



Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France

Quelles coopérations locales pour lutter contre la précarité alimentaire ?

Financé par



Ce document est réalisé dans le cadre du Diagnostic de la Précarité alimentaire en Ile-de-France, porté par l'**Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa)** et le **Centre de recherches pour l'études et l'observation des conditions de vie (Crédoc)** en 2021 – 2022.

Ce projet est financé dans le cadre du plan France Relance, sous l'égide de la Commissaire francilienne à la prévention et à la lutte contre la pauvreté par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), ainsi que par le Conseil régional d'Île-de-France.

Les membres du **groupe de travail 5 « Accès à l'alimentation » (GT5)** de la Stratégie de lutte contre la pauvreté en Ile-de-France, qui pilotent la réalisation du diagnostic, ont choisi trois thématiques à explorer : les coopérations locales, la logistique de l'aide alimentaire et l'alimentation des familles hébergées à l'hôtel.

Le GT5 est une instance de coordination régionale, présidée par la Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté qui réunit le réseau des acteurs de l'accès à l'alimentation. Il est animé par la DRIHL et l'association ReVIVRE.

Sont membres du GT5 des entités institutionnelles et associatives : DRIAAP, DRIEETS, ARS, CROUS, Conseil régional IDF, Préfecture de région IDF, UD CCAS 93, Conseil départemental 78, Conseil départemental 93, Ville de Paris, BAPIF, Restau du cœur, Croix Rouge, Secours populaire, ANDES, Action contre la Faim, Fondation Armée du salut, ACSC, FAS IDF, URIOPPS IDF, Cantines responsables, Ansa, SIAO 93, SIAO 95, plateformes d'accompagnement social à l'hôtel (PASH) 77 – 78 – 91 – 94, Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées IDF (CRPA).

[Accéder au diagnostic complet](#)



Date de publication du rapport : Mars 2023

Rédaction : Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa)
Sophie Lochet et Myriam Djoubri

Lien de téléchargement : <https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/diagnostic-de-la-precarite-alimentaire-en-ile-de-france>

Pour citer ce rapport : Ansa, Enquête Coopérations locales, Diagnostic Précarité alimentaire en Île-de-France, 2023

Introduction

Dans le cadre du plan France Relance, l'Agence nouvelle des Solidarités actives (Ansa) et le Crédoc réalisent un **diagnostic régional de la précarité alimentaire en Ile-de-France**, co-construit avec les membres du GT5 de la Stratégie de lutte contre la pauvreté.

Le GT5 a choisi en novembre 2021 d'approfondir trois sujets dans le cadre d'études qualitatives :

- les **coordinations locales** en Ile-de-France
- la **logistique de l'aide alimentaire**
- l'adaptation de l'offre alimentaire à certains publics : les **familles hébergées à l'hôtel** et les **personnes âgées isolées**

Le présent document présente l'étude qualitative sur les coordinations locales, qui s'est déroulée en deux phases :

- **Février à juin 2022** : enquête auprès des instances départementales pour comprendre les modes de coopération à cet échelon et identifier des territoires prioritaires ;
- **Juin à octobre 2022** : enquête qualitative menée auprès de six territoires représentatifs de la diversité francilienne et des enjeux actuels de coopération.

Table des matières

I. SYNTHÈSE.....	5
II. MÉTHODE D'ENQUÊTE.....	8
III. ENJEUX DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE EN ILE-DE-FRANCE.....	9
1. Acteurs franciliens de la lutte contre la précarité alimentaire	9
2. Coopérations ou coordinations ? Eléments de définition	11
3. Des instances départementales inégalement investies	13
4. Les projets alimentaires territoriaux, nouveaux espaces de coopération ?	18
IV. PORTRAITS DE TERRITOIRE : COOPERATIONS LOCALES	23
1. Territoires étudiés.....	23
2. Paris Gare de l'Est.....	26
3. Montreuil (93).....	39
4. Grigny	49
5. Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise	60
6. Sud-Essonne	71
7. Mantes-la-Jolie.....	80
V. DES COOPERATIONS LOCALES « FACULTATIVES »	83
1. Conditions d'émergence des coopérations locales	83
2. Conditions de réussite des coopérations locales.....	83
3. Conditions de pérennisation des coopérations locales	86
4. Quel rôle pour le niveau départemental ?	87

VI. RECOMMANDATIONS89

Aux acteurs nationaux (COCOLUPA, CNA, DGCS, DIHAL, DGAL) 89

Aux acteurs régionaux (Préfecture IDF, DRIHL, Conseil régional et Grand Paris, GT5,
Commissaire Lutte contre la pauvreté)..... 89

Aux acteurs départementaux (DDETS, UDDRIHL, Conseils départementaux) 89

Aux acteurs communaux et intercommunaux (Communes, Intercommunalités,
Établissements publics territoriaux)..... 91

ANNEXES92

Bibliographie..... 92

Enquête coordination départementale complète 95

Schéma de gouvernance nationale 108

Liste des entretiens et visites effectuées 109

I. SYNTHÈSE

L'étude permet d'aborder les coopérations entre acteurs chargés de la lutte contre la précarité alimentaire en Île-de-France au niveau départemental, intercommunal et communal sur la base :

- D'une enquête en ligne transmise aux membres des 7 instances départementales de coordination, et 93 réponses ont été analysées. A partir de l'enquête et de plusieurs critères ;
- D'une enquête qualitative sur 6 territoires très différents, déterminés à partir de l'enquête en ligne et de plusieurs critères : Paris Gare de l'Est, Montreuil, Grigny, Mantes-la-Jolie, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et le Sud-Essonne.

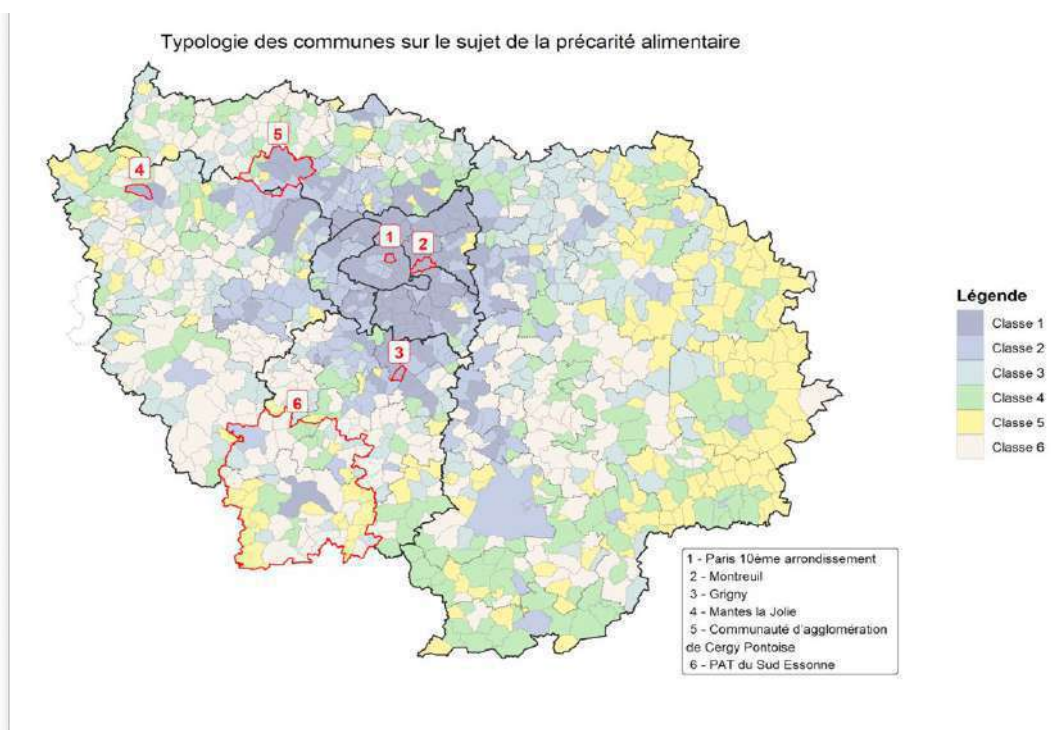


Figure 3. Les six territoires interrogés dans l'enquête coopérations locales

Il existe plusieurs niveaux de coordination ou de coopération des acteurs chargés de la lutte contre la précarité alimentaire : national, régional, départemental, intercommunal et communal. **Les instances créées sont globalement assez récentes et en cours de structuration.** Elles ont notamment peu de lien entre elles, si ce n'est les liens organiques en interne pour les structures qui sont représentées à plusieurs niveaux.

En Île-de-France, **le niveau départemental constitue plutôt un espace d'échange d'information et d'interconnaissance**, tandis que **le niveau communal ou intercommunal s'avère plus opérationnel**. Par ailleurs, **le territoire francilien compte 5 projets alimentaires** lancés en 2021 qui abordent la lutte contre la précarité alimentaire sous différents axes de

travail : offre alimentaire, insertion par l'activité économique, coordination des acteurs, lutte contre le gaspillage alimentaire. Les 6 autres PAT recensés ne servent pas, pour l'instant, de support à une approche systémique relative à l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

LE PILOTAGE DES COORDINATIONS ET SES ENSEIGNEMENTS

Dans les territoires enquêtés, on identifie un ou plusieurs acteurs au niveau communal à qui **une fonction de coordination est confiée**. Il s'agit généralement du **centre communal d'action sociale** (CCAS), sauf à Paris où la FAS et la SNCF sont associés.

C'est dans les petites communes qu'il est plus difficile d'identifier un coordinateur. La question de l'accès à l'alimentation est abordée en partie dans les contrats locaux de santé ou CLS (actions nutrition, éducation au goût), dans les instances de veille sociale (suivi des maraudes), ou dans les contrats de ville pour soutenir des associations de quartier, via l'analyse des besoins sociaux.

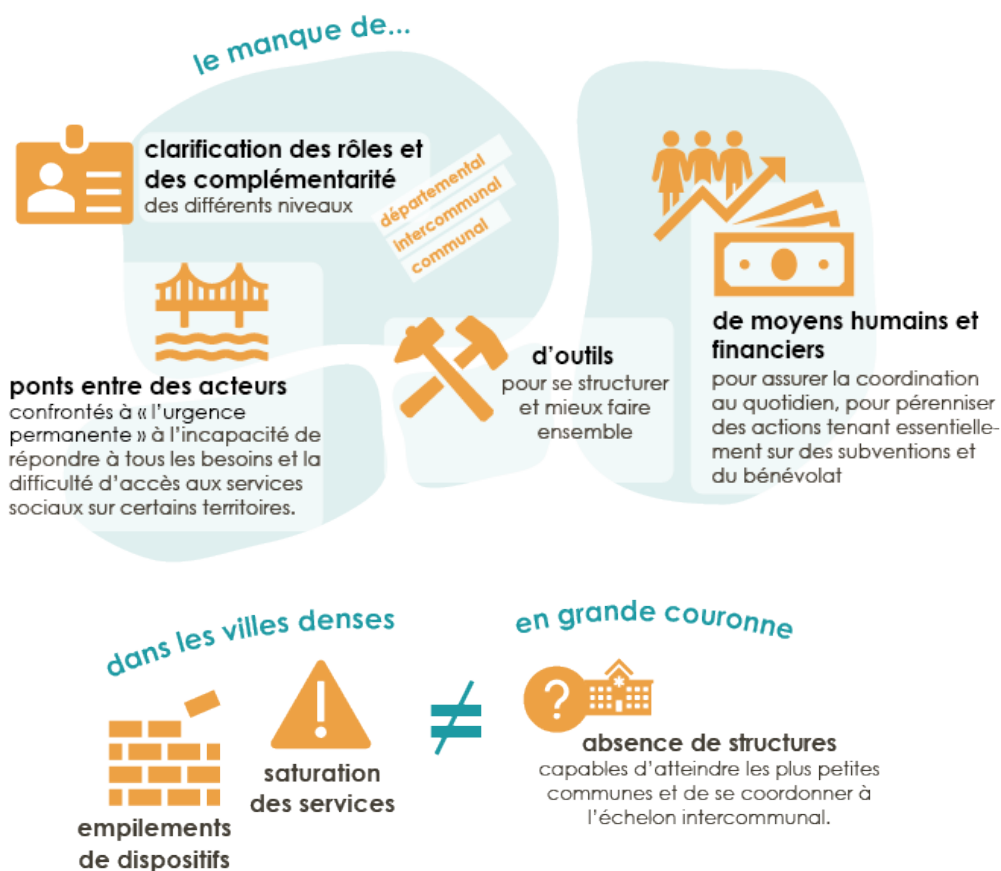
Les projets alimentaires territoriaux pourraient servir de support à une coopération des acteurs sociaux et alimentaires autour de l'approvisionnement en circuit court ou auprès de la restauration collective, mais **ce rôle ne se concrétise pas encore sur le terrain**. Les PAT agissent au niveau intercommunal, tandis que la compétence sociale reste à l'échelon communal et départemental. Les approches économiques, environnementales, sociales et de santé prennent du temps à s'intégrer dans un même projet.

Notons aussi que **la participation des habitants et des bénéficiaires est assez absente des discussions** et que la lutte contre la précarité alimentaire reste principalement liée à une logique d'aide caritative, menée par les associations, malgré une forte évolution du discours autour de « l'accessibilité pour tous et toutes ».

LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES COORDINATIONS LOCALES

Les coordinations communales sont avant tout concrètes et opérationnelles. Non obligatoires, elles se mettent généralement en place en raison de la conjonction de trois facteurs : **un écosystème local mûr**, un **évènement déclencheur** (crise sanitaire, conflit local, opportunité de financement...), et un **portage politique**. Plus ou moins bien développées, **elles se structurent essentiellement autour du recensement et de l'organisation de l'offre d'aide alimentaire, de l'orientation des personnes, des questions logistiques et d'accès à des locaux, et de la collaboration entre associations et services sociaux**. Ces espaces peuvent être l'occasion de monter des projets en commun ou créant du « liant » sur le territoire : cuisines partagées, cuisines itinérantes, assiettes solidaires, jardins nourriciers, maraudes pluridisciplinaires. Les approvisionnements, où s'exercent à la fois des effets de concurrence (autour de la ramasse) et de solidarité (pouvoir redonner des dons) ne sont finalement pas le sujet le plus abordé.

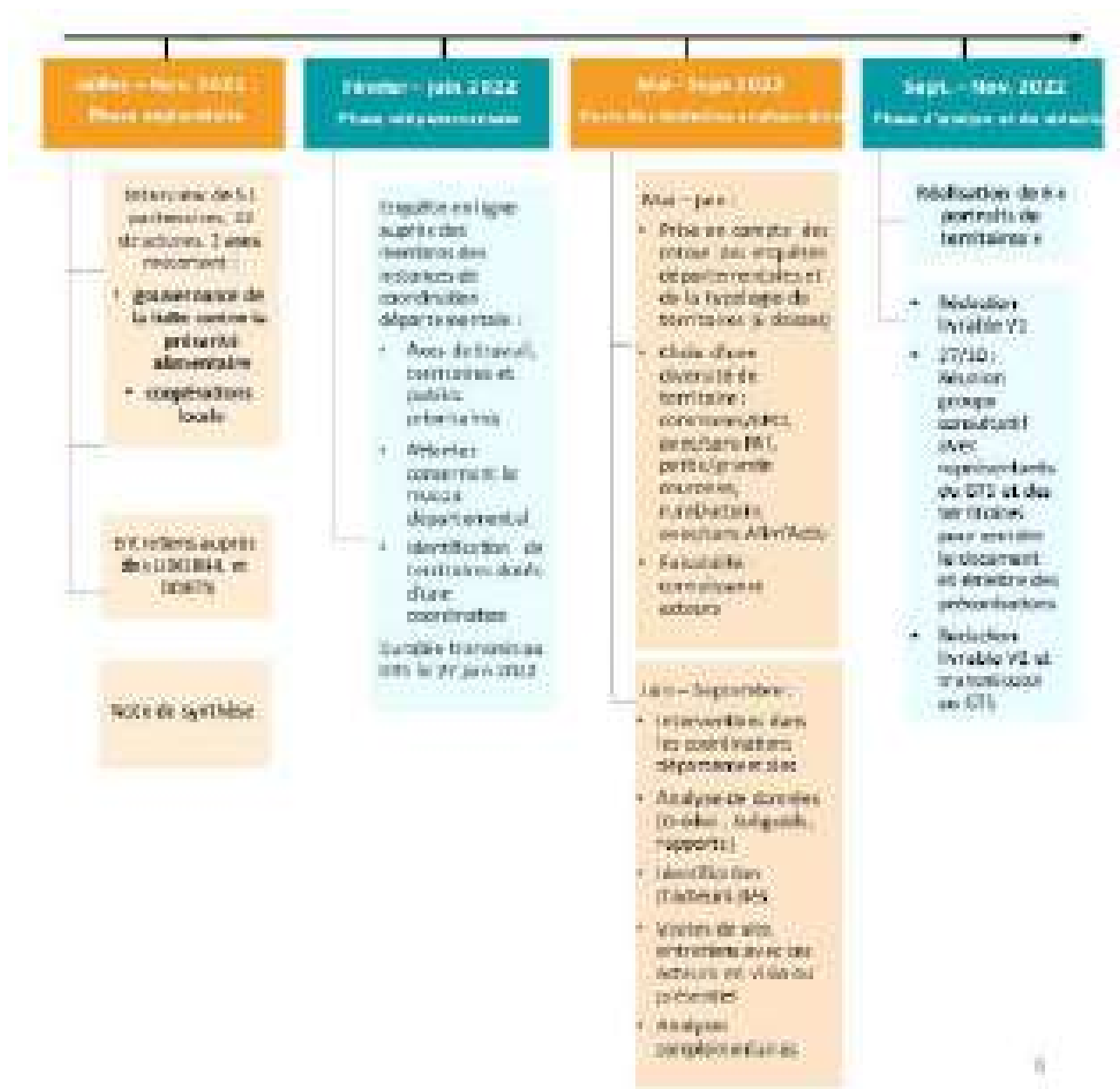
PRINCIPALES LIMITES SUR LE TERRAIN



La coopération, une fois mise en place, montre toute sa pertinence pour sensibiliser et mobiliser différents acteurs publics et privés autour des questions de précarité alimentaire et pour mieux faire connaître, organiser et soutenir le tissu existant, voire générer de nouveaux projets entre les différents acteurs. Ces coopérations doivent continuer à se consolider, et le dialogue entre les différents niveaux s'instaurer pour évoluer vers une approche globale autour de l'accès à l'alimentation pour tous, sous toutes ses formes (aide alimentaire, restauration collective, aides financières, circuits courts, aller-vers, etc), intégrant l'accès aux droits et l'approche nutritionnelle.

Le rôle des élus semble assez déterminant, avec selon les territoires un **affichage politique fort** autour du « bien manger », de la qualité de l'alimentation locale ou des circuits courts et pour d'autres plutôt une **réticence à s'engager sur ce terrain**, au-delà d'actions ponctuelles.

II. METHODE D'ENQUETE



Cette enquête sur les coopérations locales s'est déroulée en plusieurs phases : exploratoire, départementale, locale puis analytique.

La **phase d'enquête départementale** a permis de **présélectionner des territoires** signalés par le niveau départemental. Ces territoires ont été **croisés avec leur « classe »** dans la typologie issue du diagnostic quantitatif Crédoc : les territoires de classe 1 et 5 ont été privilégiés. Enfin, nous avons pris en compte les **territoires avec lesquels l'Ansa avait déjà un contact** via la formation Alim'Activ et les **territoires avec des Projets alimentaires territoriaux**, ainsi qu'un critère de diversité. Une fois choisis les 6 territoires, plusieurs acteurs ont été contactés : CCAS, élus, associations, responsables de PAT, SIAO. L'enquête a été menée via des visites de site, des entretiens semi directifs en présentiel ou en visio (voir [liste](#)), et de l'analyse de données et rapports. Le présent rapport a été **soumis à un groupe consultatif** le 27 octobre 2022 pour relecture et élaboration de recommandations.

III. ENJEUX DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE EN ILE-DE-FRANCE

1. Acteurs franciliens de la lutte contre la précarité alimentaire

La gouvernance de la lutte contre la précarité alimentaire en France est complexe car elle est rattachée à quatre ministères : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, Ministère des Solidarités de l'autonomie et des personnes handicapées, Ministère de la santé et de la prévention, Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Les collectivités y jouent également un rôle important, ainsi que les têtes de réseaux associatives (Restos du cœur, Banques alimentaires, Secours Populaire, Croix -Rouge). **La lutte contre la précarité alimentaire doit ainsi nécessairement concilier des politiques publiques sectorielles à tous les échelons** : social, santé, agriculture, environnement.

ECHELON	INSTANCES		PILOTES
National	COCOLUPA		DGCS/DGAL
Régional	GT5		DRIHL + associations et collectivités
Départemental	Instances départementales de Coordination		UDDRIHL/DDETS
Communal ou intercommunal	Coordinations locales Aide Alimentaire	Projets alimentaires territoriaux (PAT)	Collectivités

Cette politique publique en cours de structuration crée de l'incertitude pour les acteurs. Dans les années à venir, qu'en sera-t-il du plan national du Cocolupa, du Plan national de l'alimentation (PNA), des Projets alimentaires territoriaux ou de la Stratégie de lutte contre la pauvreté ?

Pendant la crise sanitaire, des cellules d'urgence ont traité de la précarité alimentaire et **l'Etat (central et déconcentré) a « réinvesti » la question** avec des budgets et des actions exceptionnelles, notamment via des appels à projets (France relance, Tiers Lieux) et via la distribution massive de chèques services. **Les collectivités et les associations ont également mis en place des mesures nouvelles** pour répondre de façon plus massive, et parfois plus coordonnée, aux demandes. **Les acteurs ont donc été amenés à coopérer** au niveau local et départemental, au moins pour gérer les dons massifs de denrées, savoir quelles structures étaient en activité et sous quelles modalités, adapter les circuits d'orientation, etc. La question

de la précarité alimentaire a ensuite fait l'objet d'une attention politique renouvelée et encore importante en 2022.

Par souci de clarification, on identifie **4 « lieux de coordination » de la lutte contre la précarité alimentaire, du national au local :**

1. **Au niveau national, le COCOLUPA**, piloté par la DGCS (mais associant tous les ministères et des acteurs associatifs) rendra ses conclusions fin 2022 et travaille sur un plan de lutte contre la précarité alimentaire au niveau national. L'un des groupes de travail du COCOLUPA est consacré à la gouvernance nationale et territoriale de la politique de lutte contre la précarité alimentaire (voir schéma en annexe) – à noter que le Conseil national de l'alimentation (CNA), mène aussi des travaux sur le sujet sur la même période.
2. **Au niveau régional, en Ile-de-France, le GT5** est connu de ses 30 membres mais n'est pas identifié par les acteurs départementaux ou associatifs. Il anime un réseau d'acteurs autour d'un diagnostic, du recensement de l'offre via le Soliguide et permet l'échange d'information entre Etat, associations et collectivités via les têtes de réseaux. Il est relié à la Stratégie de lutte contre la pauvreté et à la DRIHL.
3. **Au niveau départemental, des instances départementales** sont réunies par l'Etat déconcentré dans 6 des 8 départements franciliens. Ces instances ont pour objectif une « coordination opérationnelle pérenne » entre le secteur de l'hébergement, l'aide alimentaire, l'Etat et les collectivités (voir chapitre dédié). A Paris (Département-commune) cette instance est copilotée par la Ville.
4. **Au niveau local**, il n'y a aucune instance obligatoire autour de l'alimentation. Néanmoins, certaines communes ont mis en place des **coordinations locales** réunissant les acteurs de l'aide alimentaire, tandis que d'autres créent de nouveaux espaces d'échanges autour de l'alimentation via des **projets alimentaires territoriaux** (PAT).

Ces 4 niveaux ont peu de liens entre eux, si ce n'est les liens organiques en interne des différentes structures, où l'information peut descendre et remonter, via des réunions, des newsletters ou des événements :

- **La DRIHL**, au niveau régional, réunit ponctuellement les techniciens concernés des DDETS et UDDRIHL au sien d'un « club alimentation » pour évoquer ces questions, la répartition des financements ou le suivi des projets
- **Les grandes associations** comme les Restaus du cœur ou le Secours Populaire ont des systèmes internes pour échanger entre le niveau national et départemental. Concernant les restaus, un niveau régional a été récemment mis en place.
- **Certaines collectivités** sont appelées ponctuellement à participer aux coordinations départementales (sauf dans les Yvelines où tous les CCAS sont conviés)
- A **Paris**, le niveau Ville organise des temps d'échange avec les niveaux « espaces parisiens de solidarité »

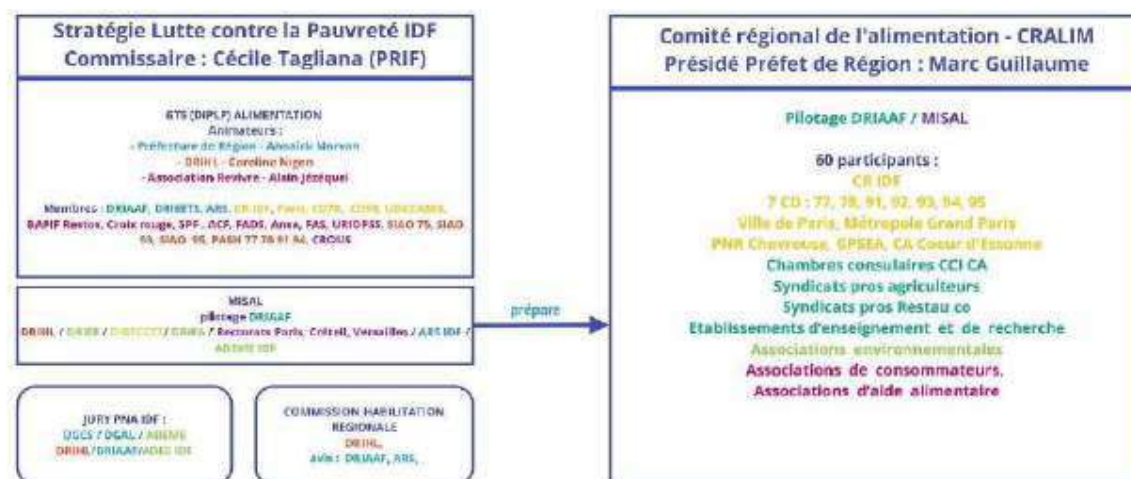
Aucune de ces instances n'est exhaustive au niveau de ses membres, et il est difficile de parler de « coordination » pour toutes. Il s'agit ainsi de lieux :

- **Stratégiques**, comme pour le Cocolupa, où s'élabore un plan d'action ;
- **D'échanges d'informations et d'interconnaissance**, comme pour les instances départementales ;

- **Opérationnels**, pour les instances locales.

D'autres lieux de coopérations viennent compléter ce tableau simplifié, mais ne sont pas dédiés à la précarité alimentaire :

- Le **jury du Programme national d'alimentation** (PNA), qui permet aux administrations d'état (la DRIAAP, la DRIHL et l'ARS) de collaborer pour choisir les projets financés ;
- Le **Conseil régional de l'alimentation** (CRALIM), qui rassemble une soixantaine d'acteurs de l'alimentation, organisé par une mission interministérielle (la MISAL, ou Mission interservices pour l'alimentation),
- La **commission d'habilitation régionale**, qui décide des habilitations des associations d'aide alimentaire (hors réseaux nationaux).



LÉGENDE



Schéma des instances traitant de la précarité alimentaire au niveau régional en Ile-de-France,
Ansa 2022

2. Coopérations ou coordinations ? Eléments de définition

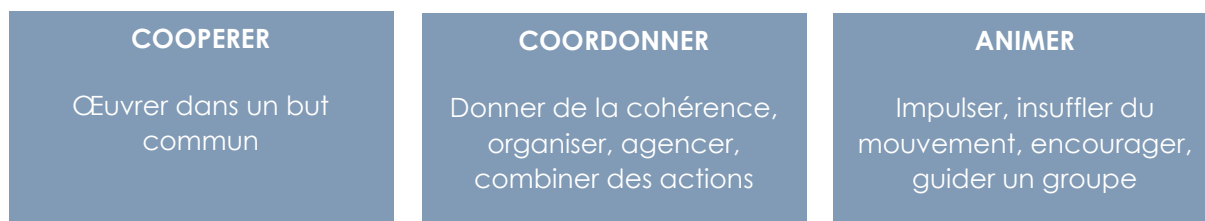
Coordination : action de coordonner ; harmonisation d'activités diverses dans un souci d'efficacité,
Agencement logique des parties d'un tout en vue d'obtenir un résultat déterminé – syn. : organisation
Coopération : action de participer à une œuvre commune – syn. : collaboration

Les acteurs rencontrés lors de la phase exploratoire du diagnostic, particulièrement dans le milieu associatif, font état d'un vrai **besoin de coordination de proximité au niveau local pour lutter contre la précarité alimentaire**, et gagner en efficacité dans l'action. Néanmoins, au niveau territorial, tout comme au national, il n'y a pas de « chef de file » de l'alimentation aujourd'hui ayant toute légitimité à coordonner.

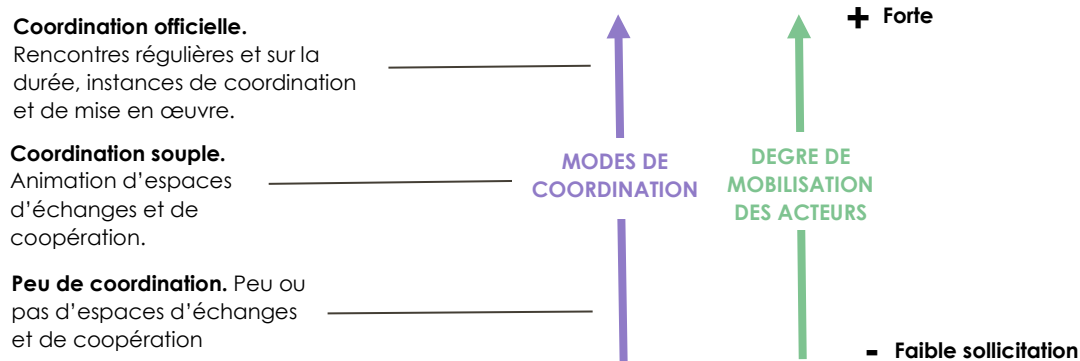
Tandis que la **compétence sociale** est partagée entre le département et la commune, la **compétence agricole et alimentation** ira plutôt vers les chambres d'agriculture et les agglomérations. Les liens entre les associations de solidarités et ces acteurs sont inégaux selon les territoires : certaines associations sont très en lien avec les collectivités ; tandis que d'autres restent très autonomes ou liées principalement à leur fédération.

" Distinguer les notions ¹

Trois notions se croisent quand on aborde les dynamiques de coordination sur un territoire :



" Distinguer des modes de coordination



Plusieurs effets sont attendus d'une dynamique de coordination de proximité, avec différentes implications pour les parties prenantes :

- **Pour les personnes en situation de précarité alimentaire :** avoir un service et des produits alimentaires de meilleure qualité, avec un accès plus simple et moins stigmatisant, voire de nouveaux services.
- **Pour les associations d'aide alimentaire :** mieux répondre aux besoins des personnes accueillies, renforcer les sources d'approvisionnement, les ressources humaines et matérielles, motiver les bénévoles et améliorer les conditions d'exercice du bénévolat.
- **Pour les professionnels les accompagnant :** pouvoir orienter facilement les personnes en précarité alimentaire, gagner en temps et en efficacité grâce à une meilleure connaissance des acteurs du territoire.
- **Pour les services publics, collectivités territoriales et Etat :** avoir une meilleure visibilité des actions des associations, assurer une meilleure couverture territoriale des services alimentaires, mieux flécher l'argent public pour répondre aux besoins.

Selon les effets attendus, on parlera de coordination ou de coopération, en distinguant :

¹ Source : Alim'Activ, fiche synthèse Coordination locale de la lutte contre la précarité alimentaire, Ansa, 2020

- **Les actions coordonnées** entre les acteurs. Par exemple, pour garantir un accès potentiel à des colis d'urgence tous les jours de la semaine (Montreuil) ou pour mutualiser les actions dans une épicerie interassociative (Cergy, Nanterre).
- **Les pratiques de coopération** donnant de la cohérence sur le territoire : don de surplus alimentaires, permanences sociales dans des lieux de distribution.

3. Des instances départementales inégalement investies

A. UNE NOUVELLE MISSION POUR L'ÉTAT : LA « COORDINATION DEPARTEMENTALE POUR L'ACCES AUX BIENS ESSENTIELS »

En mars et en mai 2020, les préfets sont incités à **créer et animer des instances départementales de lutte contre la précarité alimentaire** pour gérer les actions exceptionnelles mises en place pendant la crise, notamment les budgets aux associations et les chèques services. En juillet 2020, **une instruction gouvernementale** leur demande de mettre sur pied ou de renforcer ces « instances de coordination départementale opérationnelle pérenne » pour « maintenir l'accès aux biens essentiels des populations précaires » et « anticiper la période estivale ». En novembre 2020, une nouvelle instruction indique que ces instances doivent se consacrer à la gestion de l'urgence, et notamment les questions logistiques et les dons.

La composition de ces instances et le rythme de réunion sont laissés à la main des préfetures. Les instances sont généralement animées par les services de l'Etat au sein des DDETS (Directions départementales de l'emploi du travail et des solidarités). **En Ile-de-France, les instances sont animées par les DDETS** en grande couronne, **les UDDRIHL** en petite couronne, et une collaboration **DSOL (Ville de Paris) - DRIHL** à Paris.

En 2021, la plupart des instances départementales se sont réunies 2 à 3 fois, sauf à Paris où le rythme est plus soutenu. Seul le département des Hauts-de-Seine n'a jamais tenu d'instance de coordination. **En 2022, le rythme de réunion décroît**, particulièrement dans le Val d'Oise (aucune réunion en 2021) et la Seine-Saint-Denis (pas de réunion entre décembre 2021 et octobre 2022). Les causes de cet essoufflement sont principalement organisationnelles et dues :

- A la **saturation des services de l'Etat**, qui ont dû gérer sur la même période la fin de certains dispositifs exceptionnels dans l'hébergement, la réforme de l'accompagnement social dans les hôtels, le suivi de nombreux appels à projets liés aux crédits France Relance et l'arrivée des réfugiés ukrainiens pour qui des dispositifs spécifiques ont été mis en place ;
- A un **turn-over important dans toutes les structures**, y compris au niveau préfectoral : plusieurs préfets ou préfets délégués à l'égalité des chances ont changé de poste sur la période, de même que des responsables techniques au sein de l'Etat et des collectivités ;
- Aux **élections municipales de 2020, départementales et régionales de 2021 et législatives et présidentielles en 2022** qui ont aussi rendu plus difficiles la tenue de certaines réunions, certaines préfetures arguant d'une « période de réserve » pendant les élections présidentielles et également pour la collectivité parisienne.

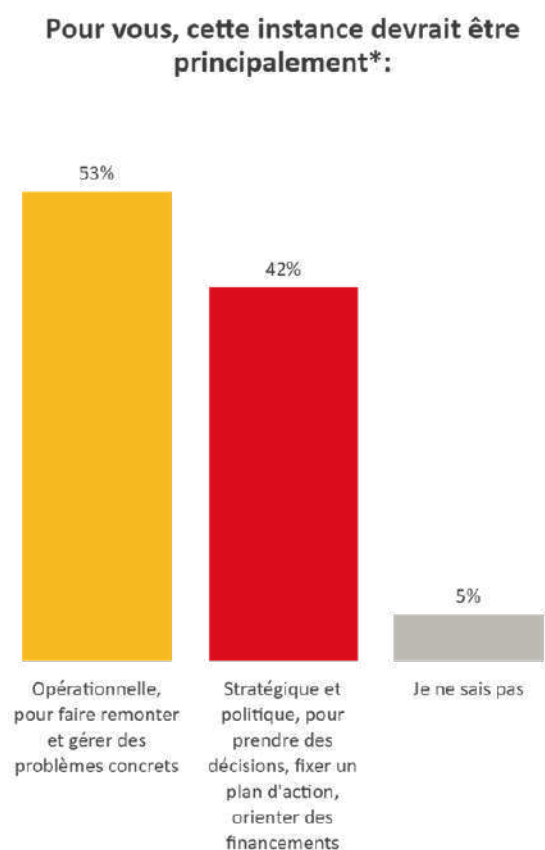
On constate ce **même phénomène de turn-over au sein des collectivités et pour les responsables associatifs en Ile-de-France**, qui s'ajoute à la **difficulté de savoir « qui fait quoi »** dans un écosystème déjà complexe.

Département	Instance	Pilote	Membres	Fréquence de réunions et contenu
Paris – 75	Coordination Aide alimentaire	DSOL + UDDRIHL75 (Etat et département) Animée par Flavia Goiran.	100 personnes invitées, 30 à 40 présents Présence élus et cabinet CDM territoires Acteurs associatifs	Mensuelle, 1h30 en visio Plutôt descendante, transmission d'information GT thématiques si nécessaire. Une réflexion est en cours afin de revoir les cadres de coordination.
Hauts-de-Seine - 92	Pas d'instance à date			
Seine-Saint-Denis – 93	Comité de pilotage de l'instance de lutte contre la précarité alimentaire	Présidence : PEDEC (Isabelle Pantèbre) Préparation : cabinet (Lou Zaid)	Membres : 50	Visio : 2 en 2021 Présentiel : 1 en 2022 en octobre Plutôt descendante, partage diagnostics (Interlogement, PAT, Crédoc) et suivi projets France relance et AAP Retours associations sur besoins récurrents
Val-de-Marne – 94	Comité départemental de coordination Aide alimentaire	Présidence : PEDEC (Matthias Hott) Préparation : UD (Kaiss Zahoum)	Membres : 15	2021 : 3 réunions distanciel 2022 : 2 réunions en distanciel et une réunion en septembre, tenue en présentiel, afin d'échanger des informations.
Val d'Oise – 95	Instance de Coordination de l'aide alimentaire Pas d'instance en 2022 Comité veille sociale prend le relais	2020 : PEDEC sur coordination urgence puis DDETS 2022 : DDETS pour coordination, SIAO pour CVS	Membres : 26	1 à 2 fois/mois pendant la crise (2020) 2 fois en 2021 0 en 2022 CVS : tous les mois
Essonne – 91	Réunion de coordination de l'aide alimentaire	Lead PDEC + DDETS (Mansuy, Centis, V. De Bourmont)	Membres : 18	Mensuel pendant crise 3 en 2021 2 en 2022 Conférences d'1h par téléphone, présentiel en 2022
Seine-et-Marne - 77	Comité de pilotage aide alimentaire	Lead DDETS (Romain Magnena)	Membres : 10 Journée opérateurs : 60	Mensuel pendant crise 2022 : 2 réunions interpartenariales portées plutôt par le CD, mai et septembre, en présentiel
Yvelines - 78	Copil Aide alimentaire + Instance réflexion CD78 sur AA en hôtels	Lead : DDETS 78 (Nabil Aboufares)	Membres : 65 (inclut tous les CCAS)	2021 : 2 (avril, octobre) Mars 2022 (format hybride)

B. ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE AUPRES DES COORDINATIONS DEPARTEMENTALES

En mars 2021, l'Ansa a transmis à l'ensemble des services de l'Etat **une enquête à adresser aux membres des 8 instances départementales** de lutte contre la précarité alimentaire franciliennes. L'enquête prévue sur 4 semaines a dû être prolongée sur 3 mois pour récolter un nombre significatif de réponses.

Les **93 répondants** ayant répondu à l'enquête sont issus **de 7 départements** (tous sauf les Hauts-de-Seine qui ne disposent pas d'instance), principalement des Yvelines, de Seine-Saint-Denis et de l'Essonne. Ils sont issus du secteur associatif (45% aide alimentaire), des collectivités (25%) et du secteur de l'hébergement (AHI, 20%). Leurs réponses ne sont **pas représentatives de l'ensemble des 240 participants aux instances** mais permettent de dresser quelques constats.



- **Des instances « nouvelles »**, ayant émergé pendant la crise Covid et dont la composition et les objectifs ne sont pas encore clairement définis : **pas de consensus sur une instance stratégique ou opérationnelle.**

- **Des fonctionnements très divers :** présence ou non du préfet, nombre de participants très variables (10 à 60 participants), fréquence de réunion mensuelle à annuelle, pilotage Etat sauf à Paris avec rôle fort DSOLS, implication plus ou moins forte du SIAO.

- La **fréquence optimale des réunions** est estimée à **4 réunions par an**, de 1h30 à 2h. Force est de constater que cette fréquence n'est pas « tenable » actuellement pour la plupart des DDETS (2 fois/an).

- Effets du confinement, 55% des personnes interrogées souhaitent que ces réunions se déroulent **en présentiel**, pour favoriser l'interconnaissance et 44%

en visio, pour gagner du temps. Une alternance des formats devrait permettre de garder un équilibre.

- **Des instances jugées utiles pour l'échange d'information et l'interconnaissance**, qui gagneraient à évoluer dans leur **animation et les pratiques de travail** commun pour aller plus loin. Très peu d'acteurs l'identifient comme un lieu pour « construire des projets en commun » (13%).
- **Des instances très axées sur le secteur caritatif, urgence et hébergement**, qui gagneraient à associer les acteurs de la santé (ARS), les collectivités (département,

communes, CCAS, EPT) et les acteurs de l'alimentation durable (PAT, secteur agroalimentaire).

- Des membres préoccupés par **le public en grande exclusion (hôtel, rue)**, mais aussi les **personnes âgées**, les **jeunes** précaires et les **familles monoparentales**.
- Un **niveau départemental « éloigné » du terrain** : une difficulté à identifier des communes et des territoires à prioriser, ou des communes ayant une bonne dynamique de coordination.

Sur le terrain, on observe une sorte **d'hésitation sur les rôles de chacun** entre ce qui relève de l'échange d'information, de la coordination opérationnelle (recensement, ouverture, contacts), de projets de mutualisation ou d'une réflexion plus stratégique (stratégie alimentaire locale, choix de soutenir tel ou tel projet, priorisation). On retrouve cette ambivalence dans l'enquête, avec des retours partagés sur le rôle de l'instance (voir ci contre).

L'Ansa a participé à plusieurs de ces instances pour présenter le diagnostic Ile-de-France et pu constater de grandes différences selon les départements, à la fois dans le style d'animation, la participation et les sujets évoqués. Pour en donner un aperçu rapide :

- **A Paris**, une instance bien ancrée à un rythme mensuel avec une quarantaine de participants réguliers, animée par la Ville, focalisée sur du partage d'information sur l'aide alimentaire, plutôt descendante, en visio et durant 1h (voir portrait de territoire parisien).
- **En Seine Saint Denis**, une instance politique animée par la Préfète déléguée à l'égalité des chances (PDEC) avec une trentaine de participants, qui s'est réunie rarement et en présentiel, centrée sur :
 - o Des diagnostics : le diagnostic d'Interlogement 93 sur la précarité alimentaire pour identifier des zones clé (2021), les diagnostics issus du Projet alimentaire territorial de seine Saint Denis et le diagnostic régional Ansa-Crédoc (2022) ;
 - o Les projets financés par l'Etat, notamment les plateformes de mutualisation, tiers lieux et le projet Passerelle (voir Montreuil) ;
 - o Les retours terrain des associations.
- **Dans le Val de Marne**, une instance qui s'est reconstituée suite à l'arrivée d'un nouveau préfet, centrée sur le partage d'informations entre associations et le suivi France relance, avec une quinzaine de participants en visio.
- **Dans le Val d'Oise**, une instance qui s'est réunie en 2021 puis qui a laissé place aux urgences de l'Ukraine et de l'hébergement. Le sujet alimentation est cependant évoqué via la coordination veille sociale animée par le SIAO 95 (voir retour sur Cergy Pontoise).
- **En Essonne**, des réunions téléphoniques d'1h étaient organisées avec 10 à 15 personnes, elles ont été remplacées par des visios et 1 réunion présentielle. Animées par la DDETS avec plusieurs changements de personnel en 2021-2022, elles sont centrées sur les besoins des associations et le suivi France relance, et ont invité les 2 PAT du territoire en 2022.
- **En Seine et Marne**, une instance qui s'était essouffée suite à la crise covid mais qui a pu se réunir à nouveau en mars 2022, malgré les urgences de l'Ukraine et de

l'hébergement. Cette réunion, organisée en collaboration avec le Conseil Départemental, a permis de proposer la présentation du diagnostic lors d'une rencontre partenariale entre les associations caritatives, les CCAS et la Maison Départementale des Solidarités à Compans en septembre 2022.

- **Dans les Yvelines**, l'Etat et le Conseil départemental s'investissent sur la question de la précarité alimentaire mais ne copilotent pas l'instance, les réunions au format hybride rassemblent de très nombreux acteurs et sont en lien avec les communes et CCAS.

Ces réunions ont permis de présenter les actions d'aide alimentaire financées par la DDETS, et trois axes thématiques, approfondis en groupe de travail, ont été abordés :

- o la qualité et sécurité alimentaire,
- o la couverture territoriale de l'offre et adéquation aux besoins
- o les personnes hébergées à l'hôtel et le financement d'actions spécifiques pour répondre à leurs besoins.

POUR FAVORISER L'ACCES A L'ALIMENTATION DES HABITANTS LES PLUS EN DIFFICULTE, QUELLES DEVRAIENT ÊTRE LES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA COORDINATION DEPARTEMENTALE ?

Synthèse des résultats des 93 réponses libre

1. Connaître / diagnostiquer / Objectiver	2. Partager, travailler ensemble	3. Prioriser et couvrir les zones blanches : garantir une aide alimentaire pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire
- Mieux connaître les besoins - Recenser et partager les actions existantes → Créer un annuaire / un guide de recensement des associations et dispositifs existants → Mettre en place des outils de communication numérique pour faire connaître les dispositifs	- Favoriser la coordination entre tous les acteurs → Le travail partenarial entre les associations du même territoire → La coordination entre donateurs et structures distributrices → La coordination entre structure administratives, CCAS et associations.	- Aider à «aller vers», identifier les zones blanches, améliorer le maillage territorial - Valoriser les actions sur des besoins ou publics non couverts → Favoriser l'accessibilité → S'inspirer des bonnes pratiques et des personnes concernées → Garder une vision d'ensemble : la précarité alimentaire est liée à d'autres situations (hébergement, chômage) → Simplifier l'accès et l'inconditionnalité de l'offre

Le diagnostic quantitatif, un outil mobilisateur ?

L'indicateur synthétique du Crédoc a été présenté dans toutes les coordinations et apprécié des participants, particulièrement en grande couronne où les acteurs ont moins de données qu'en petite couronne. Néanmoins il suppose un temps d'appropriation important pour en faire un outil utile à tous. Si l'indicateur synthétique permet de classer les communes, l'accès à quelques données brutes-clé est la principale demande issue des territoires et sera prise en compte via des « synthèses départementales ».

4. Les projets alimentaires territoriaux, nouveaux espaces de coopération ?



Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).
Source : agriculture.gouv.fr

En avril 2022, on dénombrait **370 PAT en France**. L'Ile-de-France était jusqu'en 2021 peu concernée par les PAT, en tant que région très urbaine et largement déficitaire en matière alimentaire : en dehors du blé et du sucre, la région consomme plus qu'elle ne produit, en particulier sur les fruits, les légumes et la viande, **et l'alimentation francilienne est donc extrêmement dépendante des importations** d'autres régions de France.

Les projets alimentaires peuvent être portés par des acteurs très divers, depuis un échelon communal, intercommunal ou départemental. Selon les territoires et les porteurs, on distingue **les PAT « systémiques »** (plus rares, prenant en compte les aspects de nutrition, d'environnement, sociaux et agricoles), **« agricoles »** (centrés sur l'évolution de la production et la valorisation du patrimoine locale) et **« agroalimentaires »** (centrés sur la création de filières structurantes)².

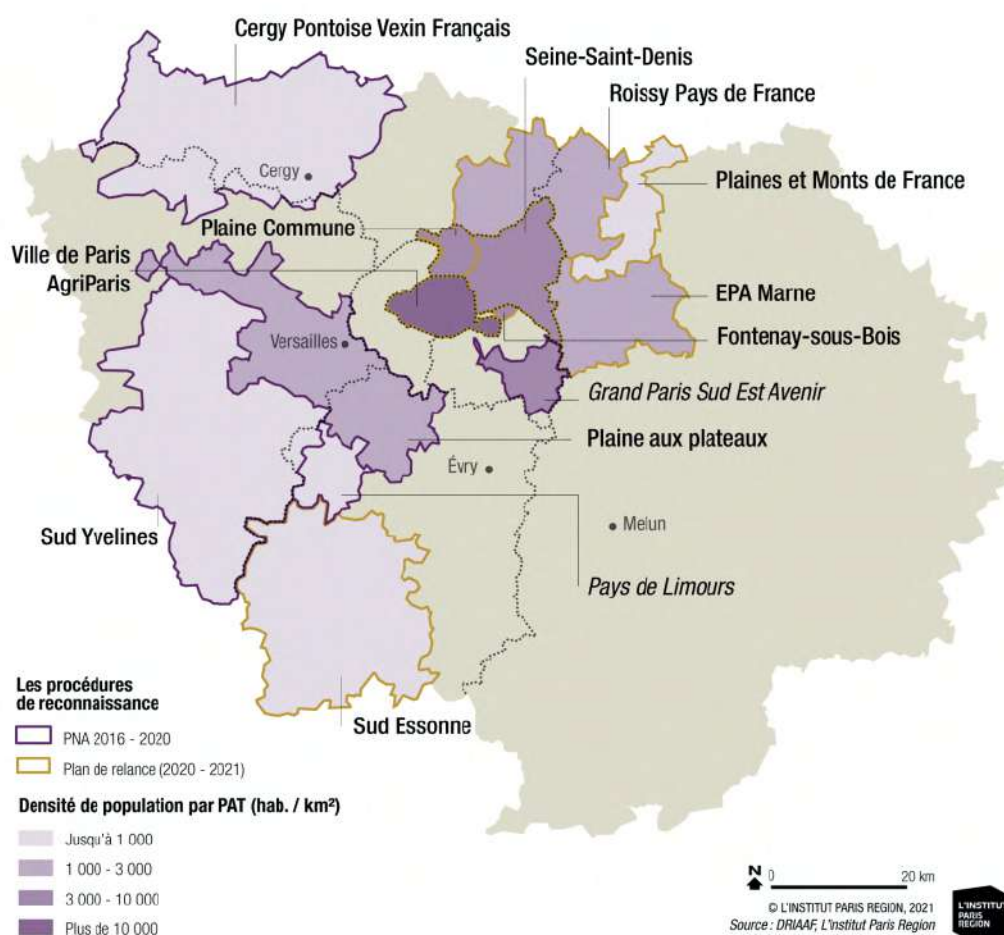
En Ile-de-France, le paysage des PAT a évolué très récemment, passant de 5 à 13 PAT, avec **8 nouveaux PAT labellisés en 2021**, dont 2 départementaux.

La carte suivante montre la couverture francilienne par les PAT (source : DRIAAF). Les PAT Pays de Limours (91) et Grand Paris Sud Est Avenir (94, autour de Créteil) ont réalisé des diagnostics mais n'ont pas été labellisés de niveau 1.

² Source : Terres en Villes, atelier RnPAT mai 2021

Les projets alimentaires territoriaux (PAT)

Labellisés ou en cours de réflexion



Le tableau suivant rassemble les PAT labellisés en Ile-de-France, de niveau 1 (PAT émergents), soit 11 PAT. A noter que la ville de Gennevilliers (92) travaille depuis 2022 à la conception d'un projet alimentaire territorial communal (non encore labellisé).

Ces travaux devront être croisés avec l'état des lieux des PAT franciliens présentés par le Réseau rural, lors du CRALIM du 13 décembre 2022.

Territoire	Porteur et ancienneté	Axe « justice sociale »
PAT Sud Yvelines (78) 77 communes, 3 EPCI, 160K habitants	Bergerie Nationale de Rambouillet et PNR Vallée de Chevreuse Lancement 2018	Faible PAT axé agroalimentaire et valorisation des filières locales. 1 chantier d'insertion pour valoriser les produits. Quelques actions de sensibilisation.
PAT de la Plaine aux Plateaux (78 et 91) Paris-Saclay, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles Grand Parc 77 communes, 3 agglos, 870K habitants	Association Terres et Cité Lancement 2017	Faible - Système de récupération d'inventus auprès d'agriculteurs pour les épiceries solidaires - Champignonnière en chantier d'insertion à Marcoussis - Appui au réseau d'épiceries coopératives - Sensibilisation/ferme pédagogique
PAT de Cergy-Pontoise Vexin français (95 et 78) 111 communes, 1 agglo et 1 PNR, 315K habitants	PNR du Vexin français et Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise Lancement 2019	Prévu mais peu structuré - Volet « alimentation » dans le Contrat local de santé (CLS) de la Ville de Cergy. - Marchés solidaires en QPV proposant des produits alimentaires à prix coûtant par l'association La Sauvegarde 95 - Enjeu d'accès pour populations isolées en zone rurale - Enjeu restau co mutualisée
PAT de la Communauté de communes Plaines et Monts de France (77) 20 communes, 25K habitants	Communauté de communes Plaines et Monts de France Lancement 2021	Faible - Aspect participatif (Particip'Action) - Elaboration d'un contrat local de santé en cours
PAT Epamarne (77) 3 Communautés d'agglomérations (Paris-Vallée de la Marne, Marne et Gondoire, Val d'Europe Agglomération) 42 communes, 385K habitants	Aménageur EpaMarne-EpaFrance Lancement 2021 (fédère 3 PAT)	Faible - Le PAT est un ensemble pour 3 agglomérations, porte plutôt une réflexion pour intégrer des activités d'agriculture urbaine, valoriser les parcs et les circuits courts dans les aménagements urbains - Dimension d'insertion via la "cité productive" (incubateur d'activités ESS liés à l'alimentation) - Sensibilisation
PAT Sud Essonne PATSE (91) 3 intercommunalités (Etampois, Dourdannais, Entre Juine et Renarde), 64 communes, 108K habitants	Communauté d'Agglomération de l'Etampes Sud Essonne (CAESE) Lancement 2021	Prévu mais peu structuré - Partenariats épiceries sociales et agriculteurs - Veille sur les stocks non écoulés (non commencé) - Partenariats Restos du Coeur / potagers Télégraphe autour d'Ateliers cuisines (projet déposé) - Dispositif CAF-MSA de paniers solidaires - Chantiers d'insertion maraîchage

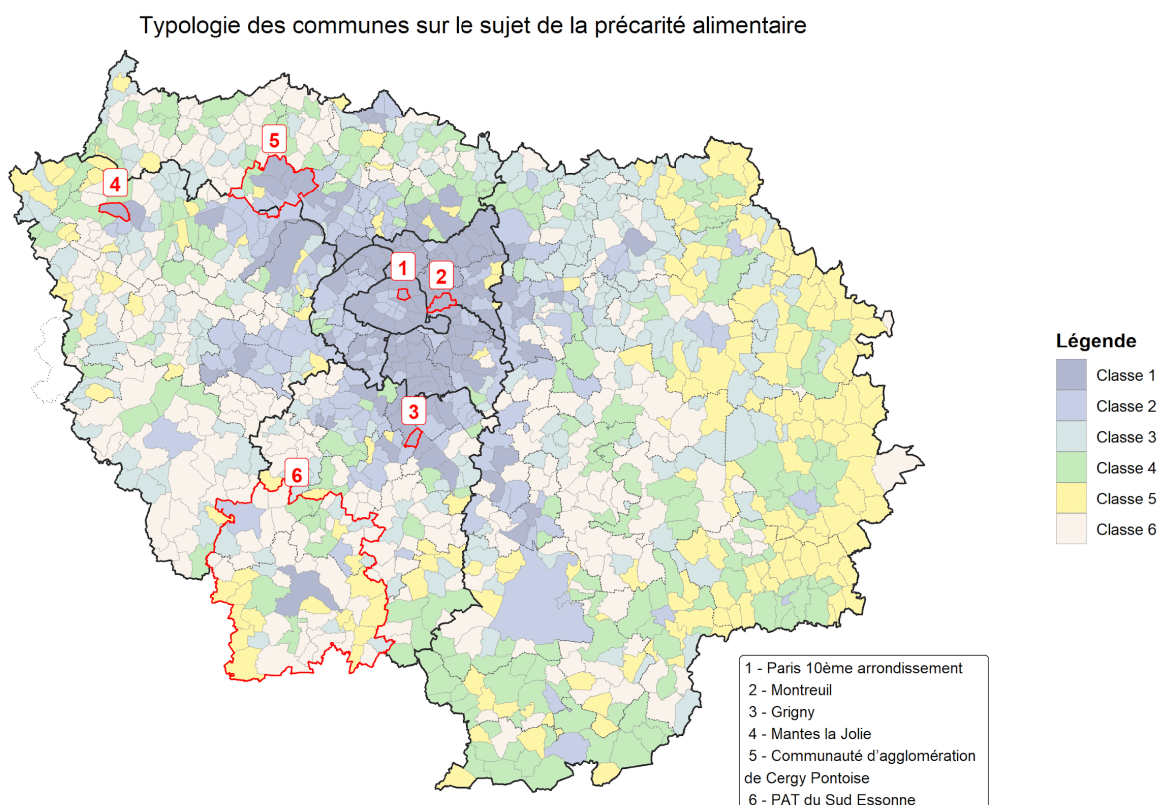
Territoire	Porteur et ancienneté	Axe « justice sociale »
PAT de la Ville de Paris – AgriParis (75) 1 commune-département, 2,17 millions d'habitants	Ville de Paris (DEVE direction écologie) 1 ^{er} diag 2016, lacement 2021	Important - PAT axé sur l'agriculture urbaine et l'alimentation durable - Actions pour l'accessibilité : développement du bio et local dans les cantines - Doubler l'offre de restaurants solidaires (6 à 12) - Expérimentation sur les contenants sans plastique avec Chainon manquant et Caisses des écoles 20e - Réactiver pilotage aide alimentaire - Aide pour personnes hébergées à l'hôtel
PAT Seine-Saint-Denis (93) 1 département, 40 communes, 4 établissements publics territoriaux, 1, 65 millions d'habitants	Département de la Seine Saint Denis, DTE (direction transition écologique) Lancement 2021	Important - Axe insertion emploi : solidifier les modèles économiques des structures insertion/alimentation - Améliorer la qualité de l'aide alimentaire / mieux coordonner les acteurs / ciblage publics prioritaires - Travailler avec les acteurs de l'offre grand public (grande distribution, marchés alimentaires) sur l'accessibilité - Favoriser l'accessibilité sociale des solutions alternatives Difficultés à articuler actions locales et coordination départementale 1er chantier axé Restauration collective
Vers un PAT pour Plaine Commune (93) 1 Etablissement public territorial, 9 communes (Saint Denis, Aubervilliers), 439K habitants	Plaine commune (EPT) Lancement 2021	Important - Axe coopération avec création d'un PTCE, de boucles locales alimentaire, travail sur production/transformation/distribution à partir d'invendus - Plateforme mutualisée de récupération tri et livraison pour les épiceries et associations - Dispositifs d'insertion innovants (Re-belles, fret fluvial), de fermes urbaines (Saint denis, Stains), territoire pilote de la "fabrique prospective"
PAT de Fontenay-sous-Bois (94) 1 ville, 53K habitantes	Ville de Fontenay-sous-bois Lancement 2021	Important PAT axé sur l'agriculture urbaine et les jardins partagés et le développement du bio/local à la cantine - Incitation au don des commerçants de la ville et de la cuisine centrale - Ateliers cuisines en épicerie sociale - Projet de cantine solidaire avec récupération d'invendus (Excellents excédents) - Actions sensibilisations : disco soupe, ateliers cuisine d'invendus
PAT de Roissy Pays de France (95, 77) 1 communauté d'agglomération, 42 communes sur 2 départements, 288K habitantes	Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France PCAET et French impact depuis 2019, PAT lancé 2021	Important PAT axé sur l'emploi, l'insertion et la valorisation des terrains autour de Roissy Axe justice sociale autour de : - Coopérative nutrition Val d'Oise - Coopération CCAS/ CIAS au PAT (suite formation Alim'Activ) - Equipement de transformation partagée à Villiers le Bel (restauration et traiteurs solidaires) - Boucle alimentaire de Moussy (chantier insertion maraîchage, régie municipale, cantine) - Diagnostic initial en 2022, axe justice social important (non publié à date)

L'enquête qualitative nous a permis de constater que malgré une volonté affichée des PAT de contribuer à l'accessibilité de l'alimentation « pour tous », **si le sujet n'est pas un axe fort du projet alimentaire territorial, il est généralement peu traité** (voir infra, PAT de Cergy Pontoise et PAT du Sud Essonne)

Les PAT se sont d'abord concentrés sur la restauration collective, sur laquelle les communes et départements disposent de leviers d'actions via la commande publique, et sur des **diagnostics de la production alimentaire** pour mesurer les capacités de production et de transformation alimentaire du territoire. Concernant l'axe « justice sociale », on note un **« effet covid » avec une prise en compte plus forte de la précarité alimentaire dans les nouveaux Projets alimentaires territoriaux**, particulièrement à Paris, en Seine Saint Denis, à Plaine commune et Roissy Pays de France. Néanmoins, les PAT étant portés à des niveaux supra-communaux et principalement par des acteurs en charge de la transition écologique, les liens avec les services sociaux départementaux ou communaux mettent du temps à se mettre en place.

IV. PORTRAITS DE TERRITOIRE : COOPERATIONS LOCALES

1. Territoires étudiés



1 : communes les plus denses, qui présentent un profil difficile pour les publics à risque, la grande précarité et la santé et un déficit d'offre relativement à la densité (offre classique)

2 : communes « à surveiller » : pas de problème marqué en termes d'offre relative, mais des indicateurs de publics potentiellement à risque et grande précarité élevés

3 : communes présentant une offre alimentaire faible au regard de la densité, mais pas de difficulté particulière en ce qui concerne les publics, la grande précarité et la santé

4 : communes « à surveiller » : l'offre d'aide alimentaire est faible (l'offre classique ne présente pas de difficulté spécifique), les publics potentiellement à risque légèrement plus présents que la moyenne et l'indicateur de santé est moins bon que la moyenne

5 : communes peu denses, qui présentent un fort éloignement de l'offre alimentaire et un indicateur de santé très dégradé

6 : communes qui sont favorisées pour l'ensemble des indicateurs

Les 6 territoires retenus couvrent 5 des 8 départements franciliens et sont en difficulté au regard de la précarité alimentaire, d'après le diagnostic du Crédoc (classes de commune 1 ou 5).

Les échelons territoriaux étudiés sont très divers :

- Un quartier en zone hyperdense, pour Paris Gare de l'est ;
- Trois communes : l'une dense et peuplée de petite couronne (Montreuil), l'autre plus petite, en grande couronne, avec 4 fois moins d'habitants (Grigny), la troisième est une ville nouvelle (Mantes-la-jolie) de grande couronne ;
- Une communauté d'agglomération autour de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise ;
- Un regroupement de 3 agglomérations en Sud Essonne, avec deux villes de 25 000 et 10 000 habitants (Etampes, Dourdan) et de très nombreuses petites communes rurales.

Le tableau ci-contre résume les caractéristiques de chaque territoire. Les chiffres sont issues de données Insee et des données compilées par le Crédoc sur le site <https://ansa-precarite-alimentaire.credoc.fr/> .

Dans chaque territoire, la question suivante a été posée : **comment les acteurs du territoire s'organisent-ils pour répondre à des situations de précarité alimentaire ?**

	Paris 10ème (75)	Communauté d'Agglomération de Cergy- Pontoise (95)	Sud Essonne (91)	Grigny (91)	Montreuil (93)	Mantes- la-Jolie (78)
Nombre de communes	1	13	64	1	1	1
Population	88 557	210 633 (63 395 à Cergy)	108 043 (24 270 à Etampes)	28 265	109 914	44 227
Densité	30 643	2 503	145	5 804	12 322	4715
Distance à l'hypermarché ou au supermarché le plus proche	130 m	570 m	1780 m	500 m	260 m	500
Nombre de points d'aide alimentaire recensés Soliguide	12	33	13	4	12	6
Part des familles monoparentales	7,5 %	13,1 %	10,2 %	18,8 %	13,6 %	14,05%
Part des allocataires dont le revenu est composé à 50% de prestations sociales	18,9 %	20,9 %	16,8 %	34,7 %	29,8 %	31%
Part des personnes au chômage dans la population	7,2 %	6,1 %	5 %	9 %	8,9 %	8,98 %
Nombre total de places d'hébergement	3 356	6 738	1 338	340	3 471	302
Nombre de places d'hébergement ramené à la population	3,8 %	3,2 %	1,2 %	1,2 %	3,2 %	0,7 %
Type de coopération locale	Coordination tripartite (Mairie, SNCF, FAS) autour de la gare, très opérationnelle	Projet Alimentaire territorial avec le PNR du Vexin, peu d'actions « sociales » Coordination naissante entre acteurs caritatifs à Cergy	Projet Alimentaire Territorial récent. Coopérations informelles entre associations	Coordination opérationnelle des acteurs associatifs animée par le CCAS	Coordination opérationnelle des acteurs associatifs et des acteurs sociaux animée par le CCAS	Etude et coordination opérationnelle des acteurs associatifs et des acteurs sociaux animée par le CCAS

2. Paris Gare de l'Est

A. PORTRAIT DU TERRITOIRE

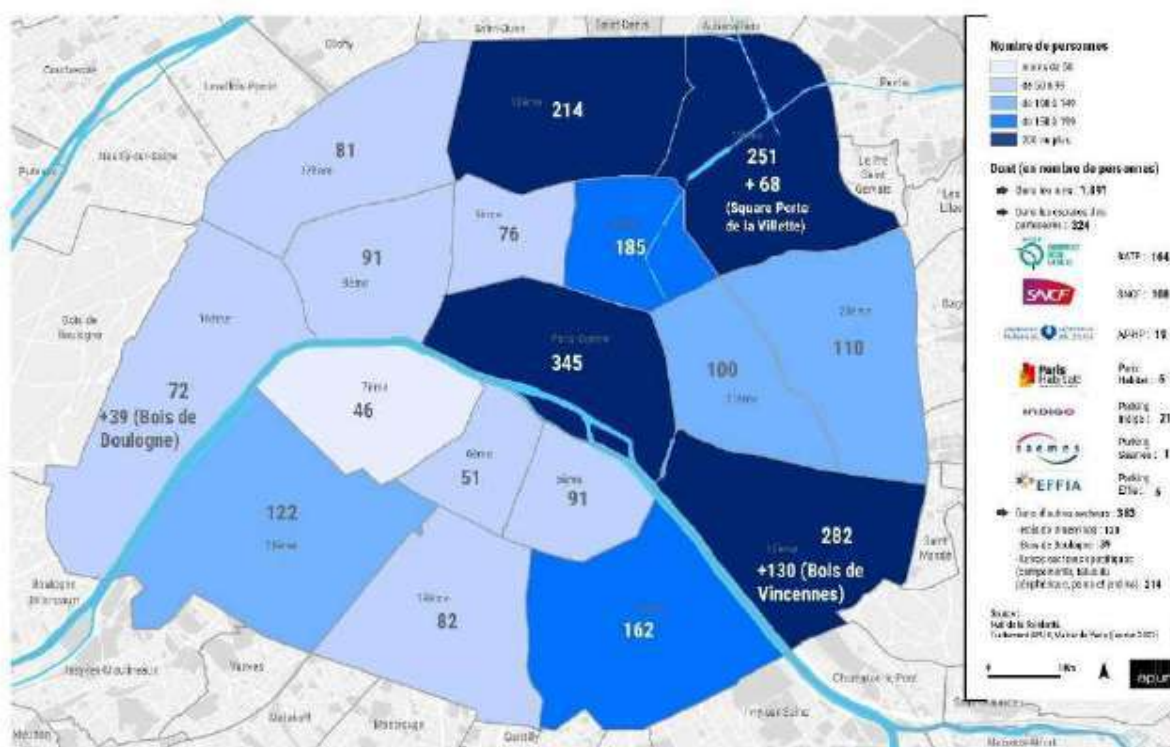
1. La précarité alimentaire à Paris

Si l'Ile-de-France est la région la plus inégalitaire de France, la ville de Paris concentre de façon très nette ces inégalités. La grande précarité y est présente et visible, notamment dans le quart nord-est mais aussi le centre de Paris et les Portes.

L'offre d'hébergement et l'offre alimentaire ont augmenté depuis la crise sanitaire. Malgré un nombre important d'hôtels sociaux et de centres d'hébergement, l'offre d'hébergement d'urgence est saturée, comme celle de logement social. L'enquête de la Nuit de la Solidarité montre une géographie de la grande précarité à Paris (voir carte ci-dessous).

Concernant l'alimentation, 77% des répondants à cette enquête (personnes sans domicile) déclarent avoir accès, s'ils en ont besoin, à un équipement pour prendre un repas, 49% ont effectivement eu recours à un lieu de distribution alimentaire dans la semaine précédant l'enquête, 33% à deux reprises.

2.598 PERSONNES RENCONTRÉES LORS DE LA 5ÈME ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ DU 20 AU 21 JANVIER 2022



Carte de la Nuit de la Solidarité 2022 – Apur-Ville de Paris

A partir de 2017, un travail sur l'aide alimentaire à Paris est entrepris et une étude confiée au cabinet FORS auprès des publics de l'aide alimentaire parisienne et des associations. Cette étude met en lumière le besoin de solutions pour les familles et enfants et montre la grande

diversité des publics de l'aide alimentaire : personnes avec ou sans logement, de tous âges, avec une augmentation croissante de familles monoparentales.

De nombreux constats issus de cette étude sont toujours d'actualité, les acteurs de terrain notant, depuis la pandémie :

- Une précarisation plus importante des publics et l'aggravation de problématiques de santé mentale liée à l'isolement ;
- Une augmentation des familles avec jeunes enfants, avec une difficulté à mélanger les publics
- Une augmentation des publics étudiants, dont on aurait pu penser qu'après le confinement ils auraient trouvé d'autres ressources ;
- Des problèmes non résolus d'accès aux droits pour les publics exilés et une méconnaissance des dispositifs existants, malgré les diverses sources d'information. (54% de personnes exilées en situation de faim modérée à sévère, d'après une enquête publiée en 2021³)



Un de nos gros problèmes aujourd'hui, c'est qu'on n'a pas de réponse pour les personnes migrantes ou réfugiées primo-arrivantes. Ils sont souvent peu informés sur les dispositifs. On oriente vers France Terre d'Asile ou le Kiosque d'Emmaüs, mais même eux ont peu de leviers. » Référente sociale - SNCF

Les situations d'errance ont également été plus visibles lors du confinement, et une solidarité importante s'est déployée, à la fois à travers les acteurs associatifs, institutionnels et des collectifs citoyens. Les distributions de rue se sont multipliées, amenant des tensions sur l'occupation de l'espace public, les pouvoirs publics tentant de réguler ces distributions notamment via la publication et la distribution par la Ville de Paris d'un guide à l'usage des intervenants distribuant de l'aide alimentaire sur l'espace public parisien et en mettant en œuvre différents services, allant de la médiation au nettoyage de l'espace public.



Aujourd'hui les publics en précarité alimentaire évoluent et se diversifient, car les prix augmentent. Aux petits déjeuners solidaires de la Chorba il y a des seniors isolés, on voit aussi que la précarité étudiante n'a pas diminué. Il y a une grande diversité de publics qui ne vont pas se retrouver sur les dispositifs créés pour les personnes isolées sans abri. »
Chargée de mission EPS 10^{ème}, Ville de Paris

2. L'offre d'aide alimentaire à Paris : une situation privilégiée en Ile-de-France

Paris, en tant que Ville Département et capitale, dotée de moyens supérieurs aux autres villes en Ile-de-France, a consacré 11,3 millions d'euros à l'aide alimentaire en 2020 et 6 millions en 2021, correspondant à environ 21 000 repas/jour sur les années « covid », 2020-2021. Sur les huit premiers mois de l'année 2022, on estime cette aide à 24 000 repas/jour.

L'offre d'aide alimentaire à Paris se révèle variée. Sur le Soliguide, l'entrée « alimentation » compte 225 réponses.

³ Collectif interassociatif, *Les oubliés du droit d'asile, enquête auprès de personnes exilées fréquentant 5 structures d'accueil à Paris, 2021* sur le site de la [FAS](#)

L'offre se répartit comme suit :

- Des **repas chauds** distribués par un réseau de 13 **restaurants solidaires** sous la Direction des Solidarités et une trentaine d'autres restaurants ou haltes opérés par des associations (Aurore, FADS, la Chorba, Restaurants du cœur, Secours Catholique, Refettorio etc).
- Une quarantaine de **lieux de distributions de colis** par des associations nationales ou locales : Restaurants du cœur, Linkee, Cop1 (distributions étudiantes), la Chorba et de nombreuses paroisses.
- Un réseau d'une quinzaine **d'épiceries sociales** et/ou solidaires, peu nombreuses au regard de la population, ainsi que le libre service du Secours Populaire
- Des **accueils de jour** et un réseau de **maraudes** dont plusieurs distribuent de la nourriture et notamment des petits déjeuners ou des collations.
- Des **distributions de rue** à l'initiative de collectifs ou d'associations plus ou moins structurées et plus ou moins pérennes, non officiellement répertoriées.
- Des actions de **portage à domicile** pour des personnes à mobilité réduite, gérées par le CASVP ou des associations.
- Des **distributions de bons alimentaires** dans plusieurs structures.

Certains lieux se spécialisent par public (exilés, étudiants, bébés), certains sont accessibles à tous et d'autres nécessitent un parcours d'inscription plus ou moins long pour y accéder. La densité en matière d'offre alimentaire générant également beaucoup d'opportunités de ramasses (marchés, restaurants, petites et moyennes surfaces), plusieurs services liés à la redistribution et à la logistique en lien avec l'aide alimentaire se sont développés à Paris (Phénix, Linkee, Chaïnon manquant, le Radis, Excellents Excédents) avec notamment la création de groupes sur des réseaux sociaux ou via whatsapp pour communiquer et s'organiser rapidement sur l'offre et la demande.

Des **services d'aide alimentaire innovants** s'expérimentent également à Paris : restaurants solidaires « hybrides » comme ceux du CASVP, cantines solidaires à prix libre (Cantine des Pyrénées, Petites Cantines, Flèche d'Or), cantines d'insertion (Cantine des Arbustes qui pratique également un tarif préférentiel pour le public précaire), restaurant social avec cuisine de chefs au Refettorio, cuisines partagées au Palais de la Femme ou Collectif 4C et dans une douzaine d'autres lieux, distributions étudiantes autogérées, des petits-déjeuners dans les centres culturels (dont la Gaité Lyrique) au cours desquels des lunchbox sont distribués pour optimiser la couverture de 2 repas essentiels.



C'est intéressant de coupler l'alimentation et le social, l'accès à la culture comme à la Gaité lyrique : les personnes sont souvent isolées.»

Chargée de mission EPS, Ville de Paris

L'offre d'aide alimentaire à Paris est aujourd'hui bien recensée et l'information circule via différents canaux :

- L'offre alimentaire à Paris est également très variée**, et inclut notamment des produits à bas coût via des « soldeurs » ou du hard discount, des marchés dont certains sont réputés pour leurs prix bas (Barbès, Belleville), et de nombreuses opportunités d'offres à bas coût en magasin, boulangerie ou supérette. L'offre en produits dits exotiques, sectorisée dans le 18ème pour les produits africains et le 13ème pour les produits asiatiques, attire des personnes de toute l'Ile-de-France qui se déplacent pour trouver ces produits « rares » au meilleur prix.



⁴ Action contre la faim, Rapport d'enquête profil du public à La Halte humanitaire, mars 2021. A noter que 23% n'avaient pas de code postal stable et 9% n'ont pas osé répondre.

B. LA COOPERATION LOCALE A PARIS : UN DEFI

1. 3 échelons, du département au quartier

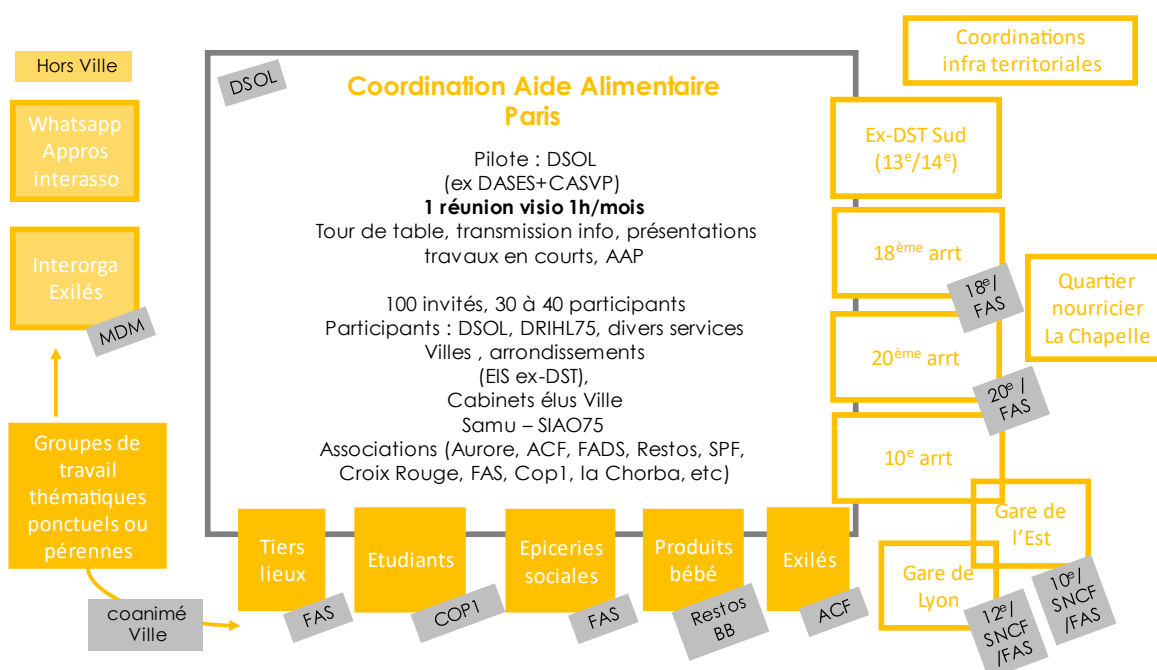


Schéma des différents lieux de coordination de l'aide alimentaire à Paris - Ansa

A Paris, la coordination de l'aide alimentaire est ancienne et complexe car cette Ville-Département a un grand nombre de structures actives sur le sujet. La Ville a rassemblé de nombreux acteurs associatifs autour d'une étude des besoins, d'une « charte des valeurs » et de réunions thématiques de 2017 à 2019. La coordination alimentaire de Paris a connu un fort turn-over au fil de la réorganisation globale de la collectivité parisienne. 4 différents chargés de mission sont identifiés sur ce sujet les 3 dernières années. Avec la crise COVID, les réunions se sont intensifiées (réunions hebdomadaires) et la coordination s'est structurée. Le premier comité de pilotage de l'aide alimentaire depuis 2019 a eu lieu en septembre 2022 réunissant un grand nombre d'acteurs et attestant de la structuration du dispositif (anciens et nouveaux acteurs autour de la table).

Au niveau infra-départemental, des coordinations plus locales se sont mises en place. Au moment de la rédaction du diagnostic, on identifie :

- **Un niveau parisien piloté par la Direction des solidarités (DSOL, ex DASES)**, bien repéré par tous les acteurs, se réunissant sur les temps de midi une fois par mois, auquel sont conviés à la fois les élus, des services de la Ville, et des associations, permettant d'informer sur les projets en cours et évolutions et sur les alertes/points de tensions remontés par les sites de distribution.
- **4 coordinations territoriales** dans le 18^e, 20^e, 10^e, 13^e+14^e, reliées à des mairies d'arrondissements ou à la direction des solidarités territorialisées (équipes d'ingénierie sociale -EIS, anciennes DST), parfois appuyées par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS).

- **2 coopérations spécifique à échelle « quartier »** autour de la Gare de l'Est et de la Gare de Lyon.
- **Des collectifs interassociatifs** qui s'organisent en dehors de la collectivité parisienne, soit au niveau des quartiers, soit via des groupes whatsapp et discord, soit de façon thématique, par exemple un collectif « interorga », piloté par Médecins du monde, rassemble associations et collectifs citoyens sur le sujet des personnes et évoque régulièrement la question alimentaire.
- Des **groupes de travail thématiques témoignant d'une volonté de tendre vers plus de coordination**, à l'initiative de la Ville et de la FAS ou d'autres acteurs, pour travailler sur des sujets précis : les tiers lieux ou cuisines partagées (FAS), le public étudiant (Cop1/DST Sud), le réseau des épiceries solidaires (FAS et Ville), le public exilé (un groupe coanimé par ACF), alimentation infantile (Restos BB). L'objectif de ces groupes de travail étant d'harmoniser les activités, de mutualiser afin d'être plus efficient.

Les acteurs rencontrés qui participent à la réunion mensuelle parisienne l'apprécient, même si le format est perçu comme plutôt descendant.



La réunion permet de déconstruire les préjugés qu'on peut avoir sur certains arrondissements ou des situations, ça a permis une prise de conscience collective sur la question des étudiants. Au départ on ne parlait que de la Cité U mais au final les étudiants sont partout. Ça facilite la mise en réseau. En échangeant il y a aussi des décisions de décaler ou reporter des distributions pendant le ramadan.»
Chargée de mission EIS, Ville de Paris.



Les sujets sont très opérationnels, on n'aborde pas de sujets de fond – le Zoom à 40 limite les interactions mais ça permet de faire descendre et partager l'information de façon assez efficace.»
Mission France, ACF

2. Des découloissements difficiles

Deux mouvements de réorganisation ont eu lieu depuis 2019 et complexifient la lisibilité de l'organisation parisienne :

- **Le rapprochement de la DASES (direction de l'action sociale) et du CASVP (équivalent du CCAS pour Paris) :** ces très grandes directions employant de nombreux agents ont été rassemblées en 2022 au sein d'une seule direction, la DSOL (direction des solidarités), impliquant un fort redécoupage des missions.
- **La territorialisation de l'action sociale :** comme dans de nombreux départements, la collectivité parisienne est divisée en territoires d'action sociale ou directions sociales de territoire (DST). Les quatre DST ont été remplacées en 2021 par des Espaces Parisiens des Solidarités (EPS), qui sont à une maille plus fine et couvrent chacun un ou deux arrondissements. Les EPS rassemblent des travailleurs sociaux de proximité (SSP) et des équipes d'ingénierie sociale (EIS).

Le lien et la répartition des rôles entre les échelons Département / Ville / Arrondissement est complexe au sein même de la DSOL. Même si, à terme, ces réorganisations permettront plus

de travail commun, **les acteurs interrogés à l'été 2022 font état d'une certaine confusion**. On peut faire l'hypothèse que ces changements multiples ne facilitent pas la collaboration.

En matière alimentaire, Paris, signataire de la Charte de Milan, a développé **une Stratégie alimentaire durable ambitieuse** en 2018 et a déposé un Projet alimentaire territorial labellisé en 2021. Ce projet, qui sera porté par une structure ad hoc nommée AgriParis, mobilise fortement la Direction de l'Environnement (DEVE). Pourtant, la DEVE n'a pas présenté cette stratégie alimentaire lors des réunions de coordination de l'aide alimentaire, bien qu'elle y soit présente, et peu d'acteurs interrogés dans le cadre du diagnostic ont connaissance d'AgriParis ou encore du projet Agropolis de Halles de producteurs (cette situation évolue à l'automne 2022 car AgriParis a été présenté lors du Copil de l'aide alimentaire).

Les questions de l'alimentation durable et de la lutte contre la précarité alimentaire ne sont pas traitées par les mêmes acteurs, or le sujet de la mutualisation des denrées, de l'accès à des halles de producteurs et de l'antigaspi intéresse également le circuit des acteurs de l'aide alimentaire. L'Etat (l'UD-DRIHL75), qui mène les instances de coordination dans les autres départements (du fait d'une organisation déconcentrée différente dans les autres départements d'Ile-de-France), est à Paris beaucoup moins identifié que la Ville comme pilote de la coordination.

“ *A Paris tout est très segmenté, c'est difficile d'amener d'autres sujets qui sont pourtant très liés à l'aide alimentaire : le lien avec les services sociaux, l'alimentation durable.* »
Mission France, ACF

L'objectif à moyen terme des chargées de coordination parisienne est de mieux séparer la dimension stratégique (avec les élus) de la dimension plus opérationnelle de la lutte contre la précarité alimentaire, en distinguant peut-être deux espaces de coordination.

C. UN EXEMPLE DE COOPERATION A L'ECHELLE D'UN QUARTIER : LA GARE DE L'EST

1. Un petit territoire dense

Le 10^{ème} arrondissement de Paris concentre des personnes en situation de grande précarité aux abords des gares, des hôpitaux et dans les stations de métro : la Gare du Nord, la Gare de l'Est, l'Hôpital Lariboisière et l'hôpital Saint Louis sont situés dans cette zone particulièrement dense. Des équipements dédiés pour accueillir les publics en errance sont présents sur ce territoire : accueils de jours, espaces solidarité insertion, permanences santé-social, bagageries, lieux de distribution alimentaires, salles de consommation, maraudes.

En gare de l'Est passe un public de travailleurs précaires qui travaille en Ile-de-France, mais aussi de nombreuses personnes en errance qui dorment dans la gare ou dans les hôpitaux alentours. Une partie sont des « habitués », avec de très longs parcours de rue, d'autres publics sont plus mouvants.

“ *A la gare, il y a un public de très grands exclus, la moyenne c'est dix ans de rue. Donc l'accès à l'emploi, au logement, c'est compliqué, il y a des cumuls de problématiques. Le public évolue avec le covid. On voit un*

peu plus d'étudiants aux distributions, aussi plus de familles à la rue. La santé mentale se dégrade. Il y a aussi des mouvements en fonction du trafic [de drogue], ou des ouvertures ou fermetures de stations de métro.»
Responsable Sociale, SNCF

Le 10^{ème} est le deuxième arrondissement de Paris avec le plus de nuitées à l'hôtel, dont des familles. La Direction des solidarités mène actuellement un travail partenarial pour mieux appuyer les familles. Les dispositifs de tiers lieux alimentaires, s'ils ne sont pas très accompagnés, ne semblent pas trouver leur public.

2. Une coopération tripartite autour de l'aide alimentaire Gare de l'Est

La coordination des acteurs de l'alimentation en Gare de l'Est émerge des effets de la crise sanitaire et de la multiplication des distributions « sauvages ». Des riverains vivant à proximité de la Gare ont interpellé la Mairie du 10^{ème} des nuisances provoquées par les distributions alimentaires rue de Verdun : files d'attentes importantes, tensions ou conflits pendant les distributions, déchets laissés sur la voirie, sentiment d'insécurité.

De nombreuses associations et collectifs interviennent aux abords de la gare et parfois sur son parvis :

- Distributions alimentaires officielles (Camions du Cœur, Armée du Salut) ;
- Distributions « sauvages », ou non annoncées ;
- Distributions par les maraudeurs.

Ces distributions n'étaient pas coordonnées avec celles des Camions du Cœur. Certains jours il y avait plusieurs distributions du même type de denrées, et d'autres aucune. Sans régularité les personnes s'attendaient parfois à une distribution qui ne venait pas, ce qui créait frustration et tensions. Les collectifs bénévoles autoorganisés sont perçus comme peu professionnels ou avec des actions peu suivies dans le temps par les acteurs professionnels. A l'inverse, ces collectifs évoquent un manque d'agilité côté institutions ou associations « installées ».

Les **distributions « sauvages » créent des problèmes de gaspillage et de propreté** (produits non consommés jetés), de sécurité sanitaire (pas de garantie du respect de la chaîne du froid car certaines associations ne sont ni équipées ni habilitées), et la gestion des files de distribution ne se passe pas toujours bien.

La Mairie du 10^{ème} mandate alors la Fédération des associations de solidarité (FAS) dans le cadre de sa « mission précarité Paris »⁵ pour faire le lien entre les différentes associations et réguler les différents passages. La FAS bénéficie du travail de repérage mené antérieurement par la Référente sociale de la SNCF. En effet, au vu de l'importance de l'errance en gare et du besoin de coordonner les différentes interventions, qu'elles soient sécuritaires, techniques, sanitaires ou sociales, **une « référente sociale » est nommée en 2017 sur la Gare du Nord et la Gare de l'Est**. Celle-ci est en charge d'améliorer le repérage et la prise en charge de l'errance en gare, de coordonner les intervenants et mieux orienter les publics vers les différentes solutions. La référente sociale a fait **un important travail de repérage et d'aller vers auprès des associations de distributions**, dont les stationnements et files pouvaient être gênants pour les

⁵ La « mission précarité Paris » est une branche de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) financée par le Service de la Lutte contre l'exclusion au sein de la DSOL.

activités de la gare. La SNCF subventionne en direct certaines associations, notamment une maraude santé-sociale pour aller vers les personnes en errance.

Pour réguler les collectifs d'aide alimentaire, la SNCF a recensé et transmis les contacts des 23 associations présentes en gare à la FAS. La FAS et la SNCF ont conjointement mis en place des visites de site, des rencontres et des outils pour coordonner les distributions, avec des créneaux sur inscription, au printemps 2021. **Un tiers des associations ont accepté de participer au dispositif.**

Un lieu de distribution dédié sur la place Marianne Braun près du parvis a été identifié par la Mairie à l'été 2021 : plus loin des habitations et plus large que le trottoir de la rue de Verdun, ce site a été identifié comme le lieu de distribution Gare de l'Est, et les associations ont été incitées à s'y déplacer. Le site est assez grand pour mieux organiser les flux, et le travail conjoint avec la Mairie a permis de faire intervenir en aval de chaque distribution les services de nettoyage, d'amener des médiateurs sociaux de la Ville lors des distributions, de distribuer des bouteilles d'eau pendant la canicule et d'éviter les amendes de stationnement aux associations.



Au quotidien, on travaille avec les accueils de jour, les maraudes, Aurore, la salle de consommation Gaia, l'association pour la santé des femmes, SAFE, Aux captifs la libération. Il y a des associations que l'on finance avec qui on a des conventions, et des partenaires qui interviennent autour de la gare comme les Camions du cœur, l'Armée du salut, ABC, Temps et Partage qui sont en contact avec la FAS. Je travaille avec la police nationale, la police ferroviaire, la sécurité privée et aussi les usagers de drogues, les personnes sans abri, les associations, les services de nettoyage de l'arrondissement, les médiateurs ville : je fais beaucoup de communication inter-métiers. Avant chacun était dans son coin, aujourd'hui on communique mieux, directement, on s'appelle pour les situations compliquées. »
Référente sociale – SNCF



Ville de Paris – Mairie du 10ème	FAS IDF – mission Précarité Paris	Gare SNCF
2 chargées de mission de la Mairie du 10 ^{ème} , au sein des Espaces Parisiens de Solidarité	2 chargés de mission, 1 axé sur la thématique alimentation et 1 sur le territoire Paris Nord	1 référente sociale pour Gares du Nord, de l'Est et Saint Lazare (40% sur Gare de l'Est)
Missionne la FAS Rassemble les acteurs Paris 10 Font le lien avec différentes offres sociales parisiennes Font le lien avec autres services : nettoyage, sécurité, communication Délivrent les autorisations de distribution	Coordination opérationnelle : entretiens bilatéraux avec les associations, mise en lien Mairie et Gare, création flyer, création drive partagé avec créneaux, relance des acteurs, gestion des adresses et suivi mails	Conventionne avec la FAS pour la coordination alimentaire et avec les associations pour les maraudes et le suivi social Un ETP de référente sociale Anime tour de gare 2 fois par an pour échanges entre acteurs Sensibilisation de la direction de la gare aux enjeux sociaux Mise à disposition d'espaces pour les distribs, gestion de l'espace privé et autorisations d'accès

Qui fait quoi ? Les coordinateurs à Paris 10ème

3. Des impacts positifs

L'action de coordination entre la FAS et la SNCF a permis depuis un an de **relier les différents acteurs**, les inviter à se connaître et connaître leurs actions, à **se répartir les jours** et heures d'intervention, à concentrer les distributions sur un lieu unique, à **faciliter la logistique** (mise à disposition d'espace de parking), à faciliter la gestion des flux humains, la gestion des déchets, à faire connaître le fonctionnement de la gare et les actions existantes, à élaborer ensemble un « diagnostic social » de la gare.

A court terme, la coordination a permis qu'une association (ABC-association de bienfaisance communautaire) ait pris le relais des Relais du Cœur pendant la période estivale (5000 repas distribués en août 2021, qui n'a pu être renouvelé à l'été 2022).

L'installation sur le site Madeleine Braun a contribué à **une baisse des nuisances** pour les riverains et à la satisfaction des associations.

Néanmoins, les acteurs notent que cette coordination doit sans cesse être réactivée pour fonctionner : relance et rappel de s'inscrire sur les créneaux, renouveler l'interconnaissance entre bénévoles associatifs, maraudes et services sociaux, qui sont sujets à un turn over important.



Pour distribuer dans les hôtels, on voit directement avec l'hôtelier. Si j'attendais l'autorisation on n'allait rien faire. »
ABC, association

La coordination Mairie – FAS – Gare SNCF permet d'améliorer la réponse aux situations d'errance et aux besoins alimentaire sur la gare, mais **plusieurs questions restent en suspens** :

- **Qualité des denrées** distribuées et adaptations aux attentes culinaires des personnes : certains repas sont jetés ou non consommés.
- **Accompagnement social** et orientation vers les bons interlocuteurs.
- **Habilitation des associations** : malgré la mise à disposition de l'espace public, les associations ne sont pas nécessairement habilitées.
- **Gestion des denrées issues des commerces de la gare** : initialement laissées à côté des containers de recyclage pour permettre un don direct aux personnes. Pour limiter les nuisances occasionnées (nuisibles, gestion des déchets, intrusions le soir) et les risques alimentaires, le local a été sécurisé, néanmoins un grand nombre de denrées sont gaspillées sur place et non transformées.

[Accéder au drive](#)



Aujourd'hui, ça se passe très bien [Gare de l'Est] mais au début ça se passait très mal, on ne savait pas qui est qui ni où aller. En général, y a un manque d'informations, pas de dialogue entre les associations alors qu'elles ont le même but. (...) Je crois qu'il manque un organisme qui organise.(...) Pour moi ceux qui sont légitimes c'est la Mairie (...) s'il y avait une meilleure coordination par rapport à qui fait quoi quand, on pourrait faire mieux. »
ABC, association

D. FREINS ET LEVIERS DE LA COOPERATION A PARIS & GARE DE L'EST



FREINS

Diversité des besoins

- Malgré une offre importante, afflux de personnes en difficulté **manque d'offres sociales** au-delà de l'alimentation pour le public exilé
- **Manque de lieux** pour les usagers de drogue, tensions lors de certaines distributions
- **Cumul de difficultés** pour les personnes en grande exclusion

Foisonnement d'acteurs

- **Nouveaux acteurs et collectifs** « spontanés » agissent en dehors des cadres, difficiles à repérer et à coordonner
- **Effets de concurrence** entre associations nouvelles, plus ou moins reconnues
- **Défiance** possible entre bénévoles et professionnels (notamment lors des maraudes)
- **Peu de dialogues entre associations**



A la Courneuve, à Montreuil, on n'a pas de problème. Quand on s'approche de Paris, c'est plus difficile, il y a beaucoup plus d'acteurs sur les mêmes rues » -ABC, association



Effets frontière & silos

- Des associations et des personnes viennent de **grande couronne** pour s'alimenter à la Gare
- **Inégalité Paris/Petite couronne** dans l'offre
- Peu de liens entre la politique sociale/précarité alimentaire et la stratégie « alimentation durable »

Complexité et empiement des dispositifs

- Nombre d'acteurs élevés, institutionnels et associatifs
- Réorganisation institutionnelle : fusion et réorganisation créent de la confusion
- Multiplication des échelons : coordination Ville / Arrondissement / Quartier
- Turn over des équipes et référents : besoin de reconstruire à chaque fois



Depuis avril 2022, la DST est devenue ESP et la DASES est devenue DSOL. Le périmètre des DST a changé. Tout le monde est perdu sur la réorganisation. » ACF



Dispersion des ressources

- Malgré l'importance des efforts de recensement et de coordination, le turn over des bénévoles et des salariés implique de nourrir sans cesse la coordination
- Acteurs bénévoles pas toujours enclins à faire des réunions en plus du travail de terrain



Je ne dis pas qu'il n'y a pas l'envie d'aider, mais c'est très long, ils pourraient faciliter. Ils [les institutions] entendent, mais passer à l'action, c'est plus difficile ». ABC, association.





LEVIERS

Offre de solutions concrètes

- **Outils de coordination FAS :** recensement, boucle mail, système d'inscription, groupe Whatsapp
- **Solutions logistiques concrètes :** mise à disposition d'un espace dédié, activation des services de nettoyage, de médiation et de sécurité en fonction des besoins
- **Tour de gare semestriel :** favorise la rencontre et les contacts terrain



On se parle, on communique, c'est ça qui fonctionne »
Référénte sociétale, SNCF



Offre d'aide importante sur un territoire restreint

- **Recensement de l'offre** via outils numériques et papier à large diffusion
- Densité et sociologie parisienne permet des **modèles économiques ESS innovants**
- **Multiplicité des acteurs** "oblige" à la coopération

Soutiens publics et privés à la coordination des acteurs

- **3 coordinateurs avec compétences, réseau et leviers d'action distincts :** Paris 10, FAS, SNCF
- **Connaissances fortes des publics concernés et des acteurs,** beaucoup de travail en bilatéral et maraudes hebdomadaires

Stratégie alimentaire portée politiquement

- **Stratégie Alimentation durable et Coordination aide alimentaire** travaillées depuis plusieurs années avec élus et services
- **Soutiens financiers** importants aux associations et restaurants solidaires
- **Coordination Ville régulière** et bien repérée
- **Soutien aux initiatives innovantes** et groupes de travail ciblant des publics précis
- **Etudes et données existantes**

Aller au-delà de l'aide alimentaire

- Aide alimentaire : **support au repérage, à l'écoute et à l'orientation des publics**
- **Médiateurs de la Ville** lors des distributions
- **Maraudes santé-social en gare**
- **Connexions avec nombreux acteurs** de la lutte contre les exclusions via tours de gare et gestion des situations
- **Projets culture + alimentation ou santé + alimentation**



L'aide alimentaire ça permet de travailler beaucoup d'autres sujets, l'éducation au goût, la santé. On a beaucoup utilisé les lieux de distribution pour faire de la prévention : prévention cancer du sein, vaccination covid : ce sont aussi des lieux pour le soin. » EPS, Ville



3. Montreuil (93)

A. PORTRAIT DU TERRITOIRE

Montreuil est une grande ville populaire de 116 000 habitants, dans un département pauvre (93), à proximité de Paris. **25% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté.** La Ville de Montreuil bénéficie d'un **tissu associatif et militant très dense**, avec près de 130 associations de solidarité et 90 associations à visée citoyenne recensées sur la ville. Il s'agit d'une ville politiquement marquée à gauche avec un maire communiste et une alliance gauche et écologiste. Ville accueillant de multiples communautés, 25% d'habitants sont nés à l'étranger, principalement issus de pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne (source : site de la Ville).

Les publics en situation de précarité à Montreuil ont des problématiques diverses : plusieurs squats d'exilés avec des conditions de vie très précaires, des personnes roms en campement, des familles précaires, notamment monoparentales, logées dans le parc HLM ou le privé avec des problématiques d'insalubrité, des hôtels sociaux. Les publics fréquentant l'aide alimentaire sont parfois domiciliés dans des communes proches.

Territorialement, on distingue deux grandes zones :

- **Bas-Montreuil et Mairie** : proches de Paris et accessibles en métro, ces quartiers en cours de gentrification bénéficient de nombreux équipements mais aussi d'une offre alimentaire et d'aide alimentaire importante.
- **Montreuil-Nord et Est** : quartiers classés politique de la Ville, certains quartiers sont moins dotés en matière d'alimentation de qualité (quelques fast food et supérettes), tissu urbain continu avec les communes limitrophes.

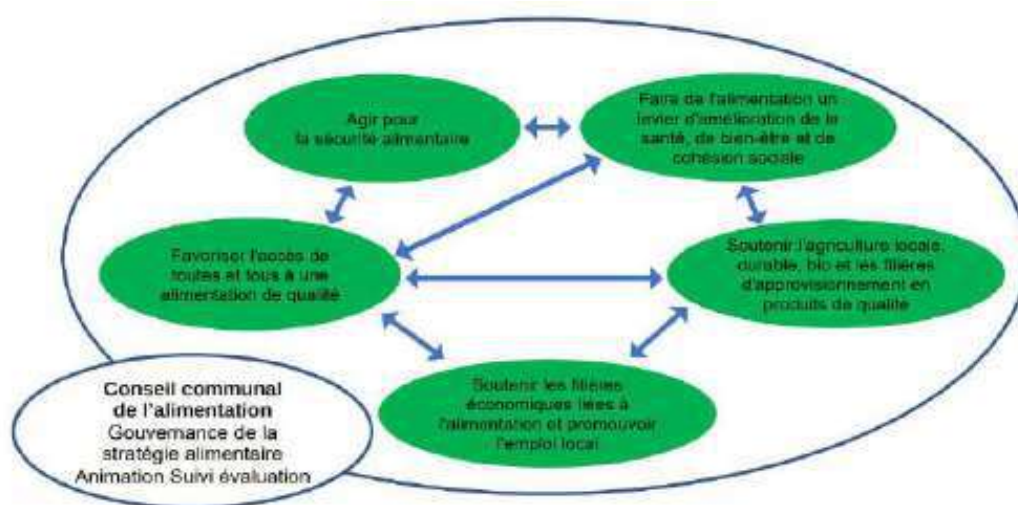
Par rapport au reste du 93, Montreuil est plutôt bien doté en aide alimentaire avec de grosses structures, une épicerie sociale, des cantines solidaires et de nombreuses maraudes et collectifs citoyens qui maillent le territoire.

	Epicerie Aurore	Restos du cœur	Secours Populaire Montreuil	Secours Catholique Montreuil	Emmaüs alternatives (pôle social)	ACF / FADS Projet Passerelle
Missions	Insertion, épicerie	Aide alimentaire	Aide alimentaire, accueil	Accueil de jour bi hebdomadair e avec collation Accueil social hebdo Vestiaire d'urgence	accueil de jour, colis, suivi RSA, hébergement , domiciliation (+ pôle insertion)	Transfert monétaire et accès au droit commun sur 4 mois
Public accueilli (à l'année, foyers)	250 foyers 600 personnes	660 hiver 480 été	120 foyers 300 personnes	30 (accueil de jour) 210 (accueil social)	60 ménages par semaine 200 colis par mois, 520 personnes 50 personnes/jo ur à l'accueil	200 ménages
Equipes	6 salariés 35 bénévoles	70 bénévoles	115 bénévoles	20 bénévoles	30 salariés au pôle social, 40 au pôle inserttion	3 salariés 1 stagiaire 68 bénévoles
Appro	Variées : achats et don, Chantiers d'insertion, Andes, surplus de paniers solidaires, BAPIF, Agence du Don en nature, collectes Super U et Biocoop	Restos (interne, FEAD) Convention avec les Nouveaux Robinson, Carrefour Market Collectes locales	BAPIF hebdo SPF93 (fruits et légumes) Ramasse Rosny 2	budget mensuel chèques services + Collecte de paroisse / particuliers	BAPIF hebdo Collecte nationale pour les autres produits	Cartes Cohesia et Nickel et CAP, permettent d'acheter dans tous les magasins- : supermarché s, épicerie de quartier, fast food, restaurants pharmacies transport

B. UNE COMMUNE IMPLIQUEE SUR L'ACCES A L'ALIMENTATION

En 2020, le Maire et l'équipe municipale ont affiché comme objectif prioritaire du mandat « **l'ambition d'une démocratie alimentaire** », visant à faciliter l'accès à « une alimentation saine et de qualité, correspondant aux spécificités culturelles, agricoles, traditionnelles, saisonnières et gastronomiques des Montreuillois » et à « contribuer à l'amélioration continue du système alimentaire montreuillois ».

Ces orientations se sont traduites par une large concertation citoyenne (Mmm – Mieux manger à Montreuil) et des groupes de travail multi-acteurs ayant donné lieu à **une Stratégie alimentaire territoriale en 6 axes**, adossée à un Conseil communal et un observatoire de l'alimentation (voir schéma ci-dessous). La Ville a tenu des états généraux de l'alimentation en octobre 2021 pour partager cette démarche.



Axes de la Stratégie alimentaire, Synthèse de la concertation, Transitions, 2021

La Ville s'inscrit également dans un réseau d'acteurs sur le sujet alimentaire : elle est signataire du Pacte de Milan, soutient la Carma (Coopération pour une ambition agricole rurale et Métropolitaine d'avenir autour du triangle de Gonesse), est adhérente de la Coop Bio IDF et participe aux projets alimentaires d'Est Ensemble (en construction) et de Seine Saint Denis.

La Ville de Montreuil se positionne ainsi pour une « politique alimentaire locale », transversale et coconstruite. En parallèle d'un travail de la municipalité pour recréer une offre publique de restauration collective, l'axe concernant la coopération locale des acteurs sociaux produit des effets sur le territoire.

C. LA CASAAM, UNE COOPERATION OPERATIONNELLE DYNAMIQUE

La CASAAM, ou **Coordination des Acteurs Sociaux et de l'Aide Alimentaire de Montreuil a été relancée en 2020 par le CCAS**. Une coordination existait mais se réunissait une fois par an l'été. La crise sanitaire démontre un besoin fort sur le sujet alimentation, le chargé de mission « relations partenariales » est très sollicité et en parle à l' élu pour relancer la coordination en septembre 2020.

Le choix fait par la Ville est de se concentrer sur les grosses structures habilitées, et d'ajouter le service social départemental, le service solidarités, insertion-emploi et personnes âgées du CCAS ainsi que des centres sociaux. L'objectif initial est de mieux structurer l'aide alimentaire existante, de sortir de l'urgence et des distributions ponctuelles apparues pendant le confinement et d'améliorer la collaboration entre le secteur caritatif et le secteur social.

Participants à la CASAAM :

- **Institutionnels** : Direction des solidarités (Ville) et du CCAS de Montreuil (animation par le chargé de relations partenariales) services solidarités, insertion-emploi et personnes âgées du CCAS, direction de la santé de la Ville (occasionnel), service social départemental (SSD).
- **Associations** : Resto du Coeur, SPF, Secours catholique, Emmaüs Alternatives, Aurore-Epicerie solidaire, centres sociaux. Deux nouvelles associations, Action contre la faim et la Fondation de l'Armée du salut, ont intégré la coordination dans le cadre du projet Passerelle mis en place en 2021-2022

La coordination se réunit 6 fois par an environ (tous les 2 mois). Le chargé des relations partenariales de la direction des Solidarités et du CCAS la prépare et l'anime. Bien identifié, il est en lien régulier (base hebdomadaire) avec la plupart des membres de la CASAAM. Le coordinateur a suivi la formation Alim'Activ⁶ en 2021-2022. Il consacre environ 20% de son temps de travail pendant l'année à ce sujet, après un démarrage qui a demandé un temps plus conséquent.

Les participants à cette coordination ont des retours très positifs sur son fonctionnement et ses effets : selon eux, elle favorise l'interconnaissance des acteurs, et permet aussi d'améliorer le fonctionnement global du système, de trouver la place de chacun et de favoriser l'entraide.

Les objectifs et le fonctionnement de la CASAAM ont été décidés par le groupe. La coordination est très opérationnelle et a donné lieu, en moins de 2 ans, à la mise en place des outils et des actions listés dans le tableau suivant.

⁶ La formation Alim'Activ est un projet expérimental mené par l'Ansa en 2020 et 2021 pour former des coordinateurs locaux de la précarité alimentaire. Elle a été suivie par un trinôme à Montreuil issu de la Ville : le responsable de la stratégie alimentaire, le chargé de partenariats du CCAS et la responsable santé

Objectif	Outils et actions
Favoriser l'interconnaissance	- Réunions régulières (tous les 2 à 3 mois) et tournantes dans les locaux de chaque partenaires, visites de site - Partage d'informations et d'actualités, des contraintes des uns et des autres (notamment d'accès) - Les responsables participent avec une personne de leur équipe - Groupe Whatsapp commun sur les approvisionnements, créé par le CCAS, a invité le service de la restauration scolaire et les associations pour une récupération rapide et une répartition des surplus
Améliorer les parcours d'accès à l'aide alimentaire et aux droits	- Outil planning de l'aide alimentaire hebdomadaire, mis à jour à chaque changement avec type de distribution, contact identifié et procédure d'accès, validé en réunion - Fiche de liaison commune mise en place pour faciliter les orientations entre structure dans un sens ou dans l'autre et également pour les colis d'urgence, pour savoir qui est orienté, pour quoi et vers qui
Amener de la cohérence	- Mise en place d'un système pour que sur tout le territoire une personne puisse avoir accès 6 J/7 à un colis d'urgence et être orientée vers une association adaptée - Excel commun avec les jours et dates de collecte, pour éviter de collecter aux mêmes magasins de façon trop proche - « Semainier » ou planning de l'aide alimentaire sur Montreuil (procédures, jours d'inscription et de distribution, jour des permanences des colis d'urgence répartis entre les structures)
Répondre à des besoins non satisfaits	- Partenariat entre le CCAS et Août Secours Alimentaire pour assurer une offre d'aide alimentaire sur la Ville pendant l'été. Les personnes sont orientées par le Service Social Départemental, les Restos, le Secours Populaire et le Secours Catholique - Projet Passerelle : les nouveaux acteurs cherchent à développer une autre forme d'aide alimentaire « passerelle » vers l'accès aux droits à travers les transferts monétaires, pour des familles qui n'iraient pas vers les acteurs sociaux - Projet Règles élémentaires : partenariat entre l'association, la Ville, le Secours populaire et le Secours catholique, permettant la récolte et la distribution de produits d'hygiène menstruelle dans la Ville, sous la coordination du CCAS
Coconstruire des projets communs	- Cabaret solidaire : mobiliser plusieurs acteurs sociaux et culturels pour proposer un « Noël solidaire » à des familles montreuilloises. En 2021, le cabaret a été annulé pour raisons sanitaires mais une forte mobilisation a permis de délivrer des chèques culture, un repas de qualité, des livres - Théâtre forum : une pièce de théâtre réalisée par et avec des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire a été créée par un centre social et jouée aux Etats généraux de l'alimentation - Récupération des surplus de repas de la restauration collective des cantines scolaires. - Formations ACF et Direction de la Santé proposées à tous les bénévoles des structures - Formations internes aux structures (ex : Secours populaire et secours catholique) ont été ouvertes à des bénévoles d'autres structures (épicerie sociale) - En projet : un « portail solidarité » pour clarifier l'offre sociale de la Ville et appuyer l'orientation

En août, le **CCAS et la Ville, en partenariat avec Août Secours Alimentaire** (produits) et le **Service social départemental** (évaluation sociale, entretien sur place) s'organisent avec les bénévoles de l'association Août secours alimentaire (ASA) pour distribuer quotidiennement des colis à **des ménages orientés par les travailleurs sociaux et les associations fermées sur la période : Restos du cœur, Secours Catholique et Secours Populaire**. Auparavant les structures distribuaient des « cartes ASA », mais les personnes devaient se déplacer 3 fois par semaine à Pantin. Aujourd'hui, la Ville via la régie de quartier de Montreuil (marché d'insertion) récupère les denrées à Pantin qui sont alors distribuées par les agents du CCAS, sous la forme d'un "libre service" selon des heures de passage, dans un lieu accueillant et abrité des regards. Cette année, l'association **Mamama** s'est jointe à l'opération pour fournir des colis personnalisés aux familles avec enfants de moins de 3 ans. Des **travailleurs sociaux** sont également présents sur le site et peuvent ainsi faciliter l'ouverture des droits pour les personnes qui ne seraient pas connues des services, sortant ainsi de la seule logique **distributive pour s'inscrire dans une action d'accompagnement par l'alimentation**. Les denrées permettent aussi de répondre à des urgences ponctuelles. En 2022, 139 ménages sur les 167 orientés ont bénéficié de l'opération. Vidéo 2022 : <https://fb.watch/go8bdYUtit/>

FOCUS : Projet Passerelle

Mené par la Fondation de l'Armée du Salut (FADS) et Action Contre La Faim (ACF), le projet Passerelle a pour ambition de **réduire la précarité et l'insécurité alimentaire** des personnes qui ont été fragilisées par la succession de crises récentes, et qui sont **éloignées des radars sociaux institutionnels**.

Le projet, sur 5 quartiers, accompagne 200 familles, qui bénéficient d'un **transfert monétaire** pendant 4 mois (63€/mois/personne déposés sur une carte Nickel ou une carte Cohésia des chèques accompagnement personnalisé (CAP) ont été également utilisés à la marge) et d'un **accompagnement relais**, avec un diagnostic social individualisé qui permet **d'informer et d'orienter vers les dispositifs de droit commun**. Réalisé sur un temps très contraint (1 an de montage 2021, 1 an de mise en œuvre 2022) et un territoire réduit (5 quartiers : La Noue et Branly Boissière puis Bel Air Grands Pêcheurs, Ruffins Théophile Sueur et Montreuil Morillon, au Nord et à l'Est de Montreuil), le projet a été **coconstruit avec un grand nombre de partenaires** :

- Le partenariat opérationnel entre la FADS et ACF qui s'inscrit dans une dynamique de collaboration entamée en 2018. Equipe projet pluridisciplinaire composée de 3 salariés et d'une personne en stage.
- Le soutien financier de la Préfecture via des fonds France Relance (55% du budget – complété par une collecte de fonds d'ACF et de la FADS)

- Le partenariat initial avec la Ville via le CCAS, la Direction des Solidarités et avec le Département via la circonscription locale du service social départemental
- Une dizaine de partenaires très locaux qui repèrent les familles : centres sociaux, associations de quartier, acteurs de proximité (écoles, voisins, référents..)
- Une quarantaine de partenaires vers qui orienter les familles en fonction des problématiques : travail de cartographie soutenu par le CCAS et le SSD, recensement et rencontre pour mettre en place un protocole d'orientation
- Une mobilisation large pour mener à bien le suivi/évaluation du projet : partenariat avec l'INRAE UMR Moisa sur la définition de la méthodologie de collecte de données quantitative et qualitative, et 68 bénévoles mobilisés pour la passation des questionnaires.

Les premiers résultats montrent **une baisse de 50% de l'insécurité alimentaire** caractérisée par plusieurs indicateurs : une amélioration en quantité, qualité et diversité des repas, un allègement significatif de la charge mentale et de la précarité psychologique, et une stabilisation du niveau d'endettement pendant l'expérimentation. Les dépenses ont majoritairement été fléchées sur l'alimentation (y compris à l'extérieur), mais aussi les produits d'hygiène, santé, les vêtements et les transports.

Concernant l'orientation, les bénéficiaires ont apprécié les temps d'information individualisés, connaissent mieux leurs droits, mais **le résultat est mitigé ou difficilement observable à court terme sur l'accès au droit commun**. L'orientation a permis une réactivation de certains suivis, des lancements de contrats d'insertion professionnelle, des inscriptions à Pôle Emploi ou à l'aide personnalisée à l'autonomie, une mise en lien avec les offices HLM ou encore l'identification d'un manque au niveau de l'appui budgétaire. Le projet se termine en décembre 2022 et proposera un ensemble de recommandations.

Action Contre la Faim



Pour nous, c'est intéressant de faire partie de la CASAAM , au quotidien on travaille beaucoup plus avec des coordinations informelles de quartier, des centres sociaux, des associations de proximité. D'être intégrés à cette plateforme Ville en étant un nouvel acteur, ça nous aide à asseoir une légitimité au niveau du quartier, à faciliter la mise en lien. Un vrai atout à Montreuil c'est d'avoir le service social départemental qui présente son action. » Chargé de projet Passerelle, ACF



Restos du cœur

“

Quand le SSD ou le CCAS reçoit une famille et oriente, il y a une fiche de liaison et ils envoient un mail qui dit qui est orienté et sur quelles caractéristiques, quel jour et tranche horaires il va venir.

»

Secours Populaire Français

“

[Le coordinateur] est un formidable facilitateur. La coordination nous a fait gagner beaucoup de temps, pour comprendre le système d'aide alimentaire, le lien avec les services sociaux, pouvoir visiter les autres et voir comment ils fonctionnent. Par exemple on doit refaire une chambre froide, les Restos nous ont aidé et donné des contacts.

On est aussi portés par notre structure nationale et départementale, plusieurs bénévoles ont participé aux formations internes du SPF, c'est précieux... Personne ne peut faire tout seul. »



Emmaüs Alternatives

“

Il n'y a pas de concurrence entre les associations, à Montreuil il y a une forte culture de la collaboration. Chacun connaît son rôle, on n'accueille pas les mêmes publics. Le rôle du coordinateur est fédérateur pour ne pas lâcher, il nous dégage du temps en gérant tout l'aspect organisation : ordres du jour, comptes rendus, il appelle régulièrement et on peut proposer nos sujets. »



D. FREINS ET LEVIERS DE LA COOPERATION A MONTREUIL



Moyens des collectivités

- **Budget ville très contraint** charge de travail des agents, peu de latitudes pour de nouveaux projets, baisse de subventions à certains acteurs pouvant créer des tensions
- **Stratégie alimentaire très ambitieuse par rapport au budget** disponible

Dysfonctionnement du "droit commun"

- **Saturation des services sociaux** (commune, département) et des services de la préfecture et de la CAF: frustration pour les délais d'attente et de réponse face à l'augmentation de la précarité.
- **Nombreuses personnes sans droit qui se retrouvent « coincées » dans les situations d'urgence** sans solution proposée par les institutionnels
- **Sentiment des associations de pallier les manquements des services publics**



Les gens disent « j'ai faim » mais on n'explore pas leur situation, on les oriente direct vers les colis d'urgence, les assistantes sociales ne prennent pas le temps alors que parfois le problème est ailleurs. Ils perdent du temps et après ils sont en rupture de droit et tout est plus compliqué. »
Bénévole, SPF



Les acteurs sont très concernés par l'accès aux droits, tout le monde se retrouve à en faire de façon bénévole, il y a une vraie frustration par rapport à la difficulté du service social départemental de pouvoir correctement recevoir toutes les demandes. Face à des procédures de plus en plus dématérialisées les acteurs sur le terrain ont le sentiment de pallier aux institutions, il y a de la colère ACF



Des effets de frontières

- **Peu de lien entre les actions:** Montreuil et les communes limitrophes, enjeux pourtant similaires à Bagnolet, Romainville, etc
- **Tissu associatif très militant** ne souhaite pas coopérer avec la Mairie (tensions autour des Murs à Pêches, des subventions, etc.)
- **Malgré la Stratégie alimentaire locale, la coordination a peu de liens avec le secteur ESS:** jardins, insertion pour questionner ou améliorer la qualité des denrées



« On a été associé aux Etats généraux de l'alimentation mais de loin. Au niveau des produits on dépend du national, du FEAD etc. On est autonome on ne fait pas partie de la Banque alimentaire donc on a moins intérêt que d'autres à participer aux coordinations sur les approvisionnements. Restos du Coeur



L'enjeu pour la CASAAM va pouvoir être d'élargir progressivement le cercle en prolongeant cette dynamique d'intégration des centres sociaux de quartier dans les acteurs » Bénévole, ACF



Des sujets plus difficiles à aborder

- **L'approvisionnement :** pas de volonté des associations de mutualiser leurs approvisionnements même si peuvent se coordonner sur les jours de ramasse
- **Les critères d'accès à certaines distributions et leur harmonisation** (domiciliation, niveau de Resto à vivre, papiers exigés)



LEVIERS

Portage politique

- **Les élus ont fait de l'alimentation un axe fort du mandat** : stratégie alimentaire locale et Etats généraux de l'alimentation
- **Mise en place de la CASAAM par le CCAS, temps dédié de coordination** opérationnelle par le Chargé des partenariats (0.5 puis 0.25 ETP)
- **Projet innovant : Passerelle**

“

Le CCAS s'est vraiment mis au service des membres : il s'agit de leur coordination. On travaille les sujets qu'ils souhaitent pour répondre à leurs besoins et à ceux du territoire. »
Coordinateur CCAS



Fonctionnement axé sur l'opérationnel et la coconstruction

- **Réunions régulières** et dans les locaux, axées interconnaissance
- **Projets communs très opérationnels** impliquant une diversité d'acteurs : colis d'urgence, cabaret solidaire
- **Posture du coordinateur « au service »** des associations, respect des identités de chacun
- **Outils concrets** : recensement, ODJ, comptes rendus, groupe Whatsapp pour gérer surplus de dons
- **Implication Ville et Aôût Secours** alimentaire sur l'été

“

Ce qui compte c'est que les acteurs se parlent » ACF



Composition de la CASAAM

- **Implication des services sociaux et centres sociaux** et pas uniquement des caritatifs
- **Taille restreinte : noyau dur avec associations habilitées et services sociaux** – souhait d'élargir très progressivement
- **« Mix » avec associations implantées de longue date**, forte connaissance du territoire (Emmaüs, Restos, Epicerie) et **nouveaux arrivants** (nouveau comité au SPF, ACF)

“

Les nouveaux acteurs ont amené d'autres réflexions et d'autres façons de travailler, ça permet de dynamiser la coordination. Les intervenants externes ou ponctuels sont importants. » Coordinateur CCAS



Dynamique associative locale

- **Tissu associatif et militant important**
- **Interconnaissance** des acteurs
- **Forte implication** des bénévoles et des professionnels
- **Contacts bilatéraux réguliers** entre les réunions de coordination

“

On est complémentaires pas concurrentiels, (...) on n'accueille pas le même public », Bénévole épicerie sociale

“

On est implanté depuis longtemps mais on ne connaissait pas bien tout le monde. Le rapprochement permet de s'appeler directement pour se transmettre des informations, c'est très utile. » Bénévole, Les restos.



4. Grigny

A. PORTRAIT DU TERRITOIRE

Située en grande couronne dans le Nord de l'Essonne, desservie par le RER D (gare Grigny Centre), Grigny fait partie de l'Etablissement public territorial Grand Paris Sud. **La ville de Grigny est la plus pauvre de France métropolitaine.** 45% de ses 28 000 habitants vivent sous le seuil de pauvreté, 28% des ménages sont des familles monoparentales, l'indice de développement y est très faible et le taux de chômage deux fois supérieur à la moyenne nationale. **Ville multiculturelle**, plus de 80 nationalités y cohabitent, un tiers des habitants recensés sont d'origine étrangère. **Ville jeune et familiale**, près de 5 000 familles avec enfants y vivent, dont 1 800 grandes familles (3, 4 enfants et plus).

La ville est divisée en quatre zones :

- Une **zone verte** collée à la Seine, avec un parc.
- **Grigny 2**, un quartier de grands ensembles en copropriété, très dégradés situé proche de la gare. 17 000 personnes y habitent dans 5 000 logements.
- Le **centre-ville**, pavillonnaire qui relie les deux quartiers.
- Au sud, le quartier d'habitat social de **la Grande Borne**, situé entre Grigny et Viry Chatillon, regroupe près de 9 000 habitants dans des logements sociaux construits par l'architecte Emile Aillaud.

Grigny est la seule ville en France où **100% du projet de renouvellement urbain est pris en charge par l'Etat**, via un comité d'engagement composé de l'Etat, la Ville, l'office HLM et la Caisse des Dépôts. Un projet ambitieux de renouvellement urbain vise à améliorer les équipements et le bâti de la Grande Borne et à relier les différents quartiers par un nouveau cœur de ville en cours de réalisation. L'espace est actuellement une sorte de « no man's land » en cours de construction mais devrait accueillir plusieurs équipements culturels, commerciaux et logements ainsi qu'une ferme urbaine. Les copropriétés de Grigny 2 font l'objet d'un plan de reprise par l'Etat pour les requalifier en logement social. En 2019, la ville s'engage pour devenir un Territoire d'Accès aux Droits et à la Dignité humaine.



Il y a beaucoup plus d'habitants à Grigny que ceux qui sont recensés, car il y a encore beaucoup de logements à la découpe et de marchands de sommeil. Aujourd'hui la situation est plus difficile à Grigny 2 qu'à la Grande borne. Les loyers exigés sont disproportionnés par rapport au revenu des personnes, il leur reste très peu pour manger. »
CCAS Grigny



Il y a beaucoup de précarité alimentaire à Grigny, car il y a beaucoup de précarité tout court, mais il y a tout un système d'entraide communautaire. Les communautés se mélangent peu. Il y a aussi deux hôtels sociaux, avec des personnes isolées. » CCAS, Grigny

La ville a été **durement touchée par la crise sanitaire**, depuis 2020 on assiste à une augmentation massive des demandes de RSA et de l'aide alimentaire d'urgence. Pendant le confinement, 1 200 familles ont été aidées via des colis d'urgence, les livraisons de repas aux

personnes âgées ont triplé et la ville a mis en place une plateforme alimentaire d'urgence. La fréquentation du Secours Fraternel a été multipliée par 5 d'avril à juin 2020. En 2020, le CCAS s'est engagé dans le cadre de la formation Alim'Activ, et a enclenché un processus de recensement de l'offre d'aide alimentaire. A l'été 2022, les associations faisaient toujours état d'un niveau de demande plus élevé qu'en 2019, quoique réduit par rapport à 2020.



Il y a une forte augmentation de la fréquentation depuis mai, mais c'est pas lié à l'Ukraine. Il y a un hôtel 115 qui est fermé pour rénovation, plus de gens à la rue. Environ la moitié des personnes qui viennent sont en situation irrégulière, pas loin de 40% de familles monoparentales. Il y a eu beaucoup de perte d'emplois au noir avec le Covid. »

Bénévole, Restaus du cœur

B. UNE OFFRE ALIMENTAIRE REDUITE SUR LE TERRITOIRE

L'offre alimentaire de la ville est très limitée, notamment depuis la fermeture du Casino de la Gare en 2016, probablement en lien avec la faiblesse du pouvoir d'achat des habitants. Les Grignois vont faire leurs courses dans les villes de Viry ou Ris Orangis, l'offre se concentre sur un grand Leclerc situé à Viry Chatillon et un marché de plein air deux fois par semaine, ainsi que deux petits magasins primeurs.



Le centre Leclerc de Viry est en conflit avec la Ville. La Ville souhaite installer une enseigne Marché Frais dans le futur Cœur de ville mais le centre Leclerc a déposé de nombreux recours qui retardent les travaux, initialement prévus pour une mise en service début 2022.

La Ferme pédagogique Saint Lazare au Nord de la ville propose du maraîchage en chantier d'insertion et vend des paniers de légumes en circuit court. Cette offre n'a pas été évoquée par les acteurs rencontrés.

Dans le cadre de l'appel à projet « quartiers fertiles », la start-up Merci Raymond a été lauréate d'un projet « **La Green Borne** »⁷. Le projet est en phase de construction avec des ateliers de sensibilisation et végétalisation auprès des habitants de la Grande borne, en attendant la création d'une ferme de 9 000 m² en pleine terre, ainsi qu'une serre de 1000 m², 500 m² de parcelles et une aire de compostage

de 600 m² dans le cadre de l'aménagement Cœur de ville.

⁷ https://merciraymond.fr/projet_la-grande-borne

Tract satirique dénonçant « des enseignes privées des villes voisines ajoutant leur pierre au mur de la ségrégation culturelle et territoriale »

La restauration scolaire permet aux enfants de manger au petit déjeuner et le midi à la cantine, néanmoins **seuls 40% des élèves de Grigny mangent à la cantine**. Deux hypothèses sont évoquées pour expliquer cette faible fréquentation : d'une part les parents de familles nombreuses ne peuvent pas payer la cantine, même si le prix est réduit pour les personnes sans ressources (90 centimes par repas pour le 1er échelon), d'autre part les repas ne seraient pas adaptés aux habitudes alimentaires de la population. Une étude est en cours avec le SIREV (syndicat intercommunal en charge de la cuisine) pour développer des plats adaptés au contexte multiculturel de Grigny.

C. UNE OFFRE D'AIDE ALIMENTAIRE IMPORTANTE ET TRES SOLLICITEE



Les associations d'aide alimentaire à Grigny : recensement du CCAS

La coordinatrice aide alimentaire de Grigny a fait **un important travail de recensement auprès de 11 structures du territoire**. Le nombre de ménages accueillis par les structures est estimé entre 3000 et 3500 (près de 5 000 ménages sont comptabilisés par les associations, mais certains fréquentent plusieurs associations en parallèle). **Un tiers des foyers Grignois fréquentent l'aide alimentaire**, ce qui est près de 3 fois supérieur à l'estimation la plus haute de fréquentation d'aide alimentaire en France (12% de la population soit 8 millions de personnes d'après les associations), et 10 fois supérieur à l'estimation de l'Insee (2 à 4 millions soit 3 à 6% de la population).



*Les personnes n'ont pas l'argent pour passer par le circuit classique [les magasins]. L'argent va au loyer et à l'alimentation des enfants. Une partie de l'alimentation vient des Restos mais il y a d'autres sources : les colis du Secours populaire, l'association France Maroc distribue des repas tous les soirs. »
Bénévole, Restos du cœur*

L'offre d'aide alimentaire est relativement conséquente comparée à la taille de la ville, mais sans doute insuffisante au regard des besoins accrus, et pas toujours adaptée aux habitudes alimentaires de la population. A titre d'exemple, la nouvelle épicerie solidaire Coup de Pouce, qui a été temporairement accueillie dans des locaux à Grigny, ne désemplit pas, et les Restos font aussi état d'un manque de denrées disponibles comparé aux demandes.

Le CCAS dénombre **11 opérateurs d'aide alimentaire** :

- **3 épiceries sociales** : une portée par le CCAS, une par le Secours fraternel et une par l'association Coup de Pouce
- **5 distributeurs de colis alimentaires** : Restos du cœur, Secours populaire (1€), Amitiés franco-marocaines, Branches de l'espoir et Jeunes Charity France
- **3 distributeurs d'aides financières** : Secours catholique, la Croix rouge et le CCAS

Les acteurs traditionnels sont installés de longue date : les Restos existent depuis plus de 20 ans, tout comme l'épicerie sociale Intermède portée par le CCAS. De nouveaux collectifs se sont développés avec le confinement : il s'agit d'associations de solidarité internationale qui ont développé des activités de proximité (Jeunes Charity, Branche de l'espoir, Amitiés Franco-marocaines). Ces associations rencontrent des problématiques de locaux.

3 épiceries sociales sont recensées à Grigny :

- **Intermède**, portée par le CCAS et le Secours Catholique, existe depuis 20 ans.

Située en centre-ville, et ouverte 3 demi-journées par semaine, elle est opérée par une salariée du CCAS, un bénévole du Secours Catholique et un bénévole de la Croix Rouge. Les produits sont proposés à 10% de leur valeur marchande. L'épicerie s'approvisionne via les Potagers de Marianne à Rungis, Revivre et des dons, notamment via Solaal. Elle réussit à avoir une centaine de références et de nombreux produits frais. L'épicerie propose une fois par semaine des ateliers nutrition avec des diététiciennes du réseau ROMDES. Les bénéficiaires sont orientés par le réseau classique des prescripteurs : Maison des Solidarités, CAF, CPAM, UDAF. Une commission composée de la responsable, la gestionnaire et une assistante sociale décide tous les 15 jours en fonction du reste à vivre et des projets des personnes s'ils peuvent accéder à l'épicerie pour 4 à 8 semaines renouvelables. En 2021 l'épicerie a accueilli **124 familles soit 380 personnes**. L'épicerie ne peut pas accueillir les personnes en situation irrégulière, qui sont orientées vers d'autres associations.

“ *Les personnes viennent avec un projet, souvent c'est faire face à des ruptures de droits CAF, payer une facture, un projet de vacances.* »
Assistante sociale, CCAS Grigny

- **L'épicerie solidaire Coup de pouce** était basée dans la commune voisine de Viry-Chatillon mais a perdu ses locaux suite à des dissensions avec la Mairie.

Accueillie dans des locaux transitoires mis à disposition par la Mairie de Grigny, à côté de la Grande borne, elle propose également des denrées à 10% de la valeur marchande, sur orientation des travailleurs sociaux. L'équipe qui gère l'épicerie est 100% bénévole, avec un appui important proposé par des jeunes en service civique, bénévoles ou des jeunes sous main de justice qui viennent encadrés par un éducateur. L'équipe a obtenu des partenariats avec une entreprise de surgelés et propose beaucoup de produits frais et de qualité.



C'est spécial, Grigny, c'est pas le monde des bisounours. Il y a pas que de la solidarité entre les gens, il y a beaucoup de tensions. Mais on a aussi des bénévoles formidables, des jeunes très engagés et on voit qu'on est utiles, donc on continue. »
Présidente, épicerie Coup de pouce

Le lieu n'est pas adapté à la logistique alimentaire (hall pour accueillir des livraisons, sol supportant les poids pour la manutention) et ne permet pas d'avoir un bureau dédié ni de wifi, la gestionnaire devant faire des allers retours entre une gestion « papier » et une gestion informatique. La gestionnaire mentionne à la fois une forte activité et un épuisement lié à la multiplication des conflits sur le lieu : des vols de sacs sur place, des bénévoles ayant tenté de « détourner » des produits pour les revendre, ou encore une agression d'un commerçant du quartier mécontent de la « concurrence » faite par l'épicerie sociale.

- **Le Secours Fraternel**, situé à Ris-Orangis à proximité de Grigny, accueille les personnes de toute l'Essonne sur orientation des travailleurs sociaux du lundi au samedi.

L'épicerie fournit des colis d'urgence sur demande, et propose un accès à l'épicerie en échange d'une adhésion de 3€ et d'un paiement correspondant à 5 à 15% de la valeur marchande. Un accompagnement administratif et social est également proposé. L'épicerie enregistre environ 1000 passages par mois. **Un tiers des personnes viennent de Grigny**, un quart de Viry et les autres de communes alentours. Les ¾ des personnes accueillies sont des familles, dont un tiers sont monoparentales. 12% des personnes sont en emploi, la moitié en recherche d'emploi et 40% sans activité (retraités, au foyer, handicap). 22% sont hébergés ou dans des logements temporaires.

Contrairement à d'autres associations de Grigny, **le Secours Fraternel s'est investi fortement dans la coordination départementale** menée par la DDETS 91 pendant le Covid. Les liens départementaux ont permis la mise à disposition d'un camion et de faire face à l'augmentation très forte des demandes pendant le 1^{er} confinement (passage de 1000 à 5000 demandes par mois). Cela a permis de renforcer les liens avec le secteur de l'hébergement et de **proposer un projet innovant de « food truck »**, financé dans le cadre du plan France relance et de l'appel à projet Tiers lieux. L'objectif est de cuisiner des repas accessibles et les proposer aux résidents des structures d'hébergement et hôtels.

Le Projet « Food Truck »

C'est pour cela que nous avons déposé le projet de Food Truck qui répond dans la logique de nos actions à un renforcement de notre action sur le Territoire.

En effet, l'Essonne comporte environ 25 centres d'hébergement social et cela sans compter les hôtels d'urgence utilisés par le centre 115. Cela représente à peu près 4 000 places, toutes structures confondues dont près de la moitié constituée de nuitées hôtelières. Ayant participé depuis la crise COVID aux réunions régulières téléphoniques organisées par la Préfecture de l'Essonne, le Secours fraternel entend proposer un apport original qui entre dans sa philosophie de ne pas séparer l'aide sociale de la promotion de la santé qui inclut la qualité de la nourriture proposée. L'équilibre alimentaire est au cœur du développement de l'enfant, et pour la santé des adultes. Le Secours Fraternel est associé par ailleurs à la Ligue contre le Cancer qui organise des ateliers cuisine et met à sa disposition la compétence de nutritionnistes dans le principe d'une politique de prévention bien comprise. La plupart des logements d'urgence ne disposent pas de moyens adaptés de « faire des repas » notamment à destination des enfants (qui ne sont pas des nourrissons).

Le Secours Fraternel pense que la distribution de colis alimentaires qui sont essentiels pour la survie, doit être complétée d'une offre de repas chaud, préparé à la demande et permettant une variété et une qualité gustatives, indispensables à une amélioration de la qualité de la vie et de la santé des populations précaires. Voilà pourquoi, à partir des produits alimentaires dont dispose son épicerie solidaire, complétée si besoin par des achats, le Secours Fraternel propose de mettre en place de manière régulière et alternée un « foodtruck » qui offrirait aux résidents des hébergements d'urgence, soit pour le déjeuner soit pour le dîner une offre adaptée de repas et de plats préparés et servis gratuitement ou, s'il s'agit de résidences étudiantes, éventuellement avec une participation symbolique

Extrait du Rapport d'activité 2020 du Secours fraternel

Le projet de food truck n'était pas opérationnel à Grigny à l'été 2022. Pour les résidents des hôtels, le projet des Mamas de Grigny propose une alternative en repas chauds.

Suite à la fermeture du Casino de la Gare s'est développé une offre alimentaire irrégulière autour de la gare (brochettes, Maïs grillées ou revente de produits). Les vendeurs dégageaient très peu de revenus et étaient également en situation de précarité. En s'appuyant sur l'expérience de l'association GRDR Migration citoyenneté développement, il a été proposé aux vendeurs de produits alimentaires à la sauvette de se réunir en association et de cuisiner des assiettes solidaires destinées gratuitement aux publics en précarité qui ne peuvent cuisiner (publics hébergés en hôtel ou sans domicile), et au tarif de 7€ pour les habitants et professionnels de la ville.

Depuis mars 2021, au sein de l'épicerie sociale, les femmes membres de l'association Les Mamas de Grigny commandent et achètent les produits auprès de l'épicerie à 10% de leur coût réel. Avec l'appui d'un cuisinier bénévole, elles préparent des repas et mettent en barquette. Le CCAS finance l'association pour 60 repas par semaine répartis sur 2 jours pour le public en précarité. Les 8 femmes bénéficient de formations pour consolider leur projet de monter un restaurant solidaire.

Les ménages sont orientés par le Programme de réussite éducative, les associations caritatives, les travailleurs sociaux. Ils sont appelés 2 fois par semaine pour récupérer des assiettes solidaires composées d'un plat chaud et d'un dessert. Les repas sont appréciés, il s'agit notamment de plats africains (maffé, tiep) qui correspondent aux cultures culinaires des cuisinières et des bénéficiaires.



Le projet fonctionne depuis mars 2021 et représente un investissement important pour le CCAS, soutenu également par des fonds France relance et une fondation privée. Les évaluations sont très positives parmi les 58 foyers (130 personnes) ayant bénéficié du projet.

D. UNE COORDINATION PORTEE PAR LE CCAS

Le Centre communal d'actions sociales de Grigny s'est positionné depuis 20 ans sur la question alimentaire, via la création de l'épicerie Intermède avec le Secours catholique en 2000. Il distribue également des aides financières sous forme de chèques d'accompagnement personnalisés (CAP) pour environ 20 000 € en 2021. En 2020, la Ville a mis en place une plateforme mutualisée pour la gestion logistique des ramasses des associations et pallier à la fermeture d'associations locales, à partir de son épicerie, pendant le Covid. **Le CCAS est donc à la fois opérateur et coordinateur de l'aide alimentaire à Grigny.**

En 2020, la directrice du CCAS et l'assistante sociale responsable du pôle Vie quotidienne ont participé à la formation Alim'Activ. Depuis mars 2021, **un poste de « chargée de mission lutte contre la précarité alimentaire » a été créé à mi-temps** et est occupé par l'ancienne directrice. Ce poste comprend la coordination de l'aide alimentaire, l'appui opérationnel à l'épicerie sociale et le suivi des actions de la réussite éducative.

Au printemps 2021, la chargée de mission a rencontré l'ensemble des acteurs et les a réunis en juin. Cette première réunion de coordination, animée par le CCAS, a réuni le Secours Fraternel, Jeunes Charity France, Branches de l'Espoir, la Croix-Rouge Française, les Restos du cœur, le Secours catholique, soit l'ensemble des opérateurs à l'exception du Secours populaire et de l'épicerie Coup de pouce. Elle a permis de présenter et compléter la synthèse du CCAS et de développer l'interconnaissance. En septembre 2021, une autre réunion a été consacrée au Soliguide et a réuni les acteurs associatifs ainsi que la CAF 91 et la Maison des solidarités. En avril 2022, la coordinatrice a présenté un bilan consolidé des actions au Bureau municipal. Les projets 2022 repérés par la coordination sont 1) la poursuite du projet de restaurant solidaire dans le foyer de retraités 2) la consolidation des liens entre les Fermes d'avenir (un regroupement de producteurs) et les acteurs sociaux.

La **mission de coordination** a permis, en un an et demi :

- Le **recensement des 11 structures** existantes sur la ville, la création d'une carte et d'une plaquette d'information pour les habitants avec les lieux et horaires d'ouverture ;
- L'**interconnaissance** entre les structures, le partage d'un diagnostic local ;
- La facilitation du **partage de denrées** ;
- La **facilitation de l'orientation** avec le partage des conditions d'accès, horaires et contacts ;
- La **mise à disposition de locaux** pour une nouvelle épicerie sociale, Coup de Pouce, qui était initialement basée à Viry ;
- L'**accompagnement d'un groupe de femmes « Les Mamas de Grigny »**, initialement cuisinières informelles à la gare, à monter une structure de traiteur destinée à des personnes hébergées en hôtel social (voir supra) ;
- Le montage d'un **projet de tiers lieu alimentaire/restaurant solidaire**, situé dans un foyer de personnes âgées (voir infra) ;
- Le **déblocage de problèmes logistiques ou opérationnels** (mise à disposition temporaires de locaux, prêt de véhicules, etc.).

Structures	Nombre de familles	Structures	Nombre de familles	Structures	Nombre de familles
Restos du cœur	552 familles	Coup de pouce	979 familles	Secours catholique	96 familles
Secours populaire	1876 familles dont 1300 fixes	Secours Fraternel	334 familles	Croix-Rouge	68 familles
Amitié franco-marocaine	70 familles	L'Intermède	124 familles	CCAS	270 demandes
Branches de l'espoir	100 familles				
Jeunes Charity France	500 familles				
Total	3098	Total	1437	Total	434

Tableau du CCAS de Grigny pour présentation en bureau municipal : fréquentation des 11 structures distribuant des denrées ou des chèques alimentaires

Mutualiser des locaux : un tiers-lieu alimentaire dans un foyer pour personnes âgées

Une étude est en cours autour d'un foyer-restaurant pour personnes retraitées géré par la Ville. Actuellement les repas sont livrés par la cuisine centrale (SIREV) et réchauffés sur place. Dans le cadre d'un investissement important pour créer une cuisine et l'équiper sur place pour les résidents, **la Ville souhaite mettre en place une cuisine partagée et la mettre à disposition les après-midis**, de 14h à 18h. L'objectif est de permettre à des habitants, logés à l'hôtel ou dans les logements à la découpe de Grigny 2 de venir cuisiner en quantité avec un équipement dédié. Un questionnaire a été transmis à 2 hôtels sociaux. La cuisine serait animée par la coordinatrice Aide alimentaire, avec un comité d'usagers dédié, et permettrait aussi un accompagnement collectif et un travail autour de l'alimentation et du lien social.

E. FREINS ET LEVIERS DE LA COOPERATION A GRIGNY



Faiblesse de l'offre alimentaire

- **Peu d'offre alimentaire de qualité sur la ville** : fermeture du supermarché gare et conflit autour de l'installation d'un Marché Frais en cœur de ville
- **Conflit entre le Leclerc de Viry et la Ville**
- **Offre locale peu adaptée aux habitudes alimentaires** du public (va à Paris pour trouver certains produits)

"statu quo"

- **Difficulté à construire des projets en commun malgré une participation à la coordination** : chacun construit sa réponse aux différents appels à projets
- **Aspect collectif essentiellement porté par le CCAS**
- Pas de liens avec la politique de renouvellement urbain ou l'agriculture urbaine : **"entre soi social"**



Il y a une marge de progression énorme pour mieux associer et faire participer les habitants, et vraiment partir de leurs besoins » CCAS



Effets de frontières

- **Pas de coordination sur le sujet alimentaire au niveau de l'agglomération ou avec les villes de Viry et Ris Orangis** qui ont les mêmes enjeux
- **Pas de participation du CCAS de Grigny à la coordination départementale** Essonne
- **Méconnaissance** du niveau départemental

Grande précarité des publics

- **Besoin de financements** complémentaires à ceux de la Ville
- **Difficulté à tenir les modèles économiques** pour les commerces ou les modèles solidaires, peu de personnes en capacité de payer un prix solidaire
- **Beaucoup de non recours**



Il y a des personnes qui ne viennent pas même s'ils ont besoin... pour pousser la porte des Restos, c'est un peu être au fond, ils sont un peu acculés. C'est pour ça que l'accueil c'est très important. » Bénévole, Restos



Orientation vers le "droit commun"

- Malgré les partenariats institutionnels de la Ville avec l'Etat, la CAF, le Département, la CPAM, **nombreuses ruptures de droits**



On a une convention entre la CAF et les Restos mais on n'arrive pas à avoir de référent, c'est difficile sans contact. » Bénévole, Restos



Ressources associatives limitées

- **Faiblesse des ramasses** : une seule grande surface sur le secteur
- **Age des bénévoles**, difficultés de renouvellement des bénévoles pour les associations traditionnelles (Restos, Secours populaire)
- **Temps difficile à trouver** pour les associations bénévoles
- **Locaux associatifs anciens ou peu adaptés**, difficulté à trouver des locaux pour les nouveaux acteurs



LEVIERS

Soutiens externes

- **Financements France relance pour GRDR** (actions Mamas) et sur projet de restauration solidaire et de Food Truck : ont permis le développement de nouvelles actions
- **Action de renouvellement urbain** prévue avec développement de l'offre commerciale et d'agriculture urbaine
- **Liens possibles avec les projets d'agriculture locale** (fermes d'avenir, merci raymond).
- **Participation du CCAS** à des collectifs franciliens et départementaux autour des épiceries



Récemment la coordination des épiceries sociales d'Essonne a été rassemblée par le Conseil départemental, ça permet de rencontrer d'autres épiceries. On a aussi adhéré au Collectif des épiceries sociales d'Ile-de-France et à l'ACTAS. C'est important de voir ce qui se fait ailleurs »
Assistante sociale, CCAS Grigny



Fonctionnement de la coordination très opérationnel

- **Diagnostic exhaustif et partage de l'information** aux associations, habitants et aux élus
- **Réunions d'interconnaissance** axées sur les besoins des associations : ramasses, orientations, locaux
- **Mise à disposition de locaux** transitoires
- **Action "traiteur solidaire" du CCAS**
- Vers un **projet commun avec le tiers lieu alimentaire** ?



La coordination locale ça apporte une lisibilité, ça permet de mieux orienter »
CCAS, Grigny, CDM Alimentation



Portage politique et moyens- dédiés

- **Mise en place de moyens par la ville** : création du poste de coordinatrice, engagements dans la formation action Alim'Activ, financement du traiteur solidaire et de l'épicerie
- **Suivi de la coordination par les élus**
- **Local du CCAS mis à disposition** avec épicerie sociale et cuisine, partagé avec le Secours catholique

Travail en proximité

- **Coordinatrice à Grigny depuis 13 ans** : très bonne connaissance du tissu local, bien identifiée, de plus en plus sollicitée, peut amener un soutien Ville
- **Bonnes relations entre associations et avec le CCAS**, travail dans la durée et en proximité pour entretenir et maintenir les liens
- Petite taille de la Ville facilite l'**interconnaissance** : peu d'acteurs à mettre en lien dans la coordination, possibilité d'agir en hyper proximité, de bien connaître les familles



On travaille avec Pole emploi, la CPAM, le Secours populaire, la Mairie aussi. On a des contacts à la Préfecture. Ça aide pour résoudre des difficultés. On a eu une permanence de la CPAM pour aider les personnes qui avaient pas de CMU » Bénévole, Restos du cœur



5. Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise

A. PORTRAIT DU TERRITOIRE

La communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (CACP) est issue du syndicat intercommunal de **la ville nouvelle, créée dans les années 70 pour désengorger Paris**, en créant une ville autour des villages de Cergy et Pontoise. Aujourd'hui l'agglomération rassemble plus de 210 000 habitants, dont plus d'un quart à Cergy, avec un pôle universitaire important. Cergy Pontoise (CACP) est située dans le département du Val d'Oise, un des départements les plus touchés par la précarité en Ile-de-France, avec un taux de pauvreté de 17% en 2019 (soit plus d'un habitant sur 6 qui vit sous le seuil de pauvreté).

Au sein de l'agglomération, **la pauvreté se concentre principalement dans les quartiers prioritaires (QPV)** : 1 personne sur 3 vit sous le seuil de pauvreté dans ces quartiers. Les villes de Cergy, Saint-Ouen-l'Aumône, et Pontoise réunissent 6 des 9 QPV de l'agglomération.

La **ville de Cergy cumule des difficultés** : elle est enclavée en termes de transport, et on y observe une concentration de la grande pauvreté (errance, campements), notamment autour de la gare RER Cergy préfecture, et une saturation des hébergements d'urgence. La ville est reliée à Paris via le RER A et la ligne L mais est peu reliée au reste du Val d'Oise (mieux relié à Pontoise), et ne sera pas couverte par le Grand Paris express.

Une partie de la population logée mais précaire se retrouve également en difficulté pour s'alimenter correctement : personnes âgées avec de faibles retraites, familles ou encore étudiants doivent sacrifier la qualité de l'alimentation au profit de la quantité ce qui engendre des conséquences sur la santé de ces publics.



La ville de Cergy est assez étalée, il y a 3 sorties d'autoroute, Cergy Grand Centre, Axe Majeur-Horloge et Les Hauts de Cergy, on a presque trois centres villes »
Directrice CCAS, Cergy.



Les personnes qui ont des difficultés au quotidien ne vont pas toutes à l'aide alimentaire, elles se débrouillent et du coup mangent mal ou sacrifient des repas. »
Responsable Solidarités et Politique de la Ville, CACP.

La précarité et le sans abris sont en

augmentation sur le territoire, notamment lié à la dynamique de logement. Les ménages aux budgets limités ne pouvant se loger à Paris ou en petite couronne se tournent vers la grande couronne, avec un impact sur les temps de trajet et la vie quotidienne important.

Dans le même temps, **le dispositif d'hébergement du département du Val d'Oise**, malgré un nombre de place conséquent et en nette augmentation (10500 places d'hébergement et de logement intermédiaire recensées en 2021⁸) **commence à se saturer**.

A Cergy, les **demandes de mises à l'abri au 115⁹** ont baissé fortement en 2020 pour augmenter fortement en 2021 et dépasser le niveau 2019. La part des demandes non pourvues a cependant fortement baissé sur la période, passant de 44% des demandes en 2020 à 28% en 2021, grâce aux dispositifs spécifiques mis en place pendant la crise sanitaire.

Les places ouvertes pendant le Covid ont été à nouveau restreintes et la situation en début de période hivernale 2022 est plus tendue. Le retour au « socle hôtelier », avec une limite à 2500 personnes en 2022 a augmenté le nombre de personnes à la rue, « il y a parfois jusqu'à 200 demandes par jour qui ne sont pas pourvues » (SIAO95).

En 2021, au sein de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, 4 286 ménages (6206 personnes) ont reçu une réponse négative, soit 17 personnes par jour selon les données du SIAO95.

En 2022, les **demandes non pourvues (en flux) ont augmenté de près de 200% sur le département par rapport à 2021**. 85% de ces demandes ont lieu sur la CACP, sur l'ensemble du département. A noter que les hôtels sociaux du Val d'Oise accueillent à 60% des personnes orientées par le 115 de Paris et du 93, dont les dispositifs sont plus saturés.

Pour Cergy		2019	%	2020	%	comparaison 2019		2021	%	Comparaison 2019	
Demandes de mise à l'abri	Ménages	12406	100%	8169	100%	-4237	-34%	14846	100%	2440	19,7%
	Personnes	23882	100%	14213	100%	-9669	-40%	30871	100%	6989	29,3%
Demandes non pourvues	Ménages	5409	44%	3051	37%	-6%		4169	28%	-16%	
	Personnes	8257	35%	3847	27%	-8%		6032	20%	-15%	

Tableau : Ansa – Données : SIAO95

“ **Le premier public en insécurité alimentaire ce sont les personnes en situation irrégulière, qui n'ont aucun droit. Les personnes à la rue, hébergées chez des tiers, à l'hôtel. On a beaucoup de places d'hôtels 115, de personnes qui viennent du Val d'Oise mais aussi du 92, 93, or on n'a pas les moyens d'accompagner ces personnes. La collectivité ne peut pas pallier à toutes les insuffisances de l'Etat** ». *Directrice CCAS, Cergy.*

B. UNE OFFRE D'AIDE ALIMENTAIRE IMPLANTÉE

Afin de répondre aux besoins de publics aux difficultés multiples, l'offre d'aide alimentaire sur le territoire est importante et variée : **toutes les communes disposent d'un service d'aide alimentaire**, soit une épicerie sociale soit un lieu pour les colis d'urgence, la maraude des Restos du cœur couvrant les petites communes. Il existe des accueils de jours, un accueil de nuit et des antennes de distribution d'aide alimentaire sur le territoire. Au sein de la

⁸ 2060 places d'hébergement, 8420 places en logement intermédiaires estimés. Ces places ne prennent pas en compte le logement solibail ni les hôtels.

⁹ Ces chiffres sont exprimés en flux, une même personne pouvant appeler plusieurs fois pour faire une demande

Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, **le SIAO95 a répertorié une vingtaine de points de distribution** proposant une action d'aide alimentaire (incluant les maraudes, mais pas les initiatives citoyennes ponctuelles). Les principaux acteurs impliqués à Cergy Pontoise sont l'association Espérer 95, qui anime un collectif de maraudes, l'association United, l'épicerie solidaire interassociative Le Maillon, à Cergy, les Restos du cœur, la Délégation Territoriale de la Croix-Rouge Française, la maraude de la protection civile, l'association Maranatha (association des familles protestantes), les épiceries Episol et Epices et Riz, le Secours Populaire. La maraude des Restos du cœur, très organisée, couvre 8 secteurs sur toute la semaine dont 4 communes de la CACP. Depuis 2022, l'offre s'est étoffée avec la Maraude d'intervention sociale et éducative (MISE) et un « bus solidaire » mis en place par Espérer 95. De petits collectifs liés aux paroisses, ainsi que la mosquée de Cergy et des collectifs de quartier viennent compléter cette offre d'aide alimentaire.

Les Restos du cœur sont très présents sur l'agglomération, via un centre de distribution basé à Osny et des maraudes quotidiennes sur plusieurs villes de l'agglomération (300 à 500 personnes rencontrées par semaine). Le centre de distribution d'Osny a accueilli, d'avril 2021 à avril 2022, 1 400 familles soit 3 800 personnes issues de toute l'agglomération, en majorité de Cergy. La fréquentation est en forte augmentation comparé à 2019 (plus de 20%), avec notamment de nouveaux publics, Ukrainiens et étudiants.

Lors des maraudes, des repas sont distribués, issus pour moitié d'un partenariat national avec la cuisine centrale de Sodexo, basée à Eaubonne (10 000 sur les 18 000 repas distribués). Les Restos du cœur vont vers les personnes à la rue et renseignent après chaque maraude le nombre de personnes rencontrées. Ces informations, collectées également auprès d'autres maraudes (Espérer 95, la Croix Rouge) sont transmises au SIAO 95 et permettent un suivi précis de l'évolution du public.

“ **A Osny, on échange beaucoup avec le Secours Populaire, notamment quand il y a du surstock on voit s'ils peuvent en donner. On sait qu'on n'assure pas 100% de la subsistance alimentaire, nos colis sont prévus pour 6 repas par personne et par semaine, donc il y a un partage. »**
Président, Restos du Cœur du 95.

L'association Le Maillon a été créée en 1996 à Cergy sur impulsion de la Ville afin de regrouper des associations spécialisées dans les actions de solidarité et mutualiser approvisionnements et distribution. La Croix Rouge Française, l'Entraide Protestante, Espérer 95, le Secours Catholique et le Secours Populaire Français ont créé une structure avec l'appui du CCAS. Cette structure s'est développée et est aujourd'hui axée sur l'insertion, autour d'une épicerie sociale ouverte 3 jours et demi par semaine toute l'année, une activité de revente de vêtements, une de recyclage de mobilier, ainsi qu'un potager d'insertion (15 000 m2 de maraîchage et 15 000 m2 de verger). Cette activité permet à l'association de rencontrer 400 familles par semaine, d'accompagner 1200 familles par an et d'employer actuellement 36 salariés en CDDI (contrat d'insertion).

“ **Les structures fondatrices ont joué le jeu et n'ont pas créé d'autre antenne à Cergy. »** Président, Le Maillon.

A Pontoise, l'association **Espérer 95** a repris l'épicerie sociale de la Ville, le **Pélican**, et développé quatre projets en parallèle : un **tiers lieux alimentaire** en ouvrant la cuisine de l'épicerie aux personnes hébergées en hôtel social, une **cuisine itinérante**, soit un espace cuisine situé dans un **bus solidaire** qui propose également un accompagnement médicosocial et un accueil, et enfin une **maraude (MISE)** avec un binôme de travailleurs sociaux allant vers les personnes le plus marginalisées. Les dispositifs itinérants couvrent Pontoise, Cergy et Saint Ouen L'Aumône. Le Pélican a été repris en novembre 2021 et le bus opère depuis Mars 2022.

L'offre d'aide alimentaire reste cependant hétérogène sur le territoire en fonction des communes, les petites communes bénéficiant essentiellement des maraudes des Restos et devant se déplacer pour bénéficier de colis.

“ *Aujourd'hui, à Cergy pontoise, il y a des pathologies liées à l'alimentation.* » *Cheffe de projet PAT, CACP.*

C. UN PAT AXE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'agglomération de Cergy Pontoise (CACP) co-porte depuis 2020 un PAT (projet alimentaire territorial) avec le Parc naturel régional du Vexin français.

Le PAT de Cergy-Pontoise s'articule autour de 5 axes :

1. Une **agriculture** ancrée dans son territoire local
2. Vers la **transition des systèmes agricoles** pour préserver la qualité des ressources (eau, sols, air, biodiversité) et de la santé en soutenant la création de filières locales, les circuits courts
3. Le soutien à la création de filières locales
4. Développement d'une **restauration collective locale** et de **l'accessibilité à tous** à une alimentation saine et de qualité
5. **Former et créer des emplois** pour les métiers de l'agriculture et de l'alimentation

A ce stade, il s'agit d'un PAT principalement tourné vers les questions agricoles, de circuit court, et d'aménagement.

“ *Concrètement, on n'a pas structuré du tout ces questions [sur la précarité alimentaire] encore, car il n'y a pas de compétence de l'agglomération sur les sujets sociaux, donc on a des difficultés à se positionner.* » *Cheffe de projet PAT, CACP.*

L'action sociale intercommunale est limitée à la gestion des quartiers prioritaires dans le cadre des contrats de ville, au portage d'une maison de justice et d'un conseil de santé mentale. La cheffe de projet PAT, également chargée du Plan Climat (PCAET), est rattachée à la direction Transition Ecologique et n'a aucun contact a priori avec les CCAS ou les services sociaux des communes. Les chargées de mission identifient des axes de travail mais ne savent pas précisément **comment relier la précarité alimentaire au PAT** et quelle serait la pertinence du niveau intercommunal sur ces sujets.

Pourtant, **les axes 4 et 5 peuvent relever d'actions favorisant l'accès de tous à l'alimentation.** La restauration collective n'est pas une compétence intercommunale, mais la CACP accompagne les communes qui tentent de rediriger les marchés vers un approvisionnement local. A noter que plus de 90% de la restauration collective est concédée au secteur privé au sein de l'agglomération. Il n'y a pas de visibilité sur la tarification sociale des cantines, qui est gérée par chaque commune.



Les liens sont plus évidents à faire [avec le PAT] sur les questions de santé, nutrition et d'éducation au goût qu'avec l'aide alimentaire. Comme il n'y a pas de coordination à l'échelle de l'agglomération, il n'y a pas de stratégie. En fonction de qui parle, le curseur de ce qu'est une alimentation de qualité n'est pas toujours placé au même endroit. »
Responsable Solidarités et Politique de la Ville, CACP.

L'axe 5 du PAT centré sur la formation et la création d'emplois offre des perspectives plus concrètes sur la lutte contre la précarité alimentaire. L'agglomération fait état d'une forte volonté de l'université de Cergy qui s'est organisée afin de proposer des paniers pour étudiants durant le covid grâce à un groupe de travail inter-établissement (Essec, Cergy Université). Les acteurs impliqués dans le PAT mènent une réflexion autour de la **précarité alimentaire chez les étudiants** (le CROUS, Cergy Université, le CD95). L'association CY Campus porte un projet sur l'alimentation étudiante.

L'association La Sauvegarde 95 propose la vente accessible de produits de saison et épicerie issus de circuits courts à travers l'organisation de marchés solidaires en pied d'immeuble. Cette association a lancé en 2020 l'atelier et chantier d'insertion « La récolte du Val d'Oise », permettant de créer des emplois pour les jeunes ainsi que de permettre à des familles aux revenus modestes d'accéder à une alimentation de qualité.



Le projet de la Sauvegarde est très intéressant mais le modèle économique est fragile, ils ont besoin du soutien des communes pour tenir. » **Responsable Solidarités et Politique de la Ville, CACP.**

Aujourd'hui, **le PAT est encore assez éloigné des acteurs sociaux** : les associations locales (Le Maillon, les Restos, Espérer) n'en ont pas connaissance, le sujet n'est pas évoqué au niveau départemental, le monde de l'aménagement et l'agriculture étant assez loin de celui de l'hébergement. Pourtant des « ponts » possibles existent, soit pour améliorer la qualité des distributions alimentaires (maraudes, colis, épiceries), soit pour favoriser les achats groupés dans les quartiers prioritaires, ou encore pour des actions d'insertion ou de formation.

D. UN APPUI FORT DU SIAO A LA COOPERATION LOCALE

La coordination départementale Aide Alimentaire mise en place en 2020 et pilotée par la DDETS réunissait l'ARS, la CAF et les têtes de réseau associatives. Elle donnait une vision statistique et permettait d'aborder certains sujets liés aux compétences de l'Etat telles que l'hébergement et les campements. Certains acteurs déplorent qu'elle ne soit plus réunie. En effet **la DDETS95 n'a pas réuni d'instance dédiée à l'aide alimentaire sur le département en 2022**, principalement par manque de ressources humaines internes et une concentration en 2022 sur l'urgence du conflit en Ukraine. La partie « aide alimentaire » est gérée en direct avec les associations (suivi des financements France relance) ou **délégée en partie au SIAO 95 sur son volet « information »**.

L'association Espérer 95 porte le SIAO 95 (le 115), la PASH (l'accompagnement social des ménages à l'hôtel) ainsi que de nombreux lieux d'hébergement, des maraudes et des projets de service itinérants (voir plus haut). Elle joue un rôle important sur ces sujets.

Le SIAO 95 a un rôle de coordinateur : il anime la Coordination de Veille Sociale au niveau départemental. Ce lieu d'échange d'informations et d'interconnaissance des acteurs de la veille sociale se réunit chaque trimestre. Les accueils de jour/nuit et maraudes y évoquent parfois la question alimentaire. Ce temps de rencontre entre partenaires est apprécié. Le SIAO s'est doté également **d'un service statistique performant** qui travaille étroitement avec l'ensemble des acteurs pour rassembler et diffuser un grand nombre de données de suivi.

Le SIAO produit donc pour le Val d'Oise deux documents clé qui contribuent à la coopération des acteurs :

- **Une « fiche navette » hebdomadaire**, rassemblant les statistiques sur le nombre de personnes rencontrées en maraude, les principales problématiques soulevées, le nombre de repas distribués, et une liste à jour des lieux d'aide alimentaire, des accueils de jour/nuit, avec les horaires d'ouverture et le contact des référents, transmise à une liste de 1600 partenaires.
- **Un « bulletin mensuel »**, transmettant les infos de l'Etat, des acteurs régionaux ou départementaux, des associations et partenaires du secteur hébergement. Sont transmis notamment les appels à projets, les évolutions réglementaires ou encore des tribunes libres d'acteurs associatifs. Ce bulletin contient aussi une rubrique « agenda » avec les lieux et dates des diverses réunions de coordination.

Ainsi, le SIAO se révèle un **important pourvoyeur de données précises de niveau communal** à partir de l'échelon départemental. Le bulletin mensuel et la fiche navette sont connus et appréciés des acteurs du terrain, associatifs et communaux : ces outils permettent de mettre en place une coordination sur les ouvertures et fermetures ainsi que sur les horaires, informations primordiales pour les bénévoles et travailleurs sociaux pour qui il est important d'orienter vers un dispositif ouvert et adapté aux besoins. La fiche est un moyen utilisé et partagé car elle permet d'agréger l'information et de la diffuser.



Ce n'est pas très contraignant pour nous parce qu'on a mis en place une remontée de données depuis des années. C'est un fichier Excel partagé rempli en temps réel, les bénévoles ont un droit d'écriture et le 115 a un droit de lecture. On s'en sert beaucoup.» **Coordinatrice Maraudes, Les restos du Cœur 95.**



Il n'y a rien de pire pour un public de rue que de se retrouver devant une forte fermée. Quand on oriente on crée de l'espoir et de l'attente, c'est très important pour nous de les orienter sur un dispositif ouvert et adapté à leurs besoins » **Bénévole, Les Restos du Cœur 95.**



Il n'y a pas de coordination [départementale] en tant que telle, mais on n'est pas loin, l'info est agrégée, partagée. On attendait que l'Etat prenne la main sur la précarité alimentaire car les budgets des collectivités sont très contraints. » **Responsable politique de la ville**

A noter que **l'interaction entre le système existant mis en place par le SIAO et celui du Soliguide** fait l'objet de discussions et de frustrations de la part de certains acteurs qui doivent remonter des données dans différents systèmes. Pour d'autres, ils sont complémentaires.



Je considère que les infos les plus fiables sont celles de la fiche car je sais qu'Adam [Chargé d'observation sociale au SIAO et coordinateur veille sociale] veille au grain, alors que le Soliguide est à la charge des assos ». **Bénévole Les restos du cœur 95.**



C'est un peu fastidieux mais je me force à le remplir [le Soliguide], c'est utile pour les personnes car elles ont toutes les associations autour d'elles. » **Président, Les Restos du Cœur 95.**

Le **Pôle Ressources 95** est également un lieu de coopération, axé sur les quartiers prioritaires, qui permet l'échange de pratiques et la discussion entre acteurs, avec des réunions mensuelles et des temps de capitalisation et de réflexion autour des actions en quartiers prioritaires. En 2021, un cycle autour du développement durable a consacré une journée à la précarité alimentaire. La « coopérative nutrition 95 » a également été valorisée auprès des coordinateurs CLS du département.

Enfin, la **coordination SDF mensuelle regroupe les acteurs des maraudes au niveau de l'agglomération Cergy Pontoise**, rassemblés par Espérer 95. Ce temps d'échanges régulier permet d'échanger sur les situations des personnes rencontrées, les dispositifs en place et de répartir les temps d'action. Les professionnels et bénévoles y participent.



Pour les maraudes, Espérer 95 coordonne, on travaille beaucoup avec eux, et la protection civile, la Croix rouge. Le but c'est de pouvoir répondre tous les jours et ne pas avoir des plages où c'est le désert et d'autres jours où il y aurait trop. » Coordinatrice maraude, Les Restos du cœur 95.

E. UNE COORDINATION RECENTE A CERGY

Face au foisonnement d'actions solidaires nées du confinement, **le maire de Cergy a souhaité instaurer une coordination locale**, recentrée sur l'aide alimentaire. Le CCAS a invité une vingtaine d'associations en février 2022 en visio pour lancer une coordination locale.



Pendant la crise covid on a beaucoup entendu parler d'actions de solidarité alimentaires qui se sont développées mais qui ne sont pas institutionnalisées. Il y avait un producteur qui venait distribuer ses patates en vente directe le lundi dans les quartiers, par exemple. » Cheffe de projet PAT, CACP.

La réunion de lancement en février a réuni 14 associations ainsi que le Maire et l'adjoint aux solidarités. La participation était très active mais la seconde réunion du 14 mai en présentiel n'a réuni que 6 associations. Néanmoins les échanges, plus poussés, ont permis d'informer sur l'habilitation (présentée par le Maillon) et de créer des groupes de travail autour de 4 problématiques : la mobilisation des bénévoles, la mutualisation de matériel, l'orientation des publics vers les travailleurs sociaux et les critères d'accès aux services. Les retours des associations étaient globalement positifs, le frein le plus souvent évoqué étant celui du temps passé et des modes de réunion (visio, présentiel).

En dehors de ces temps institutionnalisés, les associations sont régulièrement en lien afin d'assurer l'objet de leur mission.



On s'est rendu compte que beaucoup d'associations s'étaient peu interrogées sur l'orientation, connaissaient mal le tissu des acteurs sociaux, ne savaient pas qui solliciter en dehors du CCAS. » Directrice du CCAS, Cergy.



Les réunions de coordination c'est assez chronophage donc tous les bénévoles n'ont pas envie d'y aller. » Bénévole, Les Restos du Cœur 95.



Dans la mesure où il n'y avait pas d'objectif très précis, ça a mis un peu de temps à démarrer. Là le périmètre est plus clair, même s'il y a moins d'associations. On est avec les structures qui acceptent de partager leurs informations et de dire la vérité de ce qu'elles font. [...] ça peut mener à de nouvelles activités. » Président, Le Maillon.



La coopération peut toujours être améliorée mais pour avoir échangé avec d'autres responsables, à Cergy on est privilégiés, [...] il y a une volonté de faire un maillage serré d'entraide. » Responsable maraude, Restos du cœur 95.

Les contrats locaux de santé

Les **Contrats locaux de santé** sont passés entre une ville avec des quartiers prioritaires et l'Association régionale de santé. Signé pour 6 ans, un Comité de pilotage suit les axes et actions définies dans le contrat. A Eragny, commune de 18 000 habitants avec 2 quartiers politique de la ville et membre de la CACP, le CLS réunit la Ville, la Pedec, l'ARS, le Conseil départemental, la CAF, la CPAM, la Sauvegarde, des mutuelles, la Ligue contre le cancer, le Centre de dépistage : une trentaine d'acteurs sont concernés. Les actions se concentrent sur l'accès aux droits, l'accès aux soins, la santé mentale et la lutte contre les addictions. Les questions d'alimentation sont traitées dans une fiche action et financent des « **ateliers sur l'équilibre alimentaire** ». Ces ateliers, animés par l'association Globe-croqueurs, réunissent une douzaine d'habitantes pour « **cuisiner un repas à moins de 2€** ». En 2022 ils sont complétés par des cycles de « causeries thématiques » dans les centres social des quartiers. L'animation est assurée par une diététicienne, il s'agit d'aborder les comportements alimentaires de façon non stigmatisante et très pratique, en cuisinant en commun. Les ateliers sont très appréciés et principalement fréquentés par des femmes. La Ville de Cergy a également mis en place de nombreuses actions de sensibilisation dans le cadre de son CLS.

F. FREINS ET LEVIERS DE LA COOPERATION A CERGY PONTOISE



Niveau départemental inégalement investi

- **Pas de réunion de l'instance départementale de coordination** depuis 2020
- **Peu de croisement** entre les démarches à Cergy, Roissy Pays de France

Temps de l'urgence et de la coordination

- **Temps long pour organiser l'animation**, la coordination (CCAS)
- **Temps difficile à trouver pour les associations bénévoles** prise par l'urgence
- Contexte d'**augmentation des publics à la rue**

Compétence sociale intercommunale limitée



Renforcer la cohésion sociale est un axe fort du projet de territoire de Cergy-Pontoise, mais il n'y a pas de compétence spécifique de l'agglomération sur ces questions d'alimentation en dehors des projets de cohésion sociale ou santé qui peuvent s'inscrire dans le cadre du contrat de ville» Responsable Solidarité et Politique de la Ville, CACP



Réticences de certaines associations

- **Crainte de perdre son autonomie**
- **Crainte de perdre son public**
- **Cultures professionnelles différentes entre bénévoles et institutionnels** (a fortiori collectifs jeunes et/ou collectifs religieux)
- **Effets de concurrence** sur les subventions ou les locaux



Il y a des assos qui ne tiennent pas à rentrer dans quelque chose où on doit changer ses pratiques, on doit distribuer selon les normes, avoir des responsabilités» Président, Le Maillon.



PAT peu mobilisé sur l'axe « justice sociale » et peu connu

- **Méconnaissance entre acteurs** agroalimentaires, environnement, et sociaux ou caritatifs
- **PAT axé circuits courts, restauration collective et tourisme coporté par le Parc naturel**
- **Associations ne connaissent pas le PAT**



Il faut trouver le bon équilibre entre une bonne dynamique et ne pas les épuiser. (...) On gagnera en efficacité s'il y a de la confiance» Directrice CCAS, Cergy.





LEVIERS

Rôle de soutien et d'appui du SIAO95 (Espérer 95)

- Habitude de **remontée de données régulières** pour maraudes et têtes de réseau
- Recensement fin et régulier
- Information partagée
- Fiche navette hebdomadaire
- Bulletin mensuel

Un fort potentiel sur le territoire

- « **Ville au milieu des champs** » et **pôle universitaire** : **potentiel de développement** d'actions importants dans le cadre du PAT
- **Contrats locaux de santé** peuvent financer des actions Alimentation en QPV
- **Mise en lien de la sphère agricole locale et des acteurs de l'aide alimentaire**
- **Actions lancées sur la précarité étudiante** avec le pôle CU

Coordonnations existantes

- **Maillage existant** avec 1 épicerie par commune et 1 épicerie inter-associative à Cergy
- **Coordination Maraudes mensuelle** sur l'agglomération avec professionnels et bénévoles

Financements de projets fédérateurs

- **Projet accès aux droits / santé / alimentation** porté par Espérer sur les 3 communes (Bus)
- **Marchés solidaires** de la Sauvegarde en bas d'immeuble : Insertion et circuits courts
- Développement de **projets d'insertion autour de l'alimentation**, financements Etat (Tiers lieux)

Dynamique politique et associative

- **Implication des élus et du CCAS** dans le lancement de la **coordination** à Cergy
- **Associations bien implantées et organisées** : Le Chainon, le sRestos, Espérer, United, Sauvegarde
- **Interconnaissance** des acteurs institutionnels et associatifs
- **Pôle ressources 95** : lieu d'échange au niveau départemental



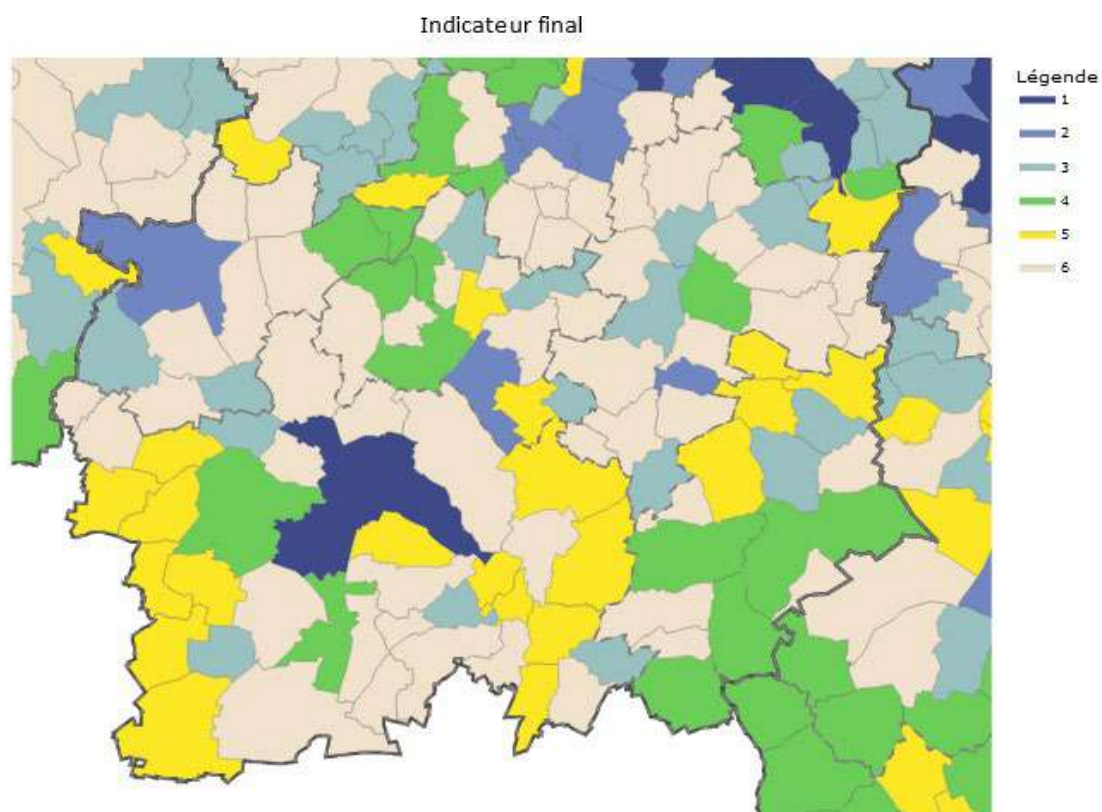
Je considère qu'il y a une bonne dynamique associative sur la ville. On coopère (...). Il y a un esprit de partage à Cergy, c'est lié à la ville nouvelle, ça empêche qu'il y ait des notables qui bloquent tout au local. » Président Le Maillon



6. Sud-Essonne

Seuls 3 entretiens ont pu être réalisés dans le Sud-Essonne, avec le coordinateur du PAT, le chef de projet Contrat de ville à la CAESE et un élu local. Des informations complémentaires de la Ville et des associations auraient permis un regard plus approfondi.

A. PORTRAIT DU TERRITOIRE



Typologie des communes du Sud Essonne sur le site du Diagnostic Précarité alimentaire en Île-de-France – Ansa-Crédoc

Le territoire du Projet alimentaire territorial Sud Essonne (le PATSé) est très étendu : il regroupe 64 communes et trois intercommunalités. La Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix, la Communauté de communes Entre Juine et Renarde et la Communauté d'agglomération de l'Etampois Sud Essonne (CAESE) se sont associées pour faire émerger un système alimentaire local en déposant un projet de Projet alimentaire territorial commun en 2021. Situé à 50 km de Paris, **le territoire est à dominante rurale**, avec seulement deux villes de plus de 10 000 habitants (Dourdan et Etampes). Il s'organise autour de cinq bassins de vie : Etampes, Dourdan, Saint Chéron, Etrechy et Angerville, et un axe routier : il est traversé par la N20 et par le RER C. Les commerces sont situés le long des 9 arrêts du RER C.

Avec un taux de pauvreté de 13,3% (INSEE, 2019), le territoire se situe dans la moyenne francilienne, l'agglomération d'Etampes étant plus concernée par la précarité que les deux communautés de communes, avec **deux quartiers prioritaires** : Le Plateau De Guinette et La Croix De Vernailles, dont le dernier est particulièrement excentré et connaît un fort taux de pauvreté (48,5%).

La mobilité est une problématique qui concerne l'ensemble de ce territoire rural où il semble **indispensable d'être véhiculé**. Ainsi, le coût d'une voiture (achat, entretien, assurance et essence) s'ajoute aux difficultés connues par certains ménages précaires.

Sur l'ensemble du département, la part des allocataires dont le revenu est composé à 50% de prestations sociales s'élève à 16,8% (données CAF), ce qui est le taux le plus bas des territoires étudiés dans ce diagnostic. La part des personnes au chômage dans la population est de 5 %. **Ainsi, la moyenne globale n'est pas alarmante mais les publics précaires sont principalement concentrés dans les quartiers prioritaires.**

A Etampes, le public fréquentant les structures d'aide alimentaire est varié : familles monoparentales, personnes en emploi, à la retraite. Ce public précaire est issu de toute l'agglomération malgré des difficultés pour se rendre dans les lieux de distribution, à cause d'une faible desserte des transports en communs.

Un public moins visible est celui des petites communes aux franges de l'Ile-de-France (en jaune sur la carte). Ces communes sont principalement situées à l'est et à l'ouest de l'agglomération d'Etampes : de Saint Escobille à Angerville et de Bouville à Blandy. Ces communes de 100 à 600 habitants (sauf Angerville avec 4000 et Pussay 2000), **cumulent des difficultés de santé, des revenus faibles et un moindre accès à l'offre alimentaire.** Dans ces communes faiblement peuplées les personnes qui rencontrent des difficultés financières sont plus éloignées des services sociaux. Il peut s'agir de familles, notamment en cas de divorce et de décohabitation, qui se retrouvent en difficulté pour payer leur crédit, ou encore de personnes âgées avec de petites retraites. Les habitants de ces zones rurales se trouvent également fortement impactés par les augmentations du coût de l'énergie (pour payer le chauffage et l'essence) ou lorsqu'elles perdent de la mobilité (âge, handicap).

B. UNE OFFRE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE TOURNEE VERS LES FILIERES LONGUES

D'après le diagnostic du Projet alimentaire territorial Sud Essonne (PATSE), **58% des communes du territoire n'ont aucun commerce alimentaire.** Ceux-ci sont situés dans les bourgs et le long des axes du RER C, et seules 14 communes disposent d'un marché de plein vent. En tendance générale, sur le département du Sud Essonne, l'approvisionnement se fait via l'offre alimentaire classique (GMS, marchés). L'accès à cette offre nécessite un véhicule.



En termes de commerces sur le territoire, il y a ce qu'il faut si on a une voiture. Pour se rendre à Dourdan ou à Etampes depuis une commune rurale, sans voiture c'est compliqué, il y a peu de bus. Certains quartiers d'Etampes aussi sont très éloignés des commerces. » Chargé du PAT, CAESE

La production locale est destinée en majorité à des filières longues via des coopératives agroalimentaires, elle n'est pas tournée vers le local : 70% du territoire est composé de surface agricole exploitée par près de 500 producteurs, **très majoritairement de la grande culture céréalière** (405 exploitations), des cultures industrielles de betterave et moutarde. Il existe quelques exploitations maraichères (26) ainsi que de l'élevage.

Il existe néanmoins de façon minoritaire une offre alimentaire « en circuit court », qui se développe et est recensée par le PATSé¹⁰. Une quarantaine d'exploitations commercialisent en circuit court, soit via de la vente directe (fruits et légumes, œufs) soit via un système d'AMAP ou des épiceries locales. A Pussay, le maraîcher fournit trois AMAP, à Pussay et à Angerville (à 10km de Pussay). Ce système d'approvisionnement fonctionne bien sur le territoire et a connu un fort succès pendant le Covid.

Cette offre n'est **pas nécessairement accessible aux ménages à revenus faibles et semble peu connectée avec les quartiers prioritaires** d'Etampes. Par exemple le prix du panier maraîcher de Pussay s'élève à 20€, celui du demi-panier à 10€, et varie en fonction de la saisonnalité. Le maire estime que le prix est très correct pour la quantité, qu'il est équivalent au marché même si « *les gens disent que c'est cher* ». Ce type de paniers est assez contraignant puisqu'il n'y a pas le choix du type de légumes ou de la quantité.

A noter que **le glanage**, soit la récupération de légumes après récolte, est une pratique répandue sur le territoire.



Patates, oignons, ail, une fois que les agriculteurs ont récupéré la première récolte, on a le droit de venir glaner, c'est la loi. On glane beaucoup par ici. » Maire de Pussay.

C. UNE OFFRE D'AIDE ALIMENTAIRE CONCENTREE DANS LES BOURGS

L'offre d'aide alimentaire, au vu de la population, semble assez réduite. Le Crédoc recense 13 points d'aide alimentaire répertoriés dans 7 des 64 communes, pour une population de 108 043 habitants.

A l'échelle de la CAESE, on trouve principalement :

- Le Secours Populaire
- La Croix Rouge (Colis alimentaire à Pussay, quartier Guinette)
- Les Restos du Cœur
- Revivre (création de paniers pour des personnes en précarité sociale – colis d'épicerie)
- Le Secours Catholique

A Etampes, **les points de distribution sont concentrés dans les quartiers prioritaires.** Le Secours Populaire Français, la Croix Rouge et les Restos sont dans des locaux mis à disposition par la Ville.

Le développement de solutions pour les personnes isolées est difficile car les personnes n'osent pas toujours demander de l'aide pour des questions alimentaires, elles seront plus enclines à évoquer des questions de chauffage ou de mobilité. La crainte d'être vu ou jugé par les autres habitants peut freiner les recours dans des villages ou des quartiers où les voisins se connaissent. Enfin, l'alimentation proposée dans les distributions ne correspond pas toujours au public qu'elle a pour objectif de soutenir.

¹⁰ Voir <http://www.patse.fr/> ainsi que le site de la CAESE : <http://www.etampois-sudessonne.fr/fr/information/5128/marches-alimentaires-circuits-courts>



L'offre alimentaire existe mais n'est pas très diversifiée. Les produits exotiques ne sont pas là, ce n'est pas la même qualité. Les personnes vont à Grigny, à Montrouil ou à Château rouge à Paris pour acheter certains produits. Il y a un gros besoin sur les produits infantiles aussi, malgré la volonté des associations d'y répondre. » Chef de projet Contrat de ville, CAESE.

Même s'il n'existe pas de coordination formelle, **des projets solidaires ont pu être réalisés en interassociatif**. En 2020, l'association AUDEO91 a rassemblé les Restos, Secours Populaire Français, La Croix Rouge et des associations de quartier à Etampes autour de son projet de « réveillon de la solidarité ». Toutes les associations ont participé, à la fois financièrement et via leurs bénévoles pour engager des restaurateurs qui ont préparé des repas de nouvel an, distribués par les bénévoles.

Focus sur : les Potagers du Télégraphe, chantier d'insertion

Les potagers du Télégraphe permettent la réinsertion d'hommes et de femmes en difficultés sociales à travers deux activités :

- Le maraîchage avec la production de légumes, fruits et plantes aromatiques ;
- La réhabilitation et l'entretien des espaces verts et naturels.

Les salariés en insertion sont intégrés aux activités de production. L'association leur permet d'être suivi, accompagné et permet à des demandeurs d'emploi en grandes difficultés sociales et/ou professionnelle d'accéder à la formation.

Les légumes récoltés sont distribués à un réseau d'adhérents sous forme de paniers hebdomadaires.



Moi j'avais un problème avec des jeunes de ma commune, je les ai envoyés au Potager du Télégraphe. Ils insèrent des jeunes en désocialisation avec du maraîchage. » Maire de Pussay.

Focus sur : le bus itinérant des Restaus

Les Restos du cœur de l'Essonne ont déposé un projet dans le cadre de France relance de « **centre itinérant** ». L'objectif est de sillonner les petites communes de Sud Essonne qui n'ont pas de solution d'aide alimentaire avec un bus équipé pouvant distribuer des produits secs et frais, et disposant d'un espace pour accueillir et accompagner les personnes. La « tournée » a été prévue en lien avec l'Association des maires ruraux et en s'appuyant sur les données du diagnostic du Crédoc, transmises à l'été 2022. Nous n'avons pas pu contacter l'association pour avoir plus de détails à la rentrée 2022 mais lors de la réunion départementale, des difficultés liées au délai de livraison du bus ont été évoquées.

D. LE PAT : UN AXE « JUSTICE SOCIALE » PEU PRIORITAIRE

Le Projet alimentaire territorial Sud Essonne est récent, et c'est **le premier projet qui réunit les trois intercommunalités**. Le chargé de mission est arrivé en septembre 2021. Le PAT initialement déposé était principalement axé sur les enjeux agricoles, mais les enjeux de précarité alimentaire émergent petit à petit.

Les travaux du PAT sont suivis par **les 3 présidents des intercommunalités**, qui **ne sont pas les maires des villes les plus importantes** : Il n'y a donc pas d' élu d'Etampes ni de Dourdan au comité de pilotage du PAT. Ce **comité de pilotage du PAT** inclut :

- Les Présidents des 3 intercommunalités : les maires de Saint Chéron, Villeconin et Angerville
- Les vice-présidents délégués à l'agriculture
- La Chambre d'agriculture de l'Essonne
- La DRIAAC (1 fois)

Les chargés de mission du PAT et de la politique de la Ville travaillent dans les mêmes locaux au niveau de l'agglomération d'Etampes, mais le fonctionnement reste encore « en silo » : **la gouvernance du PAT réunit essentiellement des acteurs de l'agriculture**. « Lutter contre la précarité alimentaire » constitue bien un des 4 axes du PAT mais la priorité a été placée, comme pour beaucoup de PAT, sur la promotion et valorisation de la production locale.

Toutefois, une réflexion est en cours afin de renforcer cet objectif. **Suite à sa participation à la Coordination Aide alimentaire de l'Essonne, les EPCI du PAT ont participé à la construction d'un projet avec des acteurs sociaux et insertion du territoire pour réaliser des ateliers cuisine** dédiés aux publics en précarité. Le projet a été déposé auprès de la DRIAAC en juin 2022 dans le cadre d'un appel à projet de soutien aux PAT franciliens.



Pour le PAT Sud Essonne, la justice sociale s'inscrit dans les enjeux mais ça a moins de place que les enjeux de restauration ou agricoles. Le diagnostic régional et la réunion de coordination Essonne tombent bien dans le calendrier, car c'est le moment où on réfléchit aux actions. »

Chargé de mission, PAT CAESE

L'action prévoit des ateliers à destination de personnes en situation de précarité, pour récolter des légumes et les cuisiner sur place. L'Etat financerait 40% des dépenses (achat de denrées, assurance pour la cuisine, temps du cuisinier et temps de visites). Le projet devrait être déployé courant 2023 (avril-août).



L'idée [du projet] est de passer par des acteurs de l'aide alimentaire qui se sont montrés intéressés lors de la réunion au département mais également par les producteurs volontaires du PAT sud-Essonne. L'association Horizons91 dispose de cuisines pédagogiques pour mener les ateliers. »

Chargé de mission, PAT CAESE.



C'est très intéressant pour nous d'y être, car ça va totalement dans le sens du PAT de faire des alliances au-delà des partenaires habituels. Ça m'a permis de rencontrer plusieurs acteurs de l'aide alimentaire en une seule fois. »
Chargé de mission, PAT CAESE.

Le PAT Sud Essonne est peu connecté avec les autres PAT du territoire. Cependant, le chargé de mission a été contacté par le Réseau rural, porté par le Ceresco et réunissant les PAT d'Ile-de-France. Le chargé de mission a apprécié d'avoir été contacté par la DDETS de l'Essonne pour participer à la coordination départementale.

Focus sur : la Restauration collective

La **restauration collective est un axe clé du Projet alimentaire territorial**, principalement sous l'angle de l'approvisionnement. Un diagnostic de la restauration collective est en cours. L'objectif est que les producteurs agricoles locaux puissent fournir la restauration collective locale et répondre aux appels d'offre de ce secteur, pour garantir un approvisionnement local prescrit par la loi Egalim. Le premier diagnostic estime **qu'1,8 millions de repas par année sont distribués aux scolaires**, or en théorie, la surface agricole du territoire pourrait produire tous les fruits et légumes nécessaires.

Pour relier la production agricole à la restauration scolaire, le PAT prévoit l'intervention d'agriculteurs dans les cantines ou encore le lien avec la Légumerie départementale en projet (portée par le Conseil départemental de l'Essonne). Une étude plus poussée sur la restauration collective sera également l'occasion de voir si toutes les communes pratiquent la tarification sociale. L'attention est portée sur les marchés et les relations avec le prestataire. Dans la commune de Pussay, le travail sur les approvisionnements a permis que 70% des repas de la restauration collective proviennent de l'agriculture biologique (supérieur aux 50% prescrits par la loi Egalim).

Actuellement, le système de restauration scolaire est **délégué à 4 sociétés privées**. 1 seule cantine sur 64 fonctionne en régie directe avec une cuisine équipée, et la ville d'Etampes dispose d'une cuisine centrale.

Pour les élus et maires de petites villes, **la cantine est un sujet d'importance auquel les habitants sont sensibles. C'est un poste budgétaire important pour les petites communes**, et beaucoup d'habitants ont des attentes fortes sur la qualité des repas pour leurs enfants.



Pour certains, ils font qu'un repas par jour donc le repas à la cantine il faut qu'il soit bon. » Maire de Pussay.

Le maire de la commune de Pussay porte un **projet de cantine centrale en régie directe**, mais fait état de difficultés à convaincre les autres élus de participer et cofinancer ce projet. Pour être rentable, la cuisine devrait produire 1000 à 1500 repas par jour. Or actuellement, la ville de Pussay n'a pas besoin de plus de 500 repas par jour et passe par un prestataire de service. Un tel projet « ne peut pas être porté par une seule commune de 2000 habitants ».

La restauration collective est également un levier pour la participation citoyenne : elle intéresse les habitants.

“ *J’ai créé une commission alimentation, on crée les repas, il y a une diététicienne, on interroge les enfants aussi sur ce qu’ils aiment ou pas. On est souvent surpris. » Maire de Pussay.*

Le projet alimentaire territorial relie 3 intercommunalités, qui n’ont pas nécessairement les mêmes enjeux stratégiques, la CAESE étant plus touchée que les autres territoires par les problématiques de précarité. Les intercommunalités sont portées politiquement par des maires de plus petites communes, le plus souvent liés au secteur agricole. D’après un élu local le PAT est vu plus comme un outil pour financer des études techniques (sur la restauration, les usages agricoles) et promouvoir les achats locaux que comme un « projet de territoire à vocation systémique ».

“ *Les élus le prennent comme une étude parmi tant d’autres, ça ne crée pas une vision commune. » Maire de Pussay.*

En effet, par sa volonté de développer le maraîchage et relocaliser les filières, **le PAT questionne le système agricole actuel** et invite à la transformation des exploitations céréalières. Dans la pratique, les maires rencontrent des difficultés pour accéder au foncier pour des usages agricoles différents.

Le PAT n’est pas relié actuellement à l’aide alimentaire ni à la politique sociale, pourtant, à travers la restauration collective à tarif social, la promotion du glanage et des circuits courts, le maraîchage d’insertion, des projets d’aide alimentaire itinérante, et la présence d’acteurs bien implantés (Potagers du Télégraphe, Revivre), le territoire a un fort potentiel pour développer des projets axés sur la qualité des denrées et l’aller vers.

Les **freins à la coopération identifiés par l’Ansa dans le Sud-Essonne semblent principalement d’ordre politique**. Les relations entre l’agglomération du Sud Essonne et la ville centre d’Etampes sont marquées par un conflit avec le Maire, notamment autour de la politique de la ville et la gestion des quartiers prioritaires¹¹. A noter que des violences à l’encontre des candidats¹² ont eu lieu en amont des élections municipales de 2022, les acteurs locaux pouvant donc difficilement exprimer une parole libre dans ce contexte.

Les questions d’insécurité alimentaire pourraient être abordées via le PAT, mais l’échelon est très large (3 intercommunalités), ou dans le cadre du Contrat de ville, dont les axes sont en cours de construction par la CAESE, en lien avec la Ville d’Etampes. L’émergence d’une dynamique citoyenne ou interinstitutionnelle, en élargissant les acteurs concernés, pourrait permettre de dépasser les conflits politiques locaux.

¹¹ Source : *Les échos*, juillet 2021, Essonne : le torchon brûle entre Etampes et l’agglomération

¹² Source : *Médiapart*, février 2020, Dans l’Essonne, un « système mafieux » surgit à la veille des municipales



FREINS

Une gouvernance à consolider entre agglomération et ville centre.

- **Relations complexes** entre l'agglomération CAESE et la ville centre autour de la **gestion des quartiers prioritaires**
- **Un climat pas toujours propice** à la discussion entre associations



Je travaille sur le contrat de ville, on a besoin de travailler avec tout le monde. 300 habitants ont contribué au Contrat. » Chef de projet Contrat de ville, CAESE



Pas d'accord politique autour du PAT

- **Les 3 agglomérations qui portent le PAT n'ont pas les mêmes enjeux politiques**
- Le PAT implique une **transformation des pratiques des agriculteurs**
- Difficulté des communes présentes d'accéder au **foncier** pour lier agriculture et enjeux sociaux



Le nerf de la guerre, c'est le foncier. Et en Sud Essonne il appartient aux agriculteurs » Maire de Pussay.



PAT peu mobilisé sur l'axe « justice sociale »

- **Difficulté à sortir du champ d'action de l'agriculture**
- **Méconnaissance réciproque des acteurs** du secteur social et du secteur agroalimentaire
- **Pas ou peu de liens avec les autres PAT** (pas d'échanges)



Il y a une problématique de défiance entre la ville et les associations, une peur de perdre les subventions. » Chef de projet Contrat de Ville, CAESE

Ruralité et faible densité

- Territoire très étendu, une **difficulté à atteindre les petites communes** pour tous les acteurs
- **Temps de déplacement**, difficulté à mobiliser à échelon Sud Essonne
- Le PAT rassemble 3 intercommunalités or **la coordination sociale se fait plutôt au niveau communal**
- **Difficile articulation des actions de l'Etat, du Département des Intercommunalités et des Communes** en matière sociale : peu d'espaces de rencontre

Une offre locale à 2 vitesses ?

- **Une offre alimentaire qualitative en circuit court pas connectée avec les populations précaires** (notamment des quartiers)
- **Une offre d'aide alimentaire peu qualitative ou peu adaptée aux habitudes culinaires**



LEVIERS

Un potentiel important via le PAT

- **Implication du chargé de mission et connaissance du territoire**
- Un **diagnostic de la restauration collective** en cours.
- **Actions prévues pour relier la production à la restauration scolaire** : l'intervention d'agriculteurs dans les cantines ou encore le lien avec la Légumerie départementale en projet.
- Développement d'un **1er projet commun** entre Restos, ACI et CAESE autour des ateliers cuisine
- **Evolution possible de l'angle du PAT** au vu du diagnostic régional et des nouveaux liens départementaux

Inter connaissance des acteurs sur le territoire



Déjà on se connaît tous, de Milly la Forêt à Dourdan en passant par Etampes, tous les maires se connaissent (...). On participe au SDI de l'Essonne, au PNR du Gâtinais. On connaît les acteurs insertion, alimentaire ». Maire de Pussay



Dynamiques de quartier

- **Ancrage historique de certaines associations** (Croix Rouge, SPF) dans des QPV
- **Capacité à se coordonner** au niveau local **sur des événements ponctuels**

Ressources locales riches

- **Deux projets financés France relance** : Sud Essonne : tournée des Restos et réorganisation du SPF911
- **Des projets de restauration collective** sociale, solidaire et locale.
- Intérêt des acteurs à réfléchir sur **la mise en place d'une épicerie sociale inter associative** à Etampes
- Un projet d'« **atelier cuisine** » porté par les trois intercommunalités du PAT.
- **Projet de Légumerie départementale**
- **Présence de chantiers d'insertion maraichage** (Potagers Télégraphe) et en logistique alimentaire (Revivre)
- **40 exploitations qui font de la vente directe**
- **Un tissu associatif investi, porté par des bénévoles**, avec des projets co-portés à renforcer

7. Mantes-la-Jolie

Un seul entretien a pu être réalisé à Mantes-la-Jolie, avec le coordinateur aide alimentaire du CCAS, et nous n'avons pas eu accès au diagnostic local. Les informations ci-dessous mériteraient donc de plus amples développements.

A. PORTRAIT DU TERRITOIRE

Au sein du riche département des Yvelines, **les territoires les plus précaires recoupent la géographie des quartiers prioritaires** : il s'agit des villes de Mantes, Trappes et, dans une moindre mesure, Saint Quentin.

Mantes est une ville de 45 000 habitants, divisée en trois territoires : Mantes la Ville, le Quartier pavillonnaire, et le Quartier Prioritaire du Val Fourré. La commune de Mantes est nommée comme territoire à renforcer par plusieurs acteurs de la coordination départementale du 78. Le taux de pauvreté s'élève à 32%, la part des allocataires dont le revenu est composé à 50% de prestations sociales est de 31% et 8,98% de la population se trouve au chômage.

La ville est donc confrontée à de lourdes difficultés socio-économiques concentrées majoritairement au sein du **Val Fourré** qui regroupe 23 000 habitants et dont le taux de pauvreté s'élevait à 44,3% en 2018. Le public fragile est varié : familles, travailleurs pauvres, migrants, sans abris, retraités, personnes roms, et nécessite souvent un accompagnement global. Pour ces personnes en grande précarité, il n'est pas rare d'éprouver des difficultés à se procurer 3 repas par jours que l'on soit logé ou non. La ville fait donc face à **des besoins alimentaires importants et urgents**. Cet enjeu de l'alimentation a été exacerbé par le contexte sanitaire lié au Covid :

“ *Les distributions se sont intensifiées pendant le confinement. Les assos existaient déjà mais se sont « réveillées » pour agir car les associations classiques avaient fermé assez longtemps. »*
Coordinateur associatif, Mantes-la-Jolie.

Le covid a donc accru et rendu la précarité plus visible, entraînant un fort besoin mais également un élan de solidarité inédit, dans un quartier où l'entraide était déjà de mise mais sur laquelle les pouvoirs publics ont peu de contrôle et peu de visibilité.

“ *Dans un marché, il y a des commerçants qui se sont organisés pour employer des gens pour aider sur le marché. Ils sont peu rémunérés, mais il y a des collectifs d'habitants qui livrent des gamelles pour ces personnes. Il y a beaucoup de systèmes d'entraide dont on n'a pas connaissance et qui sont là et complémentaires.»*
Coordinateur associatif, Mantes-La-Jolie.

B. UNE COORDINATION LOCALE ACTIVE, ISSUE DE CONFLITS D'USAGES

Durant les confinements successifs, **des distributions alimentaires « sauvages » ont eu lieu chaque jour, Place de la Collégiale à Mantes** en centre ville, suite à la fermeture des associations caritatives classiques gérées par des bénévoles âgés. **Ces distributions étaient effectuées par des associations, non habilitées** dans la majorité des cas, qui n'étaient pas

coordonnées ni organisées, et engendraient un afflux de public important sur la place et diverses nuisances : déchets alimentaires, longues queues, bagarres ou tensions entre les bénéficiaires, bruits. Cette situation a généré un **« sentiment d'insécurité » de la part de riverains habitant sur la place ou à proximité, qui ont alerté la mairie** pour interdire les distributions.

La Mairie (LR) a privilégié la solution négociée plutôt que l'interdiction, au vu du besoin alimentaire important sur la ville. **La Mairie a commandé un diagnostic pour étudier la situation sur la place de la Collégiale**, afin de mieux saisir les problématiques rencontrées par les acteurs et bénéficiaires et de répondre au besoin alimentaire de façon cohérente. Un état des lieux des associations existantes et du public présent aux distributions a été mené par la Sauvegarde du 95, soutenu par les élus municipaux. Le diagnostic a montré, entre autres, que le public fréquentant les distributions n'était pas uniquement un public sans domicile mais très varié, avec également des familles et des personnes en emploi.



On a fait beaucoup de travail en bilatéral pour gagner la confiance, on n'a pas interrompu l'élan des associations, donc les associations ont continué à faire leur travail mais on les a amenés à se placer dans une logique territoriale.”

Coordinateur associatif, Mantes-la-Jolie.

Le diagnostic a donné lieu à des recommandations, dont la structuration progressive d'une « **coordination des acteurs de l'aide alimentaire** » à Mantes. **Cette coordination a été confiée au CCAS de Mantes, qui a employé l'ingénieur social ayant réalisé le diagnostic**, par souci de continuité. L'enjeu était d'amener les acteurs du terrain à se structurer et à obtenir une habilitation afin de respecter les normes sanitaires en réunissant autour du sujet des acteurs privés associatifs mais également publics. Ainsi, **la coordination a permis de fédérer 43 associations ainsi que le secteur d'action sociale de la Ville, le CCAS, le service du préfet, le samu social, le SIAO, l'hôpital, afin de travailler sur une réponse d'accompagnement globale à la question de la précarité alimentaire.**

Cette coordination, à laquelle participent les élus, notamment le vice président du CCAS (adjoint aux affaires sociales) a donné lieu à plusieurs actions :

- Le **recensement** des acteurs en présence, horaires d'ouvertures, type de distribution
- Une **nouvelle répartition des lieux et heures de distribution** ainsi que le **déplacement des distributions** dans un autre lieu fin 2021
- Le **partage d'informations réguliers** lors de réunions
- La création de **groupes de travail** sur des sujets précis nécessitant une expertise et une réflexion spécifique.
- Le **portage de nouvelles solutions d'aide alimentaire** pour répondre à la demande très élevée et aux divers publics:
 - o Equalis proposant une distribution de colis et un **Foodtruck** distribuant des repas chauds pour des publics hébergés à l'hôtel
 - o Une **épicerie solidaire** en cours de création, portée par la Croix Rouge, plutôt pour des familles logées.
 - o Mise à disposition pour une association d'un local pour **expérimenter un accueil de jour** avec restauration
- L'accompagnement de trois associations locales dans l'**obtention d'une habilitation.**

Si la coordination locale réunit de nombreux acteurs, certaines associations confessionnelles qui effectuent un travail social, caritatif et alimentaire important dans les quartiers de Mantes n'ont pas souhaité participer ni être habilitées. Les relations entre associations et mairie ou préfecture peuvent être conflictuelles.



***Pour les structures qui font de l'alimentaire, on leur a demandé de se conformer à la réglementation de l'habilitation, mais s'il n'y a pas de souhait de se conformer on ne pourra pas travailler ensemble. »
Coordinateur associatif, Mantes-la-Jolie.***

C. UNE DYNAMIQUE DEPARTEMENTALE EN COURS DE STRUCTURATION

Le coordinateur du CCAS a évoqué une « coordination inter associative du Mantois », qui réunit les diverses associations de solidarité mais à laquelle il ne participait pas. Il existe divers liens entre le niveau local et le niveau départemental :

- un lien avec la préfecture par le biais de la DDETS 78 qui participe à certaines réunions
- le service social de la ville qui participe à des réunions prévues par le Département des Yvelines

Dans les Yvelines, on note un fort dynamisme du conseil départemental, qui s'est saisi de la question de la précarité alimentaire des ménages à l'hôtel et de celle des étudiants. La taille du département et le nombre très élevé de participants à l'instance incite à une répartition des rôles ou des sujets entre la DDETS et le Conseil départemental, afin d'avoir une politique concertée sur le territoire.

D. FREINS ET LEVIERS A LA COOPERATION A MANTES-LA-JOLIE

Freins	Leviers
Menace de fermeture de la Collégiale par la Ville Forte défiance d'une partie du tissu associatif local envers la Ville et/ou la Préfecture	Travail dans le temps long porté par CCAS : audit initial, beaucoup de rencontres en bilatéral, beaucoup de pédagogie et discussions avec les associations Ingénierie sociale : apporter données et outils de travail commun aux associations pour créer des solutions Implication des élus : visites, maraudes, portage politique du projet Travail de diagnostic : met à jour la diversité des profils des publics et donc des solutions à apporter Forte solidarité entre habitants et tissu associatif

V. DES COOPERATIONS LOCALES « FACULTATIVES »

1. Conditions d'émergence des coopérations locales

Le public en situation de précarité alimentaire en Ile-de-France tend à augmenter, avec l'augmentation des coûts des biens essentiels (nourriture et énergie) et les effets de la crise sanitaire (pertes de revenus et d'emploi pour une partie de la population, augmentation de l'isolement). L'aide alimentaire apporte une réponse d'urgence, partielle, à cette situation, les aides sociales également.

Avec la crise sanitaire, de nouvelles actions ont été mises en œuvre par les citoyens et les institutions pour rendre l'alimentation plus accessible. Dans certaines collectivités, la coopération entre les acteurs associatifs en charge de l'aide alimentaire et les acteurs sociaux est encouragée par des dispositifs dédiés. Cependant, **il n'y a aucune obligation à agir sur le sujet alimentaire au niveau local**. Le niveau de coopération dépendra donc généralement d'une conjonction entre :

- un **écosystème local « mûr »**, avec des structures locales bien implantées et en capacité de coopérer, des projets émergents
- un **événement déclencheur**, tel que l'augmentation soudaine des demandes (crise migratoire à Paris en 2015, effets du confinement en 2020), des conflits liés à l'espace public voire des plaintes de riverains, une opportunité créée par un appel à projets
- une **commande politique**, permettant de **dédier des moyens** à ce sujet

2. Conditions de réussite des coopérations locales

A. PORTAGE POLITIQUE DU SUJET DE L'ALIMENTATION

Certains territoires ont **dégagé des ressources** pour aborder ce sujet de la précarité alimentaire :

- une étude poussée auprès des publics fréquentant l'aide alimentaire à Paris
- une étude-action sur la place de Mantes auprès des associations et usagers à Mantes
- un recensement d'acteurs dans le Val d'Oise (SIAO 95), à Grigny ou à Montreuil (CCAS), via des outils variés (Paris)
- la participation à la formation Alim'Activ (Montreuil, Grigny, Saint-Denis, Nanterre, Gennevilliers, Aubervilliers, Sartrouville, Saint-Denis, Melun, Meaux)

La **commande politique** peut être initialement liée à des **conflits d'utilisation de l'espace** (Gare de l'Est, Mantes) ou à une **volonté de répondre de façon coordonnée à de multiples associations** qui se tournent vers les mairies avec des demandes similaires (locaux, équipements, subventions).

Dans certaines villes, le **sujet de la précarité alimentaire recoupe celui du « bien manger pour tous » et « bien manger pour la planète »**, qui sont traités via des stratégies ou projets

alimentaires territoriaux. La stratégie de coopération peut alors s'inscrire dans une vision politique plus globale.

La **présence des élus** au lancement des coordinations locales est un facteur de motivation et de reconnaissance pour les associations.

B. UN BESOIN D'ANIMATION AVEC DU TEMPS DEDIE

Même si les acteurs associatifs peuvent se coordonner « entre eux », force est de constater que le partage et l'échange n'est pas systématique. En partie parce que les associations sont régulièrement mises en concurrence par les institutions, notamment via le système d'appel à projet et de subventionnement, mais aussi parce qu'elles ont leur propres logiques et priorités d'organisation. La fragilité des modèles économiques, le recours massif au bénévolat, au système D et aux dons, et la gestion de la logistique quotidienne des ramasses ou des urgences ne laisse pas toujours la place au partage.

Le confinement et l'augmentation de la digitalisation ont également rompu des liens ou des habitudes de communication entre acteurs. Dans ce contexte, **l'impulsion d'un acteur fédérateur est bienvenue pour faciliter les liens entre les structures.** Dans les territoires étudiés, cet acteur se situe en proximité, il s'agit de la **commune**.

Si la coordination est efficace, elle prend du temps au début aux acteurs pour leur en faire gagner ensuite. Lors de sa mise en place initiale, **un temps incompressible** est consacré au recensement, aux rencontres bilatérales, à l'interconnaissance, au recueil des attentes et des informations, à la mise en place d'outils de travail commun.

Le coordinateur ou la coordinatrice doit, pour être efficace, cumuler :

- **Un rôle** : avoir une **fonction de coordination alimentaire clairement incluse dans sa fiche de poste**, avec un temps dédié minimal de 25% à 50% d'ETP pour une ville moyenne, plus au moment du lancement de la coordination.
- **Une légitimité** : Appartenir à une structure jugée **légitime à agir** par les acteurs en place (le CCAS au niveau communal, l'Etat ou le SIAO au niveau départemental)
- **Des connaissances** : connaître finement le terrain et des personnes, ainsi que l'écosystème administratif (services à mobiliser, appels à projets en cours, etc) pour transmettre les bonnes informations,
- **Des compétences** en gestion de projet collectif : capacités d'animation, de synthèse, de restitution, sens relationnel
- **Des moyens** de travail collectif (outils visio, stockage et partage de données, salle de réunion)

Garant de « l'intérêt collectif », il ou elle doit faire preuve d'écoute et d'adaptation pour permettre l'émergence de priorités communes. Il est plus confortable pour la personne en charge de la coordination de ne pas être également la personne de référence pour les subventions.

C. FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION : DES EQUILIBRES A TROUVER

Le temps et les ressources des acteurs en présence étant limités, les coordinations doivent trouver **des équilibres entre** :

- **des temps longs**, nécessaires à l'interconnaissance, l'échange d'information, le plaisir du collectif, le présentiel, les visites de sites,
- **des temps plus courts** visant l'efficacité : échanges en visio, téléphoniques, mail ou bilatéraux.

S'il n'y a pas de recette magique, on peut noter quelques « **bonnes pratiques de fonctionnement** » pour optimiser le temps de chacun :

- **interroger les acteurs en bilatéral** en amont pour limiter les temps « d'actualité » et se centrer sur les informations vraiment importantes
- **fixer un ordre du jour** en amont et l'amender en début de session
- **alterner** des temps **présentiels** et des points de suivi en **distanciel**
- instaurer une **régularité dans les rendez vous** (tous les mois ou 3 mois, horaire fixe..)
- trouver les créneaux horaires compatibles pour les bénévoles et les professionnels : temps du midi, matinée voire week ends. Dans tous les cas, les prévoir très en amont
- envoyer systématiquement un compte rendu, tenir à jour les listes de contacts

La **taille de ces instances** est également un sujet clé : trop restreint, le groupe risque vite de tourner en rond, trop important, il devient difficile de prendre en compte chacun.

On note **2 stratégies efficaces** pour maintenir des groupes opérationnels (10-15 personnes) :

- **commencer avec un petit « noyau dur »** de structures, instaurer la confiance puis proposer des projets communs (Montreuil, Grigny)
- associer l'ensemble des acteurs via un diagnostic, une démarche d'études ou un événement ponctuel (40-50 personnes), puis **segmenter en groupes de travail** thématiques (Paris, Cergy, Mantes)

La **composition des coordinations** dépend en grande partie de l'écosystème territorial. L'intérêt est de rassembler des acteurs qui se connaissent peu, ou mal. Il s'agit à minima :

- des travailleurs sociaux issus du service social départemental et/ou communal
- des bénévoles ou professionnels des associations d'aide alimentaire, habilitées ou non
- des associations liées à la grande exclusion (accueils de jour, lieux d'hébergement, maraudes)
- des centres sociaux, maisons de quartier, accueils de jour, maisons de service au public, accueil pour usagers de drogue, etc.
- de structures d'insertion en lien avec l'alimentation (tiers lieux, chantiers maraichages, traites solidaires, acteurs logistiques ou antigaspi)

Dans un deuxième temps, les services et acteurs liés à l'alimentation durable, à l'aménagement, à la restauration collective, à l'éducation au goût ou à la santé, au commerce alimentaire pourront être associés.

D. OBJECTIFS DE LA COORDINATION

Les **sujets de travail** des coordinations varient selon les territoires, mais les tactiques efficaces observées sont :

- **construire les objectifs et priorités avec** les membres de la coordination
- **partir des besoins immédiats ou urgents** avant d'élargir
- commencer avec les **sujets peu clivants** pour créer de la confiance

Les coopérations locales auront généralement pour objectif de :

- **mieux se connaître** et savoir qui fait quoi : recensement, partage d'actualité, visites
- **améliorer l'orientation** vers les structures d'aide alimentaire et vers les services sociaux, éviter les temps d'attentes, ruptures de droit ou de devoir aller toquer à plusieurs portes
- **améliorer la couverture** en matière alimentaire : couvrir toute la semaine, ou toute l'année, ou tout le territoire, a minima pour les situations d'urgence
- **améliorer l'information et l'accès aux droits** des personnes
- **améliorer la qualité** des denrées distribuées et des conditions de distribution

Des objectifs également récurrents, mais plus difficiles à travailler au vu de la concurrence pouvant exister sur les ressources :

- mutualiser des équipements (locaux, camions)
- mutualiser des approvisionnements (achats groupés), créer des circuits pour se redistribuer des dons ou des denrées (groupes whatsapp, collectifs ou maraudes)
- mettre en place des activités nouvelles dans les lieux de distributions (permanences santé, social, emploi, ateliers cuisines)
- favoriser la participation des personnes concernées (consultation, concertation)

Un objectif rarement affiché mais néanmoins présent est celui **d'accéder à des sources de financement nouvelles**, soit en récupérant des informations sur des appels à projet, des locaux, des partenaires, soit en construisant des projets susceptibles de s'inscrire dans les objectifs des institutions présentes.

A noter que les objectifs des uns et des autres ne convergent pas toujours. Les associations rappellent régulièrement qu'elles ont leur propre logique d'organisation et peuvent être soumises à des directives nationales. Les discussions se complexifient généralement avec les associations qui ont leur critères d'accès et leurs circuits d'approvisionnement déterminés au sein de la structure nationale et ont donc peu de latitude au niveau local sur ces sujets.

3. Conditions de pérennisation des coopérations locales

Pour perdurer dans le temps, les coopérations locales doivent réussir la **double alchimie** de :

1. **se routiniser** pour apporter de la sécurité et être mieux prévisible, c'est-à-dire développer des réflexes de coopération : échanges régulier, consultation des partenaires, renouvellement des budgets
2. **se renouveler** pour pouvoir être toujours utile et attractive auprès des membres : via la construction de projets ou d'événements fédérateurs, l'invitation de nouveaux partenaires, le développement de solutions pour de nouveaux publics, etc.

Une des façons de pérenniser le dispositif serait de **l'inscrire dans une planification locale**, mais aujourd'hui le « projet alimentaire territorial » ne semble pas être un vecteur solide pour ces actions. Les actions issues de la coordination alimentaire locale peuvent être inscrite au sein de plusieurs documents cadres ou plan d'actions :

- les CLS, contrats locaux de santé

- les PAT, projets alimentaires territoriaux
- les contrats de ville, pour les quartiers prioritaires
- les CTG, conventions territoriales globales de la CAF

Ces coordinations locales pourraient être renforcées si la lutte contre la précarité alimentaire était une compétence clairement confiée aux communes. Aujourd'hui il est difficile pour des collectivités de prendre en main un sujet sur lequel elles estiment avoir peu de compétences et peu de budget. Les soutiens financiers de l'Etat sont appréciés, mais la méthode d'appels à projet à date courte ne laisse pas le temps pour construire des projets en commun dans la durée. Ces financements sont également exigeants en termes administratifs, et finalement peu d'acteurs de l'alimentation sont en capacité de les « capter ».

4. Quel rôle pour le niveau départemental ?

La coopération opérationnelle pour répondre aux besoins des publics se situe essentiellement **au niveau communal**. Cependant on note plusieurs **cas où il peut être intéressant d'élargir à une échelle départementale voire inter départementale** :

- pour éviter des effets de frontière lorsque les personnes se déplacent : pour les publics en errance ou hébergés (notamment 93/75)
- pour créer de la péréquation entre communes
- pour identifier des communes ou quartier prioritaires et y tester de nouvelles solutions
- pour « prendre de la hauteur » et partager des informations sur les publics et les projets
- Pour l'essaimage et la diffusion de bonnes pratiques
- pour mutualiser des réponses, notamment en milieu rural où il y a moins de services
- pour faire le lien avec les politiques sociales départementales (gérées par le conseil départemental et la CAF) et avec les politiques d'Etat

Les acteurs publics ne sont pas habitués à mobiliser de façon transversale des acteurs si ils n'ont pas un objectif de politique publique ou un budget précis, notamment des acteurs qu'ils ne financent pas. Aujourd'hui les budgets pour l'aide alimentaire fléchés par les DDETS et les DRIHL sont très réduits en comparaison avec les budgets de l'hébergement et il est difficile de mettre une priorité politique sur l'alimentation quand le secteur est morcelé.

Globalement, **les acteurs travaillent « en silo » au niveau départemental, l'instance départementale n'est pas encore perçue comme un lieu stratégique**. A l'exception de l'instance des Yvelines qui rassemble les CCAS et de l'instance parisienne qui rassemble les arrondissements, les instances départementales de coordination semblent **éloignées des communes**, elles travaillent principalement avec les têtes de réseau de l'aide alimentaire et les SIAO.

Rassemblant des acteurs sociaux avant tout, **les acteurs santé, ESS et agro- alimentaires** sont également très peu présents malgré un discours commun et consensuel sur « l'accès de tous à l'alimentation ». Pour « aller au-delà de l'aide alimentaire », il y a un vrai intérêt à rendre compte des PAT dans ces instances et à intégrer les acteurs de l'éducation au goût et de la restauration collective.

L'instance départementale doit peut-être revoir son ambition de la « coordination » à la « coopération ». Le niveau départemental semble trop loin du terrain et avec trop d'acteurs

impliqués pour réussir à être vraiment opérationnel. Certains sujets axés sur la mutualisation logistique ou les services itinérants peuvent être traités au niveau départemental, mais pour les autres sujets il s'agit principalement de faire circuler informations et bonnes pratiques, et de faire remonter des difficultés voire des axes de plaidoyer.

En effet, de façon récurrente, les difficultés identifiées au niveau local ne sont pas liées directement à la question alimentaire, mais à **l'accès aux droits sociaux de façon plus large**. Sont principalement revenus :

- **l'accès aux services de la préfecture**, notamment pour le droit au séjour ou le renouvellement des titres de séjour, qui est long et occasionne des retombées en chaîne de ruptures de droit
- **l'accès aux services sociaux départementaux**, décrits comme « saturés », avec de longs délais d'attente
- **l'interaction avec les Caisses d'allocations familiales**, notamment en cas de changements de situation

Cette situation est à mettre en regard de la difficulté à recruter et fidéliser les postes de travailleurs sociaux en Ile-de-France et de la digitalisation croissante des services.

On peut légitimement se poser la question, pour les instances départementales :

- Est-il possible de confier leur pilotage et leur animation à plusieurs acteurs, pour montrer une compétence partagée ?
- Comment y intégrer le niveau local tout en maintenant une taille d'instance raisonnable ?
- Comment ne pas reproduire un silo thématique « alimentation » et garder un regard global sur l'accès aux droits et la lutte contre la pauvreté

VI. RECOMMANDATIONS

Les recommandations ont été précisées et travaillées lors de l'un atelier le 27 octobre 2022 réunissant les acteurs interrogés tout au long de l'enquête.

Aux acteurs nationaux (COCOLUPA, CNA, DGCS, DIHAL, DGAL)

- **Clarifier les rôles et compétences de chacun en matière de coordination** de la lutte contre la précarité alimentaire
- **Octroyer une compétence claire de coordination au niveau communal**
- Rendre disponible **sur un seul site les documents cadres** liés à cette politique publique (PNA, PNNS, Stratégie pauvreté, réglementations sur l'habilitation, etc.) et les appels à projets
- Insérer un **objectif de lutte contre la précarité alimentaire dans les PAT, les CLS et les contrats de Ville** pour permettre de mieux financer les actions innovantes et concertées.

Aux acteurs régionaux (Préfecture IDF, DRIHL, Conseil régional et Grand Paris, GT5, Commissaire Lutte contre la pauvreté)

- **Traiter les questions de précarité alimentaire de façon différenciée au niveau du Grand Paris et de la Région Île-de-France**
- **Créer des groupes de travail régionaux** réunissant les acteurs de territoires ruraux, notamment pour travailler les projets itinérants et d'aller vers (tiers lieux, camions), et les liens entre mobilité, accès aux droits et accès à l'alimentation
- **Créer des groupes thématiques pour aller vers une stratégie régionale**, par exemple sur l'alimentation infantile
- **Informier sur les liens entre le GT5 et d'autres groupes régionaux** en lien avec la lutte contre la pauvreté (par exemple : accès aux droits, Petite enfance)

Aux acteurs départementaux (DDETS, UDDRIHL, Conseils départementaux)

- **Utiliser l'instance départementale pour partager l'information** sur les évolutions de politique publique, les financements existants, valoriser les projets et bonnes pratiques locales
- Avoir **un document par département précisant quel est le rôle de chaque niveau de coordination** et quelle personne de quelle structure est dans quelle instance
- **Inviter, dans les coordinations départementales, les communes et intercommunalités « moteur »** sur la question, **ainsi que les porteurs de PAT**

Paris (75)	• Organiser 2 fois par an une Coordination alimentaire en présentiel • Maintenir les visios régulières 6 à 10 fois par an sur le temps de midi • Suivre les recommandations des groupes de travail dans le temps • Séparer l'aspect stratégique (élus) et opérationnels (techniciens et assos) • Réviser les axes de la stratégie aide alimentaire de 2019 • Relier le PAT de Paris et AgriParis au Pacte contre l'exclusion, à la stratégie d'alimentation durable et au Plan pour l'insertion et l'emploi (PPIE)
Hauts-de-Seine (92)	• Lancer une coordination départementale en s'appuyant sur le conseil départemental et la DRIHL • Associer le futur PAT de Gennevilliers, le CCAS de Nanterre, l'établissement de La Défense qui sont impliqués sur ces enjeux
Seine-Saint-Denis (93)	• Renforcer les liens entre le Projet alimentaire territorial (CD93) la DRIHL 93, le SIAO 93 et l'UDCCAS93 à partir d'études ou de projets communs • Clarifier les financements disponibles sur les sujets alimentaires • Inviter les collectivités « moteur » sur le sujet alimentaire : Saint-Denis et EPT Plaine commune, Aubervilliers, Montreuil, Sevrans • Agir en priorité sur les zones moins couvertes (nord du département)
Val-de-Marne (94)	• Proposer un copilotage UDDRIHL/ Conseil départemental • S'appuyer sur la plateforme logistique de Bonneuil-sur-Marne (opérationnelle depuis juillet 2021) initiée par Emmaüs Solidarité en partenariat avec la Croix Rouge française et le secours populaire français. • Développer le réseau d'épicerie solidaires • Associer Créteil/PAT GPSEA
Val d'Oise (95)	• Poursuivre le recensement et le partage d'outils par le SIAO 95 • Proposer 1 événement annuel en présentiel à partir des têtes de réseau associatives, de la Coordination Veille sociale et des 2 PAT (Roissy pays de France et Cergy Pontoise), coanimé par DDETS95, SIAO95 et Conseil départemental ?
Essonne (91)	• Associer des collectivités à l'instance départementale pilotée par la DDETS : Grigny, Etampes, Ris Orangis, et le Conseil départemental (Légumerie du CD91) • Favoriser les liens entre associations et agriculteurs (unité de transformation portée par le CD91) • Associer la CAF 91 • Associer les porteurs de PAT
Seine-et-Marne (77)	Dans ce très grand département, difficile de proposer des solutions pour couvrir toutes les zones blanches : • Associer CD77, DDETS77 et Conseil régional pour « muscler » les actions tiers lieux, hôtels isolés, itinérance • - capitaliser sur les résultats des PAT Plaine et monts de France (PAT très rural) et du PAT EPAMarne pour créer des liens avec les associations, notamment autour du pôle logistique de Savigny le temple • - Imaginer un PAT 77 ou un PAT « frange de l'IDF » avec une dimension accessibilité / justice alimentaire / mobilité importante
Yvelines (78)	• Proposer un copilotage DDETS/CD78 à l'instance • Poursuivre les groupes de travail sur les publics à l'hôtel • Réunir les villes les plus touchées par la précarité alimentaire du département (Mantes, Trappes, St Quentin) et s'appuyer sur l'expérience de Mantes • Intégrer l'axe justice sociale dans les PAT Sud Yvelines et De la Plaine aux Plateaux

Aux acteurs communaux et intercommunaux (Communes, Intercommunalités, Etablissements publics territoriaux)

- **Doter les CCAS de moyens** pour la coordination alimentaire : personnel dédié, formation du personnel, mise à disposition de statistiques et d'un référencement (Soliguide)
- **Insérer la lutte contre la précarité alimentaire dans les PAT, dans les CLS, dans les contrats de ville** et diffuser les données du diagnostic à tous les techniciens chargés d'élaborer ces contrats
- Favoriser le portage politique de ces sujets et notamment **sensibiliser les maires** d'Île-de-France à la précarité alimentaire
- **Diffuser les contenus** élaborés dans le cadre **du projet Alim'Activ auprès des porteurs de PAT**
- **Utiliser les PAT pour recenser les structures faisant des actions** type vente directe, glanage, don de producteurs, unités de transformation, jardins partagés et les transmettre aux collectivités et au Soliguide si utile.

ANNEXES

Bibliographie

Données territoriales

- Site du diagnostic : <https://ansa-precarite-alimentaire.credoc.fr/>
- Insee : Accueil - Insee - Institut national de la statistique et des études économiques
- Soliguide : Soliguide, le guide de la solidarité en ligne
- Institut Paris Région : cartes disponibles sur cartoviz :
 - o IDH 2 : <https://data-iau-idf.opendata.arcgis.com/maps/indice-de-d%C3%A9veloppement-humain-idh2-des-communes-d%C3%A9le-de-france>
 - o Profils des communes :
https://cartoviz.institutparisregion.fr/?id_appli=monographie&x=653504.4027519634&y=6860155.989945394&zoom=4
- Site RnPAT : RNPAT - Réseau National pour un projet alimentaire territorial coconstruit et partagé

Rapports et études

ANSA, "Projet Alim'Activ Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale Pratiques inspirantes et préconisations", juin 2019 de [Ansa Rapport VF Modele \(solidarites-actives.com\)](#)

ANSA, "Projet Alim'Activ Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale Diagnostic de l'aide alimentaire et des coordinations sur un territoire de l'Île-de-France" janvier 2019, de <https://www.solidarites-actives.com/index.php/fr/nos-actualites/publication/alimactiv-agir-contre-la-precarite-alimentaire-par-la-coordination>

ANSA, "Une boîte à outil pour coordonner localement la lutte contre la précarité", 2021 de [Une boîte à outils pour coordonner localement la lutte contre la précarité alimentaire | Agence Nouvelle des Solidarités Actives \(solidarites-actives.com\)](#)

Collectif interassociatif, Les oubliés du droit d'asile, enquête auprès de personnes exilées fréquentant 5 structures d'accueil à Paris, 2021 sur le site de la [FAS](#)

Le labo ESS, "Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de toutes à une alimentation de qualité", octobre 2020, de : <https://www.lalabo-ess.org/agir-contre-la-precarite-alimentaire-en-favorisant-l-acces-de-toutes-a-une-alimentation-de-0>

Luc Bodiguel, Thomas Bréger, Gilles Maréchal, Chloé Rochard. "L'action Publique en matière d'alimentation locale L'action publique en matière d'alimentation locale. Les compétences accordées par la loi et les règlements aux collectivités locales (régions, départements, communes) dans le

domaine de la production, la transformation et la consommation d'aliments locaux.", 2021. fahal-01842263v2f

Plan Alimentaire Territorial en Seine Saint Denis, de [Le Plan Alimentaire Territorial en Seine-Saint-Denis - seinesaintdenis.fr](http://seinesaintdenis.fr)

Rapport DRIAAF, " *Diagnostic de l'offre alimentaire en Île-de-France* " octobre 2018 de : [Diagnostic de l'offre alimentaire en Île-de-France - DRIAAF, site officiel du ministère de l'agriculture en Île-de-France](http://seinesaintdenis.fr)

SIAO du Val d'Oise Espérer 95 / SIAO, " Rapport d'activité 2021 et d'observation sociale départementale ", 2021, de [SIAO-95-Rapport-d-activite-2021-VF.pdf](http://seinesaintdenis.fr)

Analyses par dispositif d'Action contre la Faim :

- Action contre la Faim, " *Rapport d'enquête : Attentes, satisfaction et besoins des invité.e.s du reffettorio à Paris* ", Juin 2021 de : <https://www.actioncontrelafaim.org/publication/attentes-satisfaction-et-besoins-des-invite-e-s-du-refettorio/>
- Action contre la Faim, " *Rapport d'activité : Accompagnement du dispositif de l'Hotel de Ville de la Chorba* ", juillet 2021 de : <https://www.actioncontrelafaim.org/publication/beneficiaires-du-dispositif-de-lhotel/>
- Action contre la Faim, " *Attentes, satisfaction, et besoins des bénéficiaires du dispositif Barbès à Paris – fondation armée du salut* ", octobre 2020, <https://www.actioncontrelafaim.org/publication/profilage-des-beneficiaires-du-dispositif-barbes-de-larmee-du-salut/>
- Action contre la faim « *Rapport d'enquête profil du public à La Halte humanitaire* », mars 2021.

Articles

- Action contre la Faim, " *A Montreuil, une « passerelle » pour lutter contre les nouvelles formes de précarité* " août 2022, de : <https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/a-montreuil-une-passerelle-pour-lutter-contre-les-nouvelles-formes-de-precarite/>
- Alain Piffaretti, " *Essonne : le torchon brûle entre Etampes et l'agglomération de l'Etampois* ", Les Echos, juillet 2021 de : [Essonne : le torchon brûle entre Etampes et l'agglomération de l'Etampois | Les Echos](https://www.lesechos.fr)
- Antton Rouget " *Dans l'Essonne, un « système mafieux » surgit à la veille des municipales* ", Mediapart, février 2020, de : [Dans l'Essonne, un «système mafieux» surgit à la veille des municip... | Mediapart](https://www.mediapart.fr)
- Mariette Sagot, " *L'Île-de-France, championne des inégalités* ", L'Observatoire des inégalités, septembre 2020, de : <https://www.inegalites.fr/L-Ile-de-France-championne-des-inegalites>
- Ministère de l'Agriculture : <https://agriculture.gouv.fr/plus-de-370-projets-alimentaires-territoriaux-reconnus-par-le-ministere>

Littérature grise

- Comptes-rendus de réunions de coordinations à échelon communal : Paris Xe, Montreuil, Grigny, Cergy et Tour de gare
- Comptes rendus de réunion thématiques Publics exilés à Paris
- Comptes-rendus de réunions de coordination à échelon départemental : Paris-DASES, Essonne, Val d'Oise, Seine-Saint-Denis, Yvelines, Val-de-Marne
- CAESE, Pré diagnostic PAT Sud Essonne
- Rapports liés à la stratégie alimentaire de Montreuil, cabinet Transitions

Diagnostic Précarité alimentaire en Ile-de-France

Enquête auprès des instances de coordination départementale de lutte contre la précarité alimentaire

Résultats à échelle régionale

Juin 2022



INTRODUCTION – L'ENQUÊTE COORDINATION DÉPARTEMENTALE

- ▶ Enquête menée par l'**Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA)**
 - ▶ Dans le cadre du **Diagnostic régional de la précarité alimentaire en Île-de-France**, financé par **France Relance** et suivi par le **GT5** de la Stratégie de lutte contre la pauvreté en IDF
 - ▶ Approfondissement sur **3 axes thématiques choisis par le GT5**:
 - ▶ Logistique de l'aide alimentaire
 - ▶ Adéquation de l'offre aux publics
 - ▶ **Coopérations locales**
- ▶ Objectifs de l'enquête auprès des instances départementales :
 - ▶ dresser un **état des lieux des coopérations à échelle départementale** en IDF
 - ▶ **repérer des dynamiques au niveau local** pour l'enquête locale
 - ▶ **recueillir les attentes** des membres des coordinations

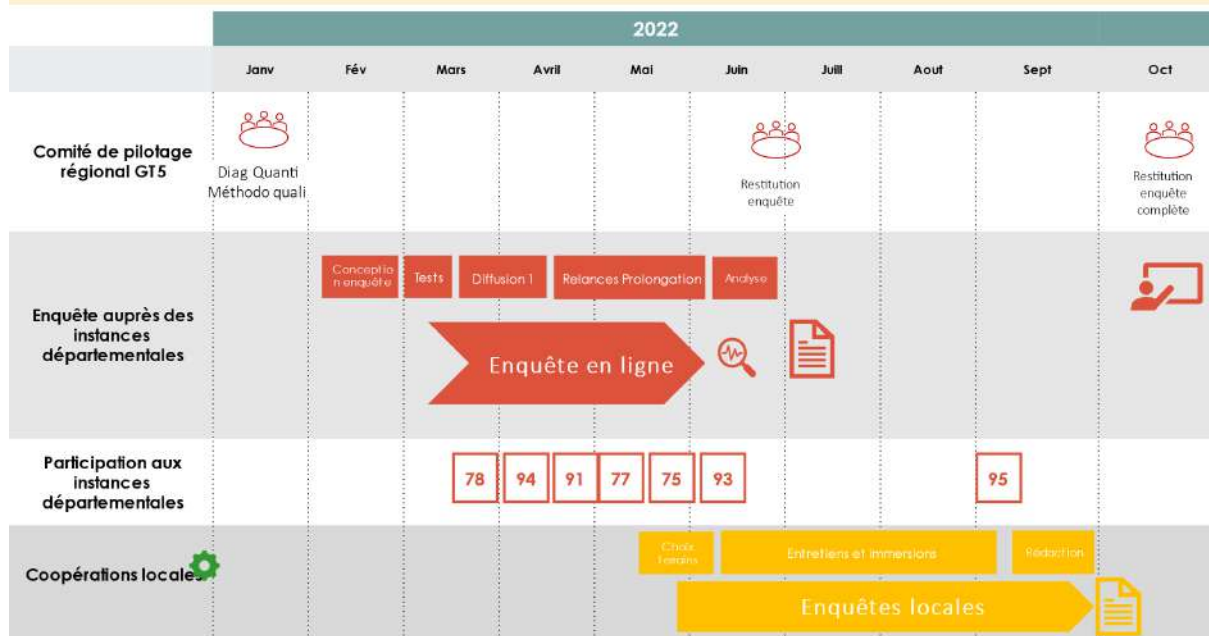


MÉTHODOLOGIE

- ▶ Enquête en ligne adressée aux **membres des 8 instances départementales de lutte contre la précarité alimentaire franciliennes** (Coordinations Aide Alimentaire)
 - ▶ Transmise via les services de l'Etat (UDDRIHL ou DDETS) aux concernés le 11 mars
 - ▶ Questionnaire en ligne **Sphinx**
 - ▶ **93 répondants**
 - ▶ Analyse quantitative et qualitative par l'Ansa
-
- ▶ Durée de l'enquête : prévue initialement sur **4 semaines** (11 mars – 8 avril) → **prolongée sur 12 semaines**
 - ▶ Difficultés à obtenir des réponses suffisantes dans tous les départements → relances multiples et prolongations
 - ▶ 4 Relances via DDETS/UDDRIHL
 - ▶ Nombreuses relances ciblées auprès des départements
 - ▶ 2 prolongations à fin mai puis au 6 juin
 - ▶ Relances pendant les instances départementales



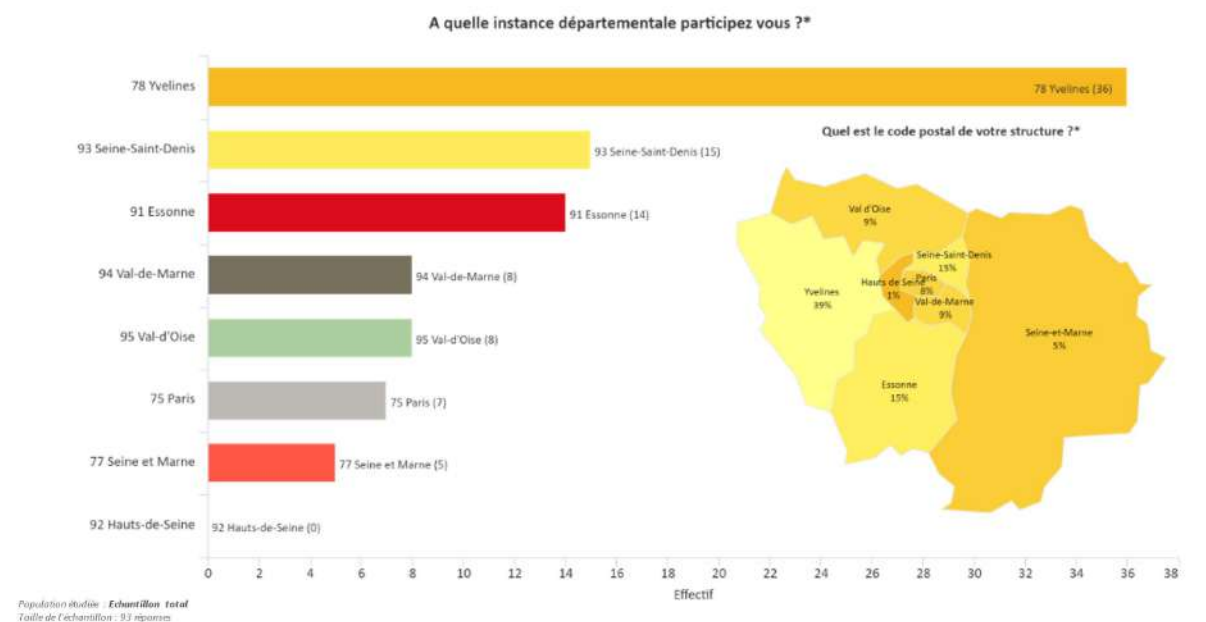
CALENDRIER



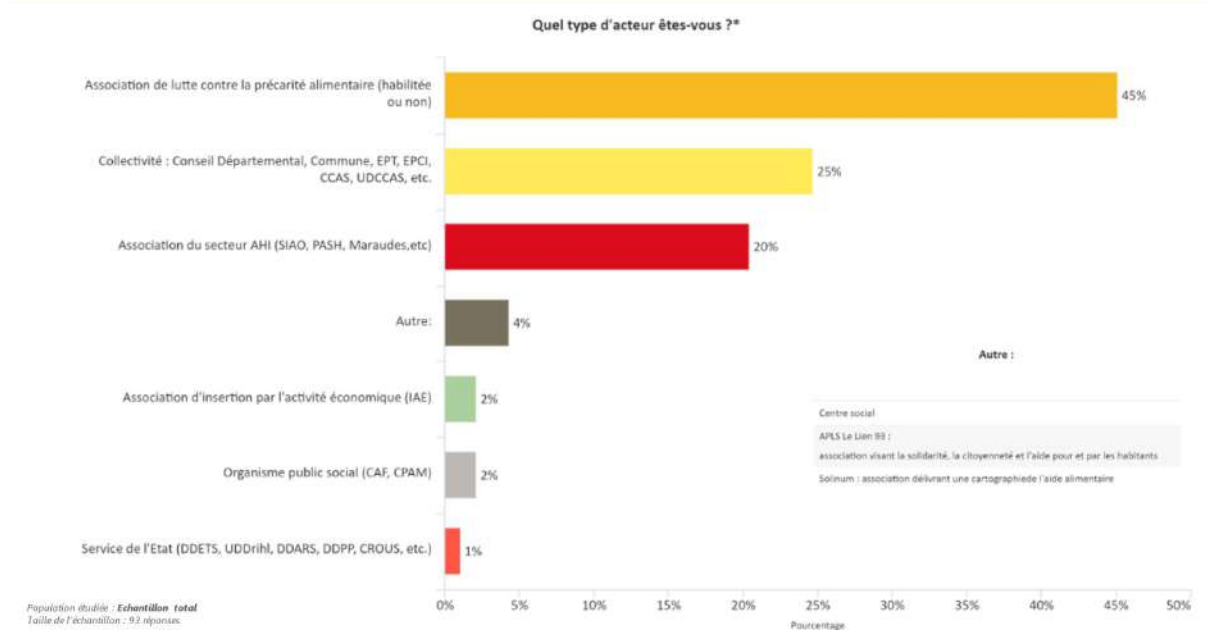
INSTANCES DÉPARTEMENTALES DE COORDINATION EXISTANTES

Paris 75 Coordination Alimentaire - Copilotage DASES/DRIHL75 - Animation/préparation : Lea Vandelhelsken (Flavia Goiran) - 100 membres, dont élus, DST, associations - Visios d'1h30 mensuelle - Groupes thématiques ponctuels	Seine St Denis 93 Comité de pilotage de l'instance de lutte contre la précarité alimentaire - Présidence : PDEC (I Pantebre) - Animation/préparation : Lou Zaid-Chavanne (cab) - 50 membres, dont Etat, CD, associations - Visios de 2h - 2 réunions en 2021, 1 prévue en septembre 2022 présentiel	Val-de-Marne 94 Comité départemental de coordination Aide alimentaire - Présidence : PDEC (Mathias Ott) - Animation/préparation : UDDRIHL94 (Kaiss Zahoum) - 15 membres : Etat + têtes de réseau associatives - 3 réunions en 2021, 1 en avril 2022, 1 prévue en septembre 2022 - Visios d'1h	Hauts-de-Seine 92 Pas d'instance en 2021 - 2022
Val d'Oise 95 Instance de Coordination de l'aide alimentaire - Animation : DDETS95 (Steven Cochery) - 26 membres - 2 réunions en 2021, 1 réunion prévue septembre 2022 - Envoi newsletter mensuelle par SIAO95 sur aide alimentaire	Essonne 91 Réunion de coordination de l'aide alimentaire - Animation : DDETS 91 (A Choquet, V de Bourmont) - 18 membres - Conférences téléphoniques d'1h - 3 en 2021 - 2 en 2022 dont 1 présentiel	Seine et Marne 77 Comité de pilotage aide alimentaire - Animation : DDETS 77 (Romain Magnena) + CD (P Depond) - 10 membres - « Journée opérateurs » : 60 invités en septembre, DDETS + SIAO + CD 77 - 2021 : arrêt coordo - 2022 : 1 visio 1h30 en mai centrée diagnostic, 1 journée septembre	Yvelines 78 Comité de pilotage aide alimentaire - Animation : DDETS 78 (Angelique Khaled, N Aboufars) - 65 membres (inclut tous les CCAS) - 2 réunions en visio en 2021, 1 en 2022 + 1 prévue, format hybride

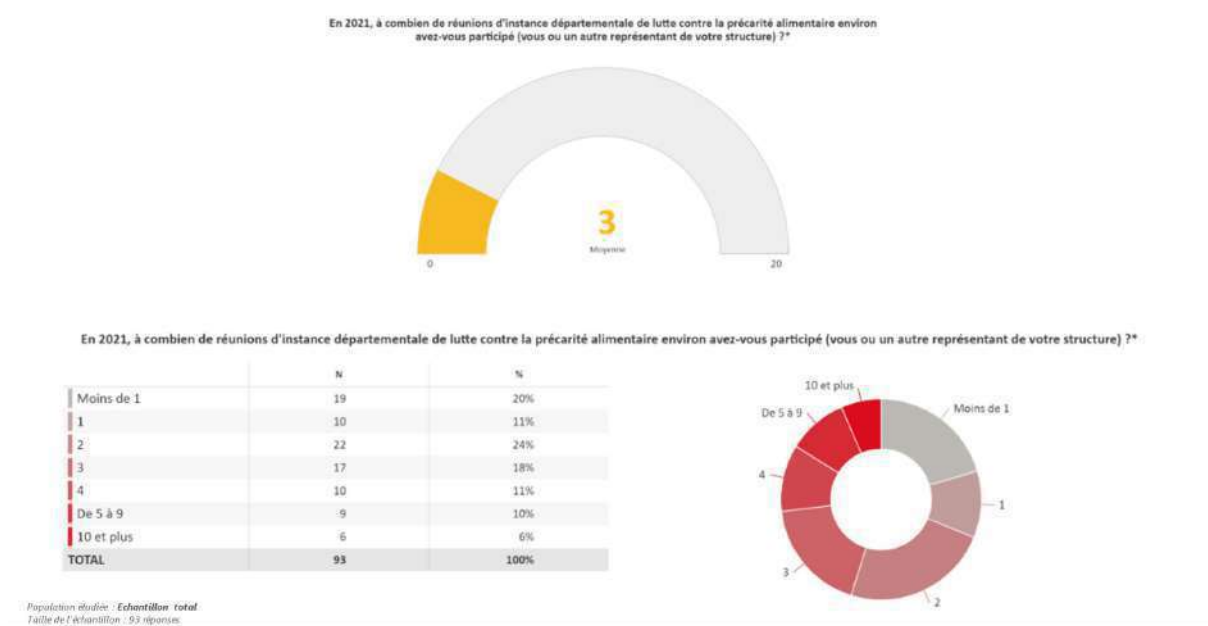
RÉPONDANTS A L'ENQUÊTE EN LIGNE (93 RÉPONSES EN IDF)



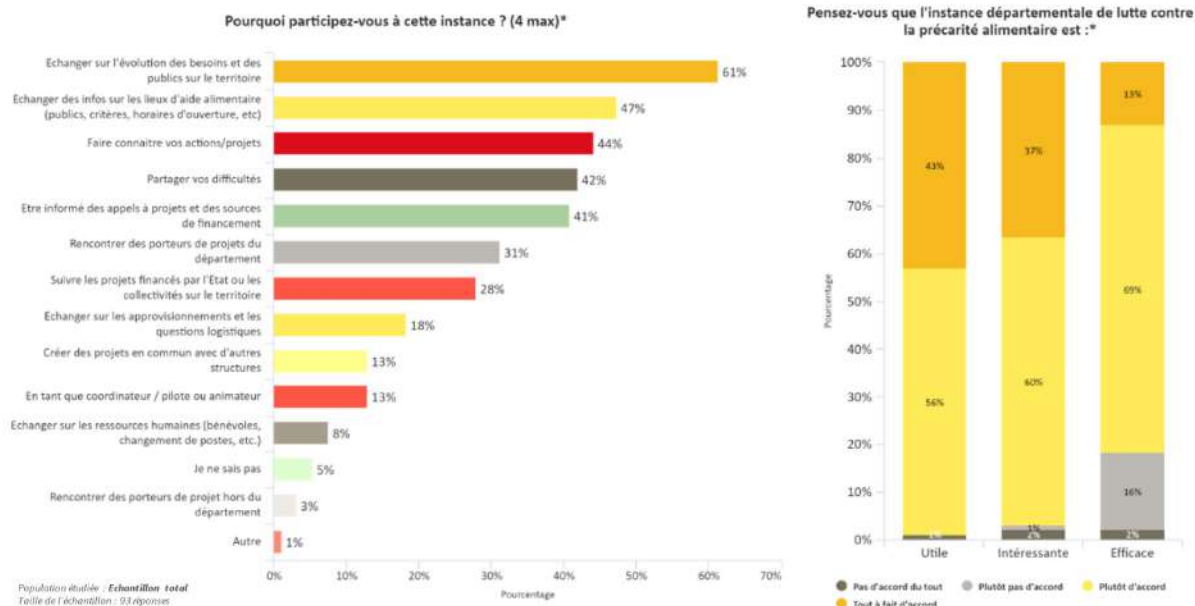
RÉPONDANTS A L'ENQUÊTE EN LIGNE (93 RÉPONSES EN IDF)



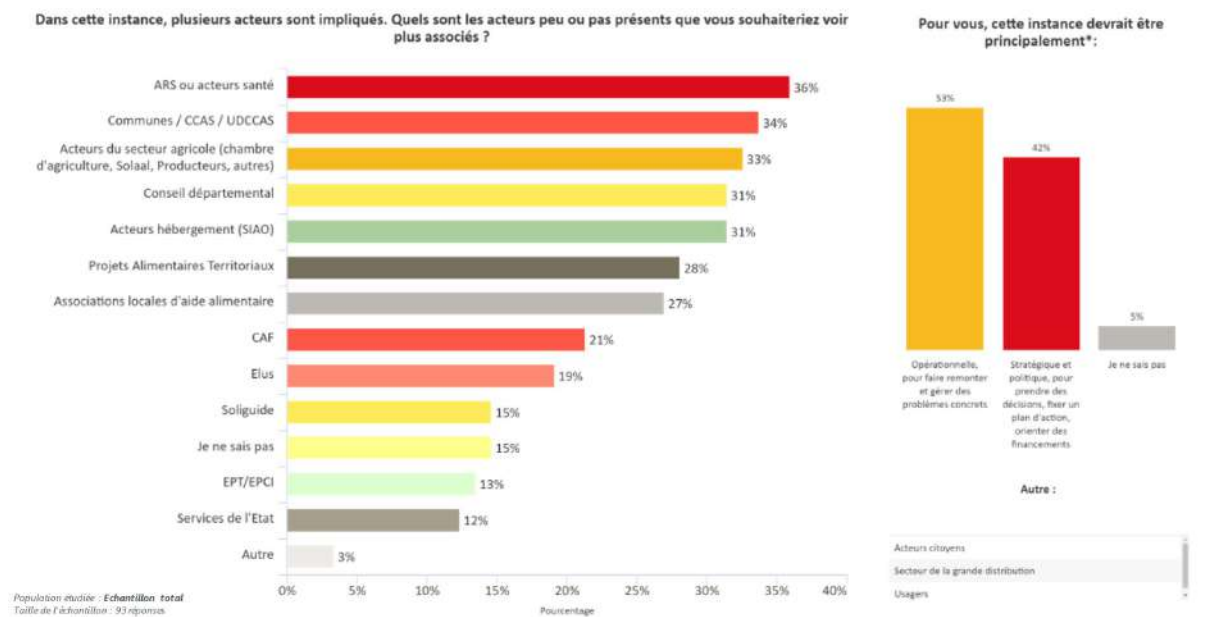
FRÉQUENCE DES RÉUNIONS D'INSTANCE DÉPARTEMENTALE EN IDF



UNE INSTANCE UTILE POUR ÉCHANGER SUR LES BESOINS, LES INFOS PRATIQUES ET SES DIFFICULTÉS



ACTEURS A ASSOCIER : SECTEUR SANTÉ, COLLECTIVITÉS, SECTEUR AGRICOLE. PLUTÔT PAS DE CONSENSUS SUR L'OBJECTIF



POUR FAVORISER L'ACCES A L'ALIMENTATION DES HABITANTS LES PLUS EN DIFFICULTE, QUELLES DEVRAIENT ÊTRE LES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA COORDINATION DEPARTEMENTALE ?

Synthèse des résultats des 93 réponses libre

1. Connaître / diagnostiquer / Objectiver	2. Partager, travailler ensemble	3. Prioriser et couvrir les zones blanches : garantir une aide alimentaire pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire
- Mieux connaître les besoins - Recenser et partager les actions existantes → Créer un annuaire / un guide de recensement des associations et dispositifs existants → Mettre en place des outils de communication numérique pour faire connaître les dispositifs	- Favoriser la coordination entre tous les acteurs → Le travail partenarial entre les associations du même territoire → La coordination entre donateurs et structures distributrices → La coordination entre structure administratives, CCAS et associations.	- Aider à « aller vers », identifier les zones blanches, améliorer le maillage territorial - Valoriser les actions sur des besoins ou publics non couverts → Favoriser l'accessibilité → S'inspirer des bonnes pratiques et des personnes concernées → Garder une vision d'ensemble : la précarité alimentaire est liée à d'autres situations (hébergement, chômage) → Simplifier l'accès et l'inconditionnalité de l'offre

POUR FAVORISER L'ACCES A L'ALIMENTATION DES HABITANTS LES PLUS EN DIFFICULTE, QUELLES DEVRAIENT ÊTRE LES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA COORDINATION DEPARTEMENTALE ?

Résultats des 93 réponses libres

Acquérir une meilleure connaissance des besoins de ces publics, et des actions déjà mises en œuvre sur le territoire pour y répondre :

- ▶ **Les associations** insistent sur la nécessité de **faire un état des lieux des besoins** des publics vulnérables (étude sur le terrain, établir une cartographie des besoins et une évaluation en volume...)
- ▶ **Les CCAS** identifient un besoin de **recensement des associations et dispositifs de l'aide alimentaire existants** sur le territoire (liste complète à jour, avec indication des horaires et conditions d'accès...)

BUT → **Faire évoluer l'offre en fonction des besoins**

Permettre une meilleure visibilité des dispositifs existants :

- ▶ Créer un **annuaire / un guide de recensement** des associations et dispositifs existants, avec adresses et horaires d'ouverture
- ▶ Mettre en place **des outils de communication numérique** (destinés aux bénéficiaires et aux acteurs sociaux) pour faire connaître les dispositifs (exemple : « cartographie des offres grâce à Soliguide »)

BUTS : → **mieux faire connaître son existence et son rôle pour être mieux identifiés par tous les acteurs et les publics en difficultés**

→ **atteindre une meilleure lisibilité des dispositifs existants (qui fait quoi, pour répondre aux besoins de quels publics ?) pour une meilleure coordination à terme**

« Une excellente connaissance des besoins et des solutions sur l'ensemble du territoire et sur les territoires limitrophes - Association secteur AHI 77 »

« Identifier tous les acteurs de l'aide alimentaire, leurs conditions d'accès, leur rythme de distribution et leur offre par Ville pour permettre une meilleure visibilité et pouvoir coordonner l'offre localement. Il est difficile de savoir qui fait quoi pour qui et si les besoins sont couverts. Ce, particulièrement pour les ménages résidant dans les hôtels. Association secteur AHI 78 »

POUR FAVORISER L'ACCES A L'ALIMENTATION DES HABITANTS LES PLUS EN DIFFICULTE, QUELLES DEVRAIENT ÊTRE LES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA COORDINATION DEPARTEMENTALE ?

Permettre une meilleure coordination entre tous les acteurs :

- Favoriser le **travail partenarial entre les associations** du même territoire ;
- La **coordination entre donateurs et structures distributrices**;
- La **coordination entre structure administratives, CCAS et associations**

BUT → Faire émerger des projets communs

→ **Améliorer la réponse aux besoins**

→ **"Co-construction de politiques publiques d'accès durable à l'alimentation" - Solinum**

« Coordonner les propositions d'aide alimentaire pour éviter des lieux ou des périodes où l'aide alimentaire est inexistante. En période critique (type confinement), assurer une coordination claire sur ce qui est proposé par les différents acteurs pour éviter les doublons et les oubliés) - Association LCPA 94

« Coordination avec l'ensemble des associations caritatives du département et les enseignes des super marchés, magasins indépendants (toute la filière alimentaire sur le territoire) afin d'aligner les différentes associations de façon solidaire et égalitaire : planification des ramasses, des collectes alimentaires. Connaître les différentes distributions alimentaires faites par les associations sur le plan territorial afin de planifier une coordination de ces distributions pour permettre à l'ensemble des publics en grande précarité d'accéder à l'aide alimentaire. » Association LCPA 91

« Il faut pouvoir s'appuyer sur un coordinateur pour mettre en relation les demandeurs d'aides, les acteurs sociaux de proximité et les services proposés par les associations comme celle d'EDVO. Nous perdons beaucoup de temps pour chercher les bons interlocuteurs, organiser les contacts avec les demandeurs d'aide et adapter utilement l'aide apportée. Une réunion annuelle de coordination et de présentation des partenaires serait très utile » Association LCPA 95

POUR FAVORISER L'ACCES A L'ALIMENTATION DES HABITANTS LES PLUS EN DIFFICULTE, QUELLES DEVRAIENT ÊTRE LES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA COORDINATION DEPARTEMENTALE ?

Garantir une aide alimentaire pour toutes et tous l'ensemble du territoire, et répondre aux difficultés liées à la mobilité aux zones blanches :

« Meilleure répartition des ressources. Beaucoup de projets ou structures ne sont pas accessibles car trop éloignées ou mal desservies. » - Collectivité 78

« Aider à la réalisation du "aller vers" » - Asso LCPA 77

« Favoriser l'accès aux aides des personnes éloignées géographiquement » - Asso LCPA 78

« Améliorer le maillage territorial en épicerie solidaires » - Collectivité 78

« Mise en commun des ressources pour une meilleure répartition territoriale, identification des zones blanches. » - Asso secteur AHI 93

« Analyses de territoires pour identifier les zones blanches et favoriser la coordination » - Solinum

POUR FAVORISER L'ACCES A L'ALIMENTATION DES HABITANTS LES PLUS EN DIFFICULTE, QUELLES DEVRAIENT ÊTRE LES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA COORDINATION DEPARTEMENTALE ?

Entre actions ciblées...

« Favoriser les tickets services et les doubles tarifications des magasins de droit commun. » - Collectivité 75

« Actions de proximité » - Collectivité 91

« Trouver des partenariats avec des restaurants pour distribuer des repas aux plus démunis » - Asso LCPA 78

« Bien segmenter la population en difficulté en fonction de ses besoins (permanents ou en fin de mois, accès à une cuisine ou non...) » - Asso AHI 78

"Orienter les actions vers les territoires les moins couverts" - Services de l'Etat 78

« Valoriser les nouveaux projets qui répondent à un besoin non couvert, par exemple: l'accès à une cuisine pour le public hébergé à l'hôtel. » - Collectivité 78

...Et aide inconditionnelle :

« Rappeler aux structures et associations que ces publics doivent bénéficier d'un accueil social inconditionnel de proximité. Tenter d'harmoniser les critères d'attribution » - Asso AHI 95

« Créer des structures dont l'aide est inconditionnelle » - Asso LCPA 75

« Harmonisation des modalités d'accès pour les publics et simplification des démarches pour accéder aux ressources alimentaires et garantir l'inconditionnalité » - Asso AHI 93

POUR FAVORISER L'ACCES A L'ALIMENTATION DES HABITANTS LES PLUS EN DIFFICULTE, QUELLES DEVRAIENT ÊTRE LES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA COORDINATION DEPARTEMENTALE ?

Des bonnes pratiques :

► S'inspirer des actions innovantes et/ou ayant fait leurs preuves :

« Proposer des fiches actions d'actions réalisées et qui ont prouvé leur efficacité pour s'en inspirer ou les reproduire (dans la limite du possible) » - Collectivité 91

► Favoriser la participation des publics concernés

« Aller à la rencontre des publics pour écouter leurs besoins. Se laisser surprendre par leurs idées et envisager des projets novateurs autour de l'accès digne à une alimentation de qualité » - Asso LCPA 91

► Diversifier les approvisionnements, agir sur la santé

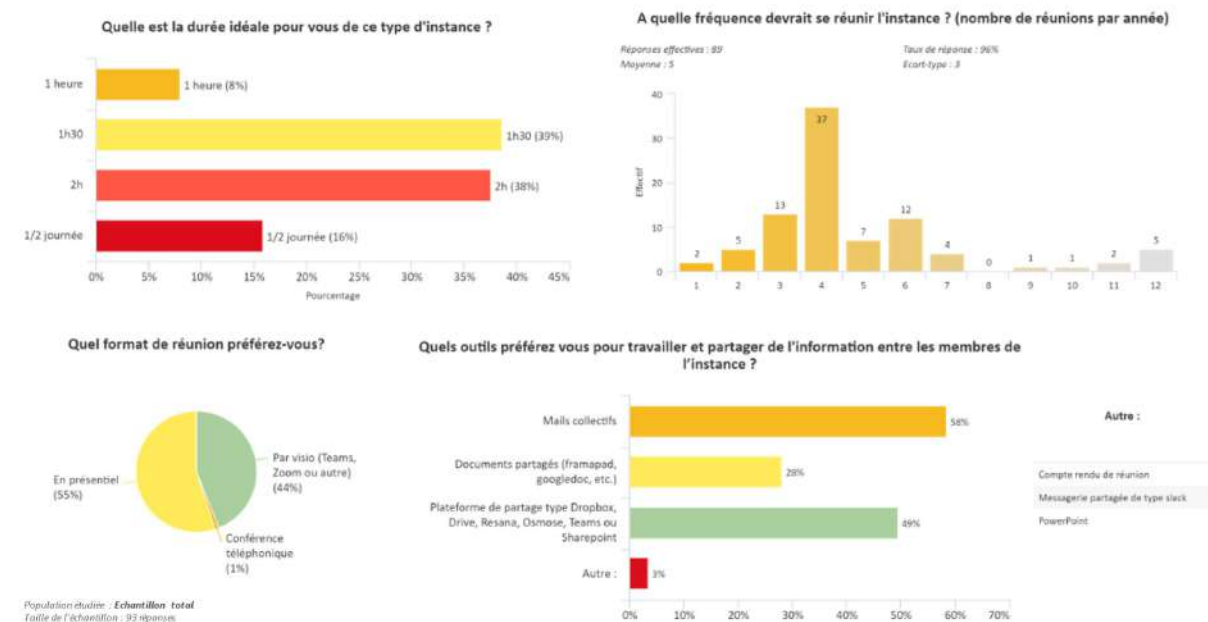
« Travailler sur l'équilibre nutritionnel de ce qui est distribué en particulier les légumes et les fruits » Asso LCPA 91

► Avoir une vision globale des enjeux et des difficultés rencontrés par les habitants les plus vulnérables :

« Prendre en compte la durée des difficultés - Rapprocher les questions de problème alimentaire des questions d'hébergement, d'exclusion des droits sociaux » - Centre Social 91

« Analyser besoins et traiter causes. Souvent le besoin en aide alimentaire découle d'autres problèmes (logement, chômage) » - Asso LCPA 78

FORMAT DE L'INSTANCE



COMMENT L'INSTANCE POURRAIT ÊTRE AMÉLIORÉE ?

Synthèse des 37 réponses libres

Des outils de partage :

- Comptes-rendus ou relevés de décisions synthétiques
- Plateforme pour stocker les documents, documents partagés
- Liste des participants et contacts, trombinoscope, annuaire en ligne, banque de données opérationnelles avec des supports "qui fait quoi ?" (pour créer une synergie entre acteurs)
- Outil visio performant

Des « bonnes pratiques » de travail collectif

- Définir l'agenda en commun
- Envoi des supports et ordres du jour en amont
- Envoi liste participants, trombinoscope en amont
- Document partagé pour faire remonter les actualités en amont de la séance et discuter des aspects principaux
- Réunions décentralisées et tournantes
- Animation partagée des réunions
- Réunions en présentiel
- Groupes de travail
- Être plus sur le terrain
- 1 animateur de la coordination qui peut faire le lien et organiser des réunions ciblées
- + de documents écrits et - d'échange oral

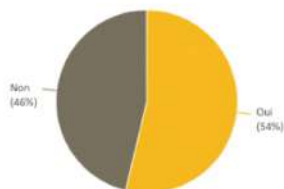
Des attentes très « pratiques » :

- **Gagner en efficacité en réunion** avec une meilleure préparation (envoi en amont des actualités), des présentations synthétiques, des comptes rendus partagés
- **Développer le présentiel**, quitte à changer de lieux
- **Améliorer le distanciel** (outils tel ou visio)
- **Fonctionner par groupes de travail**, réunions plus ciblées ou territorialisées pour avancer sur le fond
- **Mieux identifier les interlocuteurs**
- **Améliorer la communication** entre acteurs et sur l'instance

A la marge : s'inspirer d'autres projets innovants, développer les liens avec les usagers, « plus de terrain »

AUTRES RÉUNIONS MULTI -ACTEURS SUR L'ALIMENTATION

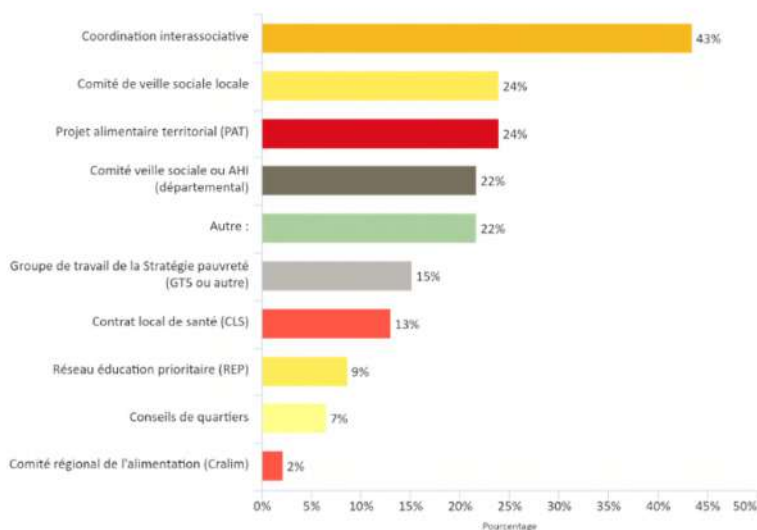
Participez-vous à d'autres rencontres multi-acteurs où l'accès à l'alimentation est abordé ?*



A noter : la réunion annuelle BAPIF est citée 4 fois

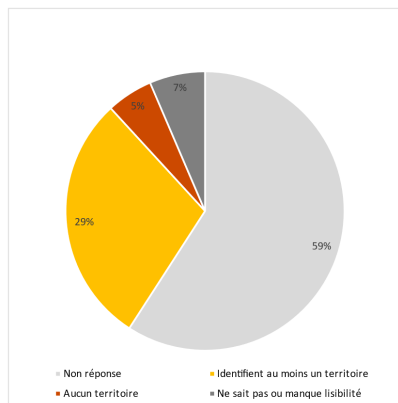
Exemples « Autre » : Réunions autour de projets expérimentaux (2), réunion inter-CCAS, Club accès aux biens essentiels (DRIHL)...

Si oui, laquelle ou lesquelles ?



Population étudiée : Echantillon total
Taille de l'échantillon : 93 réponses

SUR QUEL(S) TERRITOIRES CONSTATEZ-VOUS UNE BONNE COORDINATION ENTRE ACTEURS ?



Lecture : 29% des répondants identifient au moins un territoire avec une bonne coordination entre acteurs. 5% des répondants n'identifient aucun territoire avec une bonne coordination. 59% n'ont pas répondu à la question et 7% ne savent pas ou manquent de lisibilité pour répondre à la question.

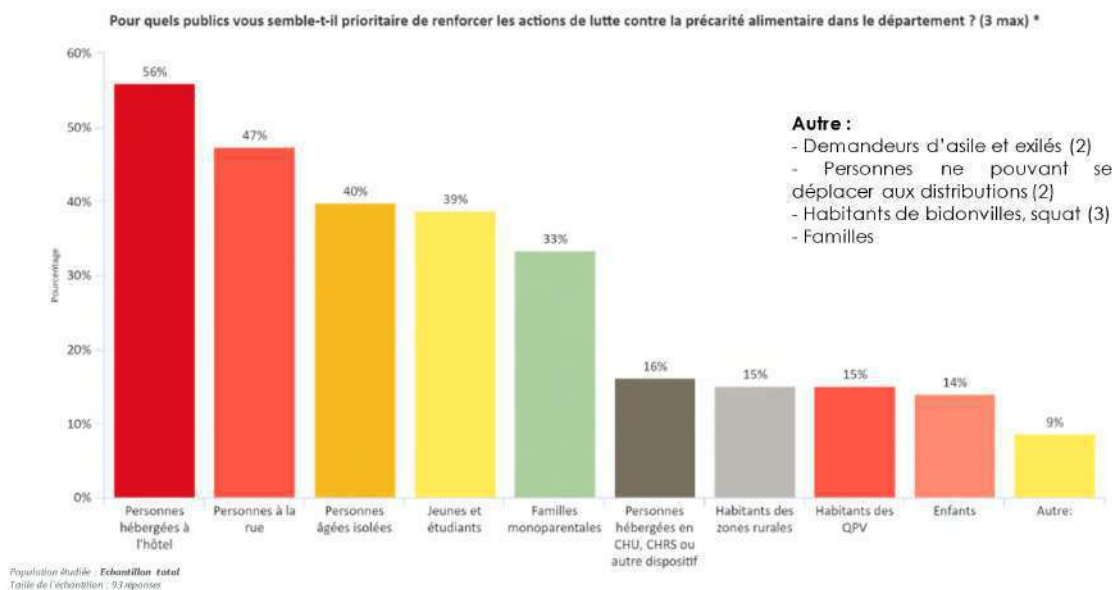
Territoires identifiés avec une bonne coordination :

Paris 75	Seine St Denis 93	Val-de-Marne 94	Hauts-de-Seine 92
- Tous à Paris - Bonne coordination autour de Gare de l'Est	- 93 - Montreuil (3) - Saint-Denis (2), Franc Moisis	- 94 avec plateforme - Ivry sur Seine - Bonneuil sur Marne - Vitry	
Yvelines 78	Essonne 91	Val d'Oise	Seine et Marne 77
- 78 (2) - Versailles (2) - Boucle de Seine Sud - Saint Quentin en Yvelines - Montigny - Mantes-la-Jolie (instance nouvelle)	- 91 - Nord 91 si urgence - Communauté de communes Les Portes de l'Essonne	- Argenteuil - Cergy (2) - Est du Département	- 77 - Melun

En rouge : territoires pressentis pour enquête coordination locale

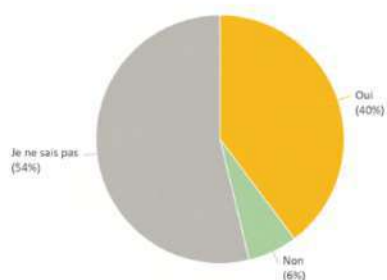
Population étudiée : Echantillon total
Taille de l'échantillon : 93 réponses

RENFORCER LES ACTIONS : AUPRÈS DE QUELS PUBLICS ?

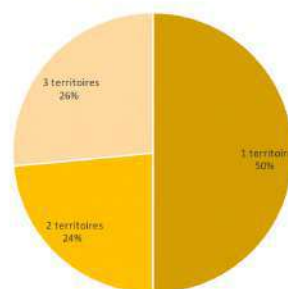


RENFORCER LES ACTIONS : SUR QUELS TERRITOIRES ?

Dans votre département, identifiez vous des territoires où l'action des pouvoirs publics et des associations devrait être renforcée pour améliorer l'alimentation des habitants ?



Nombre de territoires identifiés (34 répondants)



Une vision locale à renforcer ?

Comme pour la question concernant les « territoires avec une bonne coordination locale », 60% des répondants n'identifient pas de territoire à prioriser dans leur département. Quand ils le font, il s'agit généralement d'une ville ou d'un quartier.

Population étudiée : Echantillon total
Taille de l'échantillon : 93 réponses

TERRITOIRES IDENTIFIÉS – PETITE COURONNE

Paris 75	Seine Saint Denis 93	Val de Marne 94
- Le QPV Les Portes du 20e : de la porte des Lilas à la Porte de Vincennes	- Plaine Commune (global + quartiers) : Nord de Saint Denis, Sud de Pierrefitte, Francis de Pressence à Aubervilliers, Stains, Francs Moisis à St Denis, Les Mailles à la Courneuve - Université Sorbonne Paris Nord (Villetaneuse) - Montfermeil - Livry Gargan - Pont-de-Pierre, Bobigny - Blanc Mesnil	- Plateau Briard (2) - Boissy Saint Léger - Valenton - Est du département

En rouge : territoires pressentis pour enquête coordination locale

TERRITOIRES IDENTIFIÉS – GRANDE COURONNE

Seine-et-Marne 77	Yvelines 78	Essonne 91	Val d'Oise 95
- Sud et Est rural (4) - Ouest - Lizy-sur-Ourcq - La Ferté Gaucher - Montereau	- CU Grand Paris Seine et Oise (de Mantes à Poissy) - Mantois Val de Seine (2) - Mantes la Jolie , Quartier Val Fourré (2) - Mantes la Jolie , Centre ville (familles mono) (2) - Sud Yvelines (Rambouillet et au -delà) (3) - Sartrouville (2), Quartier Indes - Velizy, quartier est de la commune où il y a 5 résidences étudiants et jeunes actifs + 1 FJT - Bosnières - Les petites communes de Versailles Grand parc - Chanteloup les Vignes - Conflans - CA Saint-Quentin-en-Yvelines - Meulan en Yvelines - Ifsi et IUT étudiants en difficulté - Coignières	- Essonne rurale - Grand Paris Sud - Grigny - Centre ville Chilly-Mazarin - Athis Mons - Corbeil Essonne - Bidonvilles Chilly-Massy-Longjumeau - Les Ulis - Montgeron	- Est du Département (2) - CA Cergy Pontoise (2) - Triangle de Gonesse

En rouge : territoires pressentis pour enquête coordination locale

CONCLUSION

- ▶ **Des instances «nouvelles»**, ayant émergé pendant la crise Covid et dont la composition et les objectifs ne sont pas encore clairement définis **pas de consensus sur une instance stratégique ou opérationnelle**
- ▶ **Des fonctionnements très divers**: périmètre très variable (10 à 100 participants), fréquence de réunion mensuelle à annuelle, instances pilotées essentiellement par l'Etat sauf à Paris avec rôle fort DASES, implication plus ou moins forte du SIAO
- ▶ **Des instances utiles pour l'échange d'information et l'interconnaissance** qui gagneraient à évoluer dans leur animation et les pratiques de travail commun pour aller plus loin, assez descendantes aujourd'hui
- ▶ **Des instances très axées sur le secteur caritatif, urgence et hébergement** qui gagneraient à associer les acteurs de la santé (ARS), les collectivités (département, communes, CCAS, EPT) et les acteurs de l'alimentation durable (PAT, secteur agroalimentaire)
- ▶ Des membres préoccupés par le **public en grande exclusion (hôtel, rue)** mais aussi les **personnes âgées**, les **jeunes** précaires et les **familles monoparentales** → confirme l'axe qualitatif 2
- ▶ Un **niveau départemental « éloigné » du terrain ?** une difficulté à identifier des communes et des territoires à prioriser ou avec une bonne coordination
- ▶ Des **territoires « à prioriser »** à confronter avec le diagnostic quantitatif



LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE : ACTEURS ET GOUVERNANCE



Liste des entretiens et visites effectuées

Territoire	Structure	Nom	Fonction	Entretien fixé le	Lieu entretien
Grigny	CCAS	Véronique Bartebin	Directrice CCAS Grigny	09/06/2022 12h-14h30	Grigny
		Saida Makni	Assistante sociale		
		?	? responsable épicerie Intermède		
Sud Essonne	Restos du Cœur	Servane Servaes	Responsable adjointe Restos Grigny	09 juin 10h30 (pendant distribution)	Grigny
	Epicerie Solidaire Coup de Pouce	Luisa Roman-Valéro	Responsable épicerie	9 juin 15h	Grigny
	Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE)	Philippe Blaise	Chargé de mission PAT Sud Essonne	16 juin via Teams	Visio
Paris, Montreuil	Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE)	David Daoud	Chef de projet Contrat de ville	29-sept	Visio
	Commune Pussay/CA Etampois	Gregory Courtas	Maire Pussay	27-sept	Visio
	ACF	Emilie Martin	Coordinatrice n Ile-de-France	19 juillet	Paris
Paris Gare de l'Est	ACF	Hélène Quéau	Directrice e mission France	19 juillet	Paris
	FAS	Tony Palma	Chargé de la coordination autour de Paris Gare de l'Est	20 juin	Locaux FAS Montreuil
	Ville de Paris	Marie-Lise Lapeyre	Chargée de mission auprès de la Direction des Solidarités de la Ville de Paris	16-juin	Visio
	Ville de Paris	Sandra Jurado	Chargée de mission auprès de la Direction des Solidarités de la Ville de Paris	16-juin	Visio
	SNCF	Odile Girardiere	Référente sociétale à SNCF Gare et connexions	25-juin	Gare de l'Est
	Mondial Protection	Joel Violeta	Chargé de la securité en gare	25-juin	Gare de l'Est

Paris Gare de l'Est	Association Bienfaisance Communautaire (ABC)	Alfredo Neves	Directeur	09-sept	Visio
	FAS	Hugo Andriantseho	Chargé de Mission coordination des acteurs de la précarité Paris	Lundi 20 juin 9h30	Locaux FAS Montreuil
Montreuil	Direction des solidarités - CCAS de Montreuil	Olivier Gastou	Chargé de mission relations partenariales	22-juin	Centre social Montreuil
	ACF	Massimo Hulot	Chargé de projet Passerelle	2 septembre	Tel
	Aurore	Pierre Antoine Gombeaud	Responsable de l'épicerie sociale	29 juin	Locaux épicerie
	Secours Populaire	Cathy Nadine	Secrétaire générale Bénévole	29 juin	Locaux SPF
	Restos du cœur Montreuil	Yves Tassel	Président Restos Montreuil	29 juin	Locaux Restos
	Emmaüs Alternatives	Marie-Hélène Le Nédic	Directrice du pôle action sociale et hébergement	26 juillet	Locaux Emmaüs
CACP Cergy Pontoise	CACP Communauté d'agglo de Cergy Pontoise	Angélique Salvetti	Chargée du PAT de l'agglo - service Climat	24-juin	Visio
	Les Restaurants du Cœur du Val d'Oise	Jean Michel Baer	Président Restos95	06/09/2022	Visio
	Les Restaurants du Cœur du Val d'Oise	Carole Vivargent	Responsable Maraudes	06/09/2022	Visio
	Esperer 95 - SIAO 95	Adam Haidar Vela	chargé de mission Observation sociale et Coordination des acteurs de la Veille sociale	18-juil	Visio
	CCAS de Cergy	Magali Thuillier	Directrice développement social et santé	09-sept	Visio
	Le Maillon	Jacques Murat	Président	13 octobre	Visio
	Le Maillon	Felix Moreira	Directeur	13 octobre	Visio
CACP Cergy Pontoise	Ville d'Eragny	Hélène Puddu	Coordinatrice CLS	12-juil	Visio
	CACP Communauté d'agglo de Cergy Pontoise	Perrine Boiteaux	Responsable du secteur Solidarités et Politique de la Ville	24-juin	Visio
MANTES LA JOLIE	Ville de Mantes la Jolie	Mohammed Maiga	Coordinateur aide alimentaire	11-juil	Visio

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs ayant accepté de participer à cette enquête et particulièrement :

- les personnes rencontrées en entretien, en particulier les bénévoles
- les coordinateurs qui nous ont facilité l'accès au terrain et à leurs données, notamment Olivier Gastou, Véronique Bartebin et l'équipe de la mission Précarité Paris de la FAS
- les partenaires qui nous ont transmis des données précieuses, notamment Gabrielle Mathieu de la DRIAAF pour les PAT, Adam Hedar Vela du SIAO 95, Naima Annedam du CD78, l'équipe d'ACF
- les coordinateurs départementaux qui nous ont permis de compléter l'enquête auprès des instances et d'atteindre 93 réponses
- les membres du groupe consultatif réuni le 27 octobre 2022 : Annabelle Malaurie : Direction des solidarités de la Ville de Paris, Emilie Martin : coordonnatrice Ile de France pour Action contre la faim, Olivier Gastou : Chargé de mission Relations Partenariales, Direction des Solidarités et du CCAS - Ville de Montreuil (93), Veronique Bartebin : Chargée de mission Lutte contre la précarité alimentaire, CCAS de Grigny (91), Marie Lise Lapeyre : Chargé de mission Espace Paris Solidarité de 2 arrondissements, Ville de Paris (9ème et 10ème), Tony Palma : Chargé de mission précarité de la FAS IDF, Crystelle Touzau : direction de l'aménagement et du développement durable, CAESE (communauté d'agglomération Etampes Sud Essonne, 91), Philippe Blaise : coordinateur du Projet alimentaire territorial, CAESE, Angelique Salvetti : Cheffe de projet développement durable, Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (CACP, 95). Nabil Aboufares : Chargé de mission lutte contre la pauvreté à la DDETS des Yvelines (78) et Sarah Chouireb : Chargée de mission AHI à la DRIHL du Val de Marne (94)
- Les personnes ayant relu et commenté attentivement ce document

CONTACT

Lochet Sophie
Responsable de projet, Agence nouvelle des solidarités actives
sophie.lochet@solidarites-actives.com



Accéder au diagnostic complet



CRÉDOC

